LE QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

1e année no 40 | Vendredi, le 16 novembre 1973 | 24 pages | 15 cents

Tous les travaux doivent cesser IMMEDIATEMENT

MONTREAL (PC) - Le juge Albert Malouf, de la Cour supérieure du Québec, a émis jeudi une injonction interlocutoire ordonnant la cessation de tous les travaux au projet hydro-électrique de la Baie James.

Le juge a ordonné à toute personne impliquée dans les travaux de se désister immédiatement et de cesser de circuler "illégalement" dans la région, ainsi que de "causer des dommages à l'environnement et aux richesses naturelles du territoire".

L'injonction a été émise à la demande des Indiens et des Esquimaux de la région, représentés par leurs associations, qui allèguent que le projet de la Baie James, qui doit coûter $6 milliards, détruirait leur mode de vie et leur territoire.

Dans son jugement de 170 pages, le juge Malouf a déclaré que la province de Québec ne pouvait développer le territoire en question sans obtenir d'abord l'accord des Indiens et des Esquimaux, et que les travaux qu'implique le développement auront des effets dévastateurs et à longue portée sur les Indiens Cris et les Inuits vivant dans le territoire et les terres qui y sont adjacentes.

Le jugement a pour effet de maintenir le statu quo dans la région de la Baie James jusqu'à ce qu'on statue de façon définitive sur les droits indigènes qui y résident.

APRES UNE DECISION DIFFICILE: Le juge Albert Malouf de la Cour supérieure, est photographier dans ses quartiers, à la suite de l'ordre d'injonction qu'il venait d'émettre pour faire cesser les travaux à la Baie James.

L'homme blanc donne raison aux Indiens

Par BERNARD RACINE

QUEBEC (PC - La décision du juge Malouf est une victoire de tous les Indiens du Québec et de tous les Indiens du Canada, parce que c'est la première fois dans tout l'Amérique du Nord que, dans une cause, l'homme blanc donne raison aux Indiens.

C'est ce qu'a déclaré hier le chef indien Max Gros-Louis lors d'une conférence de presse donnée en compagnie de Robert Kanatewit, chef des Cris de Fort Georges, à la Baie James. Tous deux sont des vice-présidents de l'Association du Québec.

Si le gouvernement du Québec avait voulu être franc avec les Indiens, il ne serait pas immobilisé aujourd'hui, a-t-il ajouté, notant que l'injonction accordée par le juge Malouf n'était qu'une étape, "mais une étape importante" dans la cause des Indiens. "Il est impossible que ça n'ait pas une répercussion sur le jugement final."

"Quand nous disions que nous croyons que 80 pour cent des terres du Québec appartenaient aux Indiens, ou se faisait dire que c'était de la foutaise, alors que nous avions des documents en mains pour le prouver. Aujourd'hui, c'est reconnu."

Le chef Gros-Louis a toutefois tenu à préciser que ni l'un ni l'autre n'avait encore pris connaissance du jugement.

Les droits des Indiens remontent fort loin, a dit Gros-Louis, étant donné que dans le Québec il n'y a jamais eu de traité avec les Indiens, et que partant il n'y a jamais eu de cession.

Le chef Kanatewit a fait remarquer qu'il était impossible que le gouvernement du Québec exproprie les Indiens et Gros-Louis a ajouté que le gouvernement fédéral pouvait éteindre les droits des Indiens si ceux-ci étaient d'accord.

Le chef Gros-Louis a résumé comme suit la position des Indiens à la suite du jugement du juge Malouf:

- Ils maintiennent toujours leur position de non-violence.

- Ils demandent au gouvernement du Québec de négocier avec eux. Jusqu'à maintenant, il n'a fait que semblant, a-t-il dit.

- Les Indiens sont prêts à négocier avec le gouvernement du Québec et avec celui d'Ottawa. Ils sont en meilleure position que jamais pour négocier et ils ont l'intention de se servir de cette position pour le faire.

Au sujet des réclamations des Indiens, le chef Gros-Louis a fait remarquer que la position des Indiens avait toujours été faussée. Ce n'est pas une question d'argent, a-t-il dit, nous voulons que nos droits civiques et nos autres droits soient reconnus, et recevoir certains services tels que ceux de la santé.

Il est aux, a-t-il affirmé, que les Indiens aient jamais réclamé une somme de $5 milliards du gouvernment. Dans un mémoire, nous avons évalué nos droits à cette somme pour en montrer l'étendue. "Avec l'homme blanc, il faut parler d'argent, autrement il ne comprend pas," a-t-il dit.

Il a révélé que les Indiens sont en train de faire effectuer une étude sur la valeur des terrains sur lesquesls ils conservent des droits. Il y a des terres qui nous appartiennent sur la Côte-Nord, a-t-il noté.

LE CHEF ANDREW DELISLE, président de l'Assocation des Indiens du Québec.

EN BREF

HAUSSE DE TAXE

Chicoutimi dévoile ses prévisions budgétaires pour 1974 et il y aura hausse de taxe foncière.

page 3

AU MOYEN-ORIENT

L'échange des prisonniers sur le front du Moyen-Orient est commencé, alors que la situation s'est rétablie au kilomètre 101.

(Page 21

ATTITUDE DU CANADA

Le chef de la Maison Blanche, M. Nixon promet de ne pas démissionner. Il trouve difficile d'accepter l'embargo canadien du pétrole, mais comprend que des amis puissent agir ainsi dans les circonstances.

(Page 21)

SPORTS

Les Saguenéens encaissent un revers de 7-0, à Chicoutimi

(Page 13)

SOMMAIRE

Arts et spectacles	8
Annonces classées	22
Bandes dessinées	20
Bourse	17
Bridge	18
Cinéma	8 et 9
Décès	20
Entrecroisés	21
Finance	16
Famille	9
Horoscope	20
Mots croisés	18
Mots mystères	19
Patron	10
Sport	13 à 15
Télévision	8

L'Hydro va en appel

MONTREAL (PC) - Le premier ministre Robert Bourassa a annoncé son intention, jeudi, d'interjeter appel de la décision d'un juge de la Cour supérieure d'ordonner la cessation temporaire de tous les travaux au projet hydro-électrique de $6 milliards de la baie James.

M. Bourassa a également déclaré que, par des procédures légales, il allait tenter de paralyser l'injonction interlocutoire elle-même en attendant le jugement de la Cour d'appel.

L'ordre du juge Albert Malouf spécifie que tous les travaux doivent cesser "immédiatement," et que les ouvriers doivent se retirer de la région.

Me James O'Reilly, avocat du groupe d'Indiens et d'Esquimaux qui a déposé la requête d'injonction devant les tribunaux, a expliqué que, en fait, les travaux pouvaient continuer jusqu'à ce que l'injonction soit notifiée aux parties en cause. Ce qui ne devrait pas tarder.

Les représentants de la Société de développement de la baie James se sont réunis durant tout l'après-midi, jeudi, et ils ont refusé de faire aucun commentaire.

Dans son jugement de 170 pages, le juge Malouf a expliqué que les Indiens et les Esquimaux n'avaient jamais cédé leurs droits sur le territoire de la baie James et que le gouvernement du Québec, en conséquence, ne pouvait pas entreprendre le développement de cette région sans leur consentement.

En plus d'ordonner la cessation des travaux en cours, le juge Malouf a interdit la "la circulation" des ouvriers dans la région.

$200 MILLIONS

Dans ce territoire de la baie James, à quelque 600 milles au nord de Montréal, on a déjà investi plus de $200 millions. On a commencé la construction d'une autoroute de 450 milles, de trois pistes d'avions, d'un premier barrage et d'une centrale électrique sur la rivière La Grande et d'une ville permanente.

Environ 4,000 hommes travaillent actuellement sur ces chantiers.

Après deux ans de lutte, les Indiens et les Esquimaux ont accueilli la décision du juge Malouf avec j?ie. Ils ont fait remarquer que le gouvernement, maintenant, allait devoir négocier avec eux pour obtenir des droits qui n'ont jamais été cédés à la province par un traité.

Le juge Malouf a étudié tout le dossier de la baie James durant cinq mois avant de prononcer son jugement. Les audiences pour la requête d'injonction avaient duré six mois.

Forts de cette injonction interlocutoire, les Indiens et les Esquimaux ont déjà inscrit une autre requête devant les tribunaux pour obtenir une injonction permanente.

M. CHRETIEN

A Ottawa, le ministre des Affaires indiennes, M. Jean Chrétien, a exprimé l'espoir que le gouvernement du Québec rencontre les représentants des 6,000 Indiens et Esquimaux de la région de la baie James pour discuter de l'affaire.

Il s'est même offert comme médiateur, si les Indiens voulaient bien de ses services en une telle circonstance.

La décision du juge Malouf porte un dur coup à la politique économique du gouvernement Bourassa, qui était centrée sur le projet de la baie James.

M. Bourassa espérait que la phase de construction de ce projet ferait diminuer le chômage au Québec et attirerait, une fois terminés, de nouvelles industries ayant besoin d'électricité pour fonctionner.

Dans son jugement, le juge Malouf a fait remarquer que les termes mêmes de la cessation de la baie James par le gouvernement fédéral au gouvernement du Québec, en 1912, spécifiaient que ce dernier ne pouvait pas en entreprendre le développement sans la permission des Indiens et des Esquimaux.

Au cours de l'enquete sur la demande d'injonction, on a pu se rendre compte qu'aucun traité ne mentionnait que les autochtones cédaient leurs droits à la province.

Le juge a souligné que, de tout temps, les Indiens et les Esquimaux avaient pêché et chassé dans cette région. La chasse et la pêche sont encore importantes pour eux, car elles leur fournissent la nourriture, le vêtement et une source de revenus provenant de la vente des fourrures.

Le juge regrette que des sommes importantes d'argent seront perdues mais il signale que les entrepreneurs auraint dû attendre la décision du tribunal sur la requête d'injonction avant de commencer les travaux.

Le juge Malouf conclut que les dommages causés aux autochtones seraient plus grands que les pertes d'argent aux entrepreneurs si les travaux continuaient.

METEO

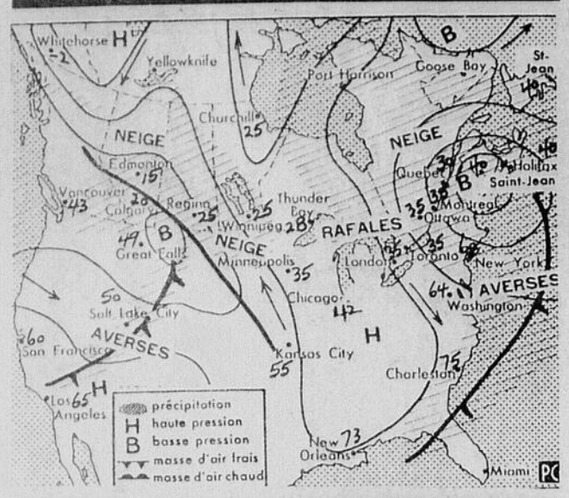

PREVISIONS

MONTREAL (PC) — Prévisions de la Météo pour la journée de vendredi et aperçus pour la journée de samedi:

Abitibi, Chibougamau, Pontiac Témiscamingue-Nord, Laurentides-Nord, Mauricie, Nord, Lac St-Jean-Nord: généralement nuageux, neige à certains endroits, maximum, près de 20; samedi, peu de changement

Outaouais, Montréal, Cantons de l'Est, Québec: nuageux et neige à certains endroits, venteux et froid, accumulation possible de deux à quatre pouces, maximum, près de 30; samedi, généralement nuageux, plus froid.

Pontiac Témiscamingue-Sud, Laurentides-Sud, Mauricie-Sud, Lac St-Jean-Sud: nuageux et neige, accumulation prévue de deux à quatre pouces, venteux; maximum, entre 20 et 25; samedi, nuageux et plus froid.

Baie Comeau, Rimouski, Gaspé et Septlles: généralement nuageux, neige continue dans l'après-midi, une accumulation de quatre pouces est possible, maximum, entre 25 et 30; samedi, nuageux, neige et plus froid.

DANS LE MONDE

TORONTO (PC) - Voici les temptératures enregistrées jeudi dans quelques villes d'Amérique du Nord:

	Min	Max
Dawson	-39	-36
Vancouver	38	54
Victoria	39	51
Edmonton	18	21
Calgary	7	18
Regina	14	20
Winnipeg	8	24
Sudbury	20	24
Toronto	45	47
Ottawa	38	38
Montréal	37	38
Québec	28	33
Frédéricton	30	36
Saint-Jean, N.-B.	32	41
Moncton	32	36
Halifax	38	48
Charlottetown	35	37
Saint-Jean, T.-N.	37	44
Chicago	48	51
Boston	45	68
Washington	47	79
Miami	72	81
Los Angeles	49	67

LES MAREES

MAREES POUR AUJOURD'HUI

SEPT-ILES — La marée sera haute à 05h40 (7'1") et basse à 11H25 (1'9"). Elle sera à nouveau haute à 18H00 (9'1").

PORT ALFRED — La marée sera basse à 00H40 (2'2") et haute à 06H50 (14'7"). Elle sera à nouveau basse à 12H45 (3'6") et haute à 19H10 (16'9").

CHICOUTIMI — La marée sera basse à 02H00 (2'4") et haute à 07H00 (13'2"). Elle sera à nouveau basse à 14H05 (3'4") et haute à 19H20 (15'3").

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY LAC SAINT JEAN

Fondé le 1er octobre 1973, publié et imprimé par: LE PROGRES DU SAGUENAY LTEE 316 Avenue Labrecque Chicoutimi P.Q. Tél: 545-4480

Service à domicile et Petites annonces: 545-4474.

Directeur-général: Gaston Vachon

Chef des nouvelles: Bertrand Genest

Chef de pupitre: Charles Julien Gauvin

Directeur de la rédaction: Denis Tremblay

Directeur de la publicité: Yvon Rhainds

Rédacteur en chef, éditorialiste: Bertrand Tremblay

Directeur de la circulation: Denis Lessard

Directeur de l'information: Lucien Emond

Le Quotidien, est membre de la Presse Canadienne, qui transmet également une sélection des meilleures informations des agences France-Presse, Associated Press et Reuters. Seule la Presse Canadienne est autorisée à reproduire les textes de "Le Quotidien" du Saguenay-Lac St-Jean.

Courrier de la deuxième classe enregistrement no. 3213

Dépôt légal: Bibliotheque Nationale du Québec. Courrier de la deuxième classe (Provisoire)

MEMBRE DE

4 expos du CRD sur l'industrie

CHICOUTIMI - Le Conseil Régional de Développement peut préparer d'autres choses que des rapports et des fuites pour les journalistes puisque le président de l'organisme, M. Jean Lavoie a annoncé hier lors d'une conférence de presse à Chicoutimi, la tenue de quatre expositions sur le développement industriel.

Ces expositions auront pour thème "Le développement régional? C'est... comme ça" et se tiendront à Chicoutimi du 19 novembre au 23 du même mois, à Roberval, du 26 au 30 novembre à Dolbeau du 2 au 7 décembre et à Alma, du 10 au 14 décembre.

Le responsable de l'information au CRD. M. René Jolois a souligné que ces expositions venaient couronner une année de discussions et de travail de la part du CRD, du Ministère de l'Expansion économique régionale, de l'Office de Planification, de Communication-Québec, du ministère de l'industrie et du Commerce du Québec, de l'Hydro-Québec et de quelques autres organismes régionaux tels la Centrale artisanal d'Alma.

Ces expositions constituent, selon M. Jolois, une première au Saguenay-Lac-St-Jean-Chibougamau, et constituent une première phase qui pourrait être suivie par d'autres travaux de ce genre.

CINQ THEMES

Cette série d'expositions traitera donc de cinq grands thèmes.

1 - "Des industries en expansion" illustrera les industries de notre région qui ont déjà bénéficié d'assistance financière de la part de certains ministères fédéraux ou provinciaux.

2 - "Des industries à faire" montrera les industries, surtout artisanales, qui pourraient profiter de ces aides des gouvernements.

3 - Des produits à fabriquer indiquera que de nombreux produits qui circulent dans la région, pourraient être fabriquées ici.

4 - "Des produits en demande" D'importantes compagnies doivent acheter en dehors des produits dont elle se sert dans la région.

5 - "Les aides gouvernementales disponibles": cette partie de l'exposition soulignera les diverses possibilités d'obtenir de l'aide.

LE BUT...

Le but de l'exposition apparaît donc clairement: il s'agit, de dire M. Jolois, d'inciter les industries existantes, non seulement à prendre de l'expansion mais encore à fabriquer de nouveaux produits.

FAVORISER LE CHOIX DE L'INDUSTRIE

Le président de la Chambre de Commerce de Chicoutimi, et membre du CRD, M. Louis-Michel Simard a ajouté un sixième point à l'exposition; selon son avis personnel, il faut favoriser le choix de l'industrie chez les jeunes. Selon M. Simard, il faut créer un climat pour inciter le jeune à se diriger vers le domaine industriel afin qu'il y bâtisse sa carrière.

EXPOSITIONS- Les dirigeants du CRD, MM. Thomas Eugène Simard, directeur général, Jean Lavoie, président, et René Jolois, animateur, ont présenté hier leur projet d'expositions dans la région.

L.-M. Bouchard conteste le CRD

PAR REJEAN TREMBLAY

CHICOUTIMI - Au moins un membre de l'exécutif du Conseil Régional de Développement conteste la marche actuelle de l'organisme, du moins au niveau de la participation des membres.

M. Louis Marie Bouchard, représentant de l'Université du Québec à Chicoutimi, a signalé que depuis le mois de juin dernier, seulement deux réunions de l'exécutif avaient été convoquées.

"Alors qu'il était emballant l'an dernier de travailler à l'intérieur du CRD, cette année, on ne sait même pas ce qui s'y passe. Il ne s'agit pas de mettre en cause le travail et l'efficacité du président M. Jean Lavoie, mais il reste que la participation m'apparait insuffisante et déficiente."

Concernant le congrès d'orientation qui se tiendra le 24 novembre prochain, M. Bouchard a souligné qu'il n'avait pas encore reçu de convocation officielle et il a indiqué "qu'il soupçonnait fort que l'on ne veuille pas trop de monde à ce congrès."

Celui qui au dernier congrès du CRD, en mai dernier, avait proposé la tenue d'un congrès d'orientation, M. Louis-Michel Simard a affirmé qu'il avait émis cette proposition, suite à de nombreuses plaintes qu'il avait entendues un peu partout dans les coulisses et suite à une opinion personnelle sur le sujet.

M. Simard a admis que l'organisme qu'il préside n'avait pas encore fait parvenir de mémoire au CRD pour ce congrès, mais il a déclaré qu'il était en train de préparer des suggestions. Concernant le mémoire, il a révélé que le sujet avait été referé à la Chambre régionale, mais que le président, M. Maurice Parent n'avait pas voulu engager la Chambre davantage.

M. Thomas-Eugène Simard, le directeur-général du CRD avait d'abord répondu à une question en soulignant qu'après la première lettre du CRD demandant des suggestions, des mémoires ou du matériel de travail, seulement quatre lettres étaient parvenues aux bureaux de l'organisme à Jonquière. "Même ceux qui ont le plus exigé ce congrès d'orientation, n'ont pas fait parvenir de réponses", de dire M. Simard.

Seules les villes de Roberval, de Chicoutimi, ainsi que les compagnies Québécair et Cambell Mines auraient répondu à l'appel du CRD.

Le directeur-général a indiqué qu'une deuxième lettre de rappel serait expédiée aux membres afin de les inciter à participer aux congrès d'orientation qui se déroulera au Motel Richelieu.

Moussaly se trompe

"Ce n'est pas foutu nécessairement..." *(Jean Lavoie)*

CHICOUTIMI — Le président du CRD, M. Jean Lavoie ne veut pas s'afficher trop optimiste, mais il a révélé au QUOTIDIEN hier, que les démarches pour le déblocage du projet du Lac Albanel, allaient bon train.

M. Lavoie a indiqué qu'il avait participé à une réunion du comité "task-force" du premier ministre Robert Bourassa la semaine dernière, et que les travaux se poursuivaient.

Il s'est déclaré satisfait du deuxième rapport Moussaly, mais il a dit différer d'opinion sur une déclaration de l'économiste de l'UQAC: "Je pense que M. Moussaly se trompe quand il dit que si nous ne commençons pas le projet en 1974, "c'est foutu". C'est évident que notre objectif demeure d'atteindre la production pour 1979, mais le projet pourrait débuter en 1980, qu'il serait encore réalisable."

Quant aux missions commerciales en Europe ou au Japon dont on a fait état en certains milieux et auxquelles participerait M. Lavoie, ce dernier a indiqué qu'il était encore trop tôt pour fixer une date: "Tant que nous ne pourrons pas fixer le prix de la tonne à une fraction de cent, nous ne pourrons entreprendre ces missions", de déclarer le président.

Lutte pour le pouvoir dans les écoles

Un commentaire de MARTHA GAGNON

MONTREAL — Le canon tonne et la résistance s'organise. La Fédération des commissions scolaires Catholiques du Québec mobilise ses troupes dans une lutte qu'elle juge indispensable de livrer: La récupération des pouvoirs par les commissions scolaires.

Se sentant à tort ou à raison menacés de perdre leur gouvernement local, les commissaires de toutes les régions du Québec se donnent des porte-paroles aguerris pour défendre leurs droits.

Car, comme on le sait, le jour ou les commissions scolaires ont accepté de laisser s'en aller quelques-uns de leurs pouvoirs à Québec, elles n'ont fait que se mettre le cou dans un carcan dont elles ont perdu la clé.

Après avoir encaissé jusqu'à l'écoeurement les directives du ministère de l'Education, les commissaires s'élèvent, aujourd'hui, contre l'arbitraire de décisions unilatérales prises sur le dos des commissions scolaires.

Chez les nouveaux commissaires élus par la loi 27, la frustration grandit. Elle détruit l'enthousiasme des premiers jours pour le transformer en indifférence ou même en colère.

Depuis trop longtemps, les commissaires écoutaient, subissaient; maintenant, ils refusent de perdre leur gouvernement local. Ils sont devenus extrêmement méfiants à un point tel qu'ils conservent une crainte à l'endroit des parents et plus spécifiquement, des comités de parents".

Ce sont finalement les divergeances entre les parents et les commissaires, qui empêchent de former une véritable force de frappe pour lutter contre les normes beaucoup trop rigides du ministère.

Les commissaires ont encore, aujourd'hui, cette peur des comités de parents qui, selon eux, pourraient former un gouvernement parallèle en se regroupant de leur côté en une fédération.

DANS LA REGION

La région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, on se rappelle, a même devancé le mouvement provincial pour la récupération des pouvoirs. Depuis déjà plusieurs mois, les commissaires se plaignaient de la rigidité des normes et tentaient de reprendre leurs affaires en main en allant de l'avant sans tenir compte du ministère de l'Education.

Ainsi, de plus en plus, des hommes du milieu commencent à percer dans le monde scolaire, au niveau provincial. Il n'y a qu'à regarder agir les Claude Dufour, Ulric Blackburn et Louis Reid pour comprendre qu'ils se sont taillés une place honorable dans tout le Québec.

Le président de la commission scolaire de Chicoutimi, M. Blackburn a été réélu, cette semaine, premier vice-président de la Fédération des commissions scolaires qui tient présentement son 26e congrès, à Montréal.

Le secrétaire de l'Association des commissions scolaires du Saguenay-Lac-Saint-Jean, M. Claude Dufour, se rendra très prochainement à Dakar pour représenter le Québec à la conférence mondiale de l'Association canadienne d'éducation de langue française. On se souvient que M. Jean-Noël Tremblay alors qu'il était ministre des Affaires culturelles avait été la première personnalité de la région à participer à une rencontre d'une telle envergure. De plus, le président de l'ACS, M. Louis Reid entend se présenter à la présidence de la Fédération provinciale, au cours de l'élection de l'an prochain. Il fait actuellement partie du bureau d'administration.

Tous ces hommes s'efforcent d'apporter nos problèmes régionaux à la table provinciale où ils sont, sans risque de se tromper, des leaders importants.

Le 26e congrès de la FCSCQ se déroule présentement dans un calme qui laisse, toutefois, présager un orage pour les prochains mois si le ministère n'accepte pas de considérer la commission scolaire comme un véritable gouvernement local avec tous les pouvoirs que cela comprend.

Voilà qu'aujourd'hui sourdent des gémissements annonciateurs de changements essentiels. Mais en voyant tout ce branle-bas de combat, on ne peut se défendre d'un certain scepticisme...

Dans la région

500 élèves du secteur français passent au secteur anglais

MONTREAL — Près de 500 étudiants du territoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean seraient passés, entre 1970 et 1973, du secteur français au secteur anglais.

Tels sont les chiffres que l'on retrouve dans l'enquête menée dernièrement par la Fédération des Commissions Scolaires Catholiques du Québec au sujet des changements de secteurs linguistiques par les élèves d'un certain nombre de commissions scolaires et de commissions régionales.

Si l'on regarde de plus près les statistiques fournies par les directeurs généraux de la région à la FCSCQ on remarque qu'au niveau élémentaire, 280 élèves de la Commission Scolaire d'Arvida, 74 de celle de Port-Alfred et 37 de Jonquière sont passés du secteur français au secteur anglophone.

Tandis qu'au secondaire, 73 de la CSR du Lac Saint-Jean et seulement 2 étudiants de Lapointe sont allés rejoindre le milieu scolaire anglophone.

Si l'on revient au secteur élémentaire, mais cette fois-ci dans les territoires scolaires de Valin, Port-Alfred, La Vallière, Arvida et Alma, un total de 30 élèves est passé au secteur anglophone.

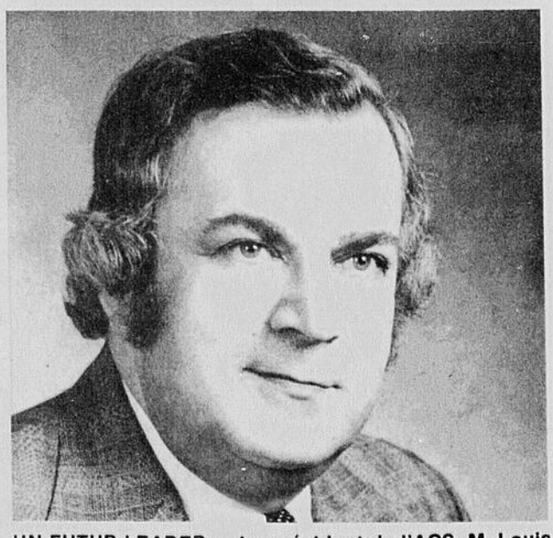

UN FUTUR LEADER — Le président de l'ACS, M. Louis Reid, entend se présenter à la présidence de la Fédération des Commissions Scolaires Catholiques du Québec, lors du congrès de l'an prochain. Il fait actuellement partie du bureau de direction du Conseil d'administration.

DE BONNE HUMEUR — Avant de recontrer les journalistes, le maire Henri Girard s'est rafraichi blaguant même sur le budget. Il a perdu sa bonne humeur lorsque le conseiller Roch Bergeron a affirmé que l'augmentation du taux de la taxe de 4 cents n'était que réaliste pour ne pas freiner l'évolution de Chicoutimi.

A Chicoutimi en 1974

Hausse de taxe foncière de $0.04

Par Guy BERGERON

Chicoutimi - Pour l'évolution normale de Chicoutimi, le conseil municipal n'avait pas d'autre choix que d'augmenter le taux de l'impôt foncier de 4 cents portant ainsi à $1.48 la taxe foncière pour 1974.

Mais selon le conseiller Emile Corneau et le maire Henri Girard, le conseil municipal aurait pu ne pas augmenter l'impôt foncier en 1974 il aurait pu même le diminuer. Mais si, l'augmentation a été decrétée à la suite d'un consensus de plus de six heures, les raisons sont simples, il s'agit de se donner une marge de sécurité; de maintenir l'évolution de Chicoutimi, pôle régional, et surtout de ne pas faire d'électoralisme en cette année d'élections.

Le tout marchait rondement, le maire Henri Girard ventant son administration, le président du comité des finances Emile Corneau dénonçant tous les prophètes de malheur qui avaient parlé d'une augmentation augmentation phénoménale du taux de la taxe.

Mais ce concensus qu'on voulait étanche s'est soudainement dissipé lorsque le conseiller Roch Bergeron, lui même membre du comité des finances a précisé qu'avec les données et les extrapolations pour 1974, Chicoutimi n'avait pas le choix d'augmenter son impôt foncier de 4 cents à moins de mettre de côté des projets comme l'aréna de poche.

Les contribuables de Chicoutimi connaissent maintenant que l'impôt foncier sera augmenté.

Pourquoi? Parce que l'essence et le carburant augmentent; le coût de la vie, l'entretien etc, comme dans le budget familial.

Aucun document si ce ne sont les paroles du maire Henri Girard et du conseiller Emile Corneau qui affirment avec emphase que tout va bien.

Pour certains, le maire aura prononcé son meilleur discours électoral vantant les conseillers, ses fonctionnaires dénoncant les prophètes de malheur allant même jusqu'à admettre ses erreurs.

Chicoutimi terminera-t-il son année financière avec un surplus budgétaire? On le croit mais les chiffres ne sont pas connus. Les extrapolations veulent un surplus.

Pour 1974, le budget sera de l'ordre de $6,710,204 comparativement à $5,748,224 en 1973 pour une augmentation de $961,980.

La valeur imposible sera de $145 millions.

Voilà pour les journalistes. Mais lorsque les questions commencent, le conseiller Paul Décoste devient modérateur.

Lorsque le conseiller Roch Bergeron parle de réalité avec l'augmentation du taux de la taxe, le conseiller Emile Corneau fait une colère noire contre le représentant du "Quotidien" qu'il accuse de ne pas avoir été le bon petit journaliste qui prend pour de l'argent comptant les paroles prononcées lors de la conférence de presse. "Tu veux semer la chicane, créer la zizanie", crie le conseiller Corneau en colère.

Il crit tellement fort que la conférence de presse prend fin. Les contribuables savent au moins qu'ils payeront 4 cents de plus d'impôt foncier en 1974.

Quant aux documents, le maire a promis que les journalistes auront toute la documentation en main dans quelques jours.

BUDGET — Le conseiller Emile Corneau, le maire Henri Girard et en avant plan le conseiller Paul Décoste au moment de dévoiler quelques lignes du budget 1974 de la municipalité de Chicoutimi.

Meurtre de Vaillancourt

Liberté provisoire demandée pour les deux accusés

Par Guy BERGERON

Chicoutimi - Me Bernard Lapointe et Claude Vaillancourt ont annoncé, hier, qu'ils présenteront une requête en Cour supérieure, mardi, pour obtenir la mise en liberté provisoire de J.-Edmond Vaillancourt et de Dame Irène Tremblay-Vaillancourt, tous deux accusés du meurtre de Marcel Vaillancourt, commis le 5 novembre, à Jonquière. Ces avocats défendent le couple devant les tribunaux.

Trouvés responsables de la mort de M. Vaillancourt par le coroner L.-A. Laliberté, J-Edmond Vaillancourt, et Mme Marcel Vaillancourt, respectivement frère et épouse de la victime, ont été accusés, hier matin, devant le juge Edmond Savard, de meurtre simple.

L'enquête préliminaire a été fixée au 23 novembre pour la forme.

Cependant, la demande de mise en liberté provisoire pour le couple relève de la Cour supérieure et les requêtes en cautionnement sont susceptibles d'être présentées seulement après des délais de plus de quatre jours selon la loi.

On se rappellera que les accusés ont été les témoins-importants, mercredi soir, lors de l'enquête du coroner tenue à Jonquière.

L'enquête policière dans cette affaire est dirigée par les détectives Léon-Maurice Tremblay, Gérard Bergeron et Yvon Martineau.

Une mort affreuse

SAGUENAY — M. Louis-Georges Tremblay, âgé de 24 ans, de la rue Wilbrod, à Hébertville-Station, a connu une mort affreuse lorsqu'il a été écrasé dans la cabine de son camion, à Saint-Marc-de-la-Tour, dans le comté de Saguenay.

Le camion-remorque, qui transportait des bouteilles d'eaux gazeuses, a quitté la route 138 pour aller prendre une embardée.

Il est probable que la victime se soit endormie au volant.

Usine d'eau lourde

Le projet pour la région est définitivement mort

Yvon LABERGE

CHITOUTIMI — Le projet d'usine d'eau lourde pour la région du Saguenay-Lac-St-Jean est définitivement mort

C'est ce que nous a confirmé, hier, le député du Lac St-Jean, M. Marcel Lessard, lors d'un entretien téléphonique.

M. Lessard précise que la teneur en deutérium de l'eau, n'est pas assez concentrée dans la région. L'implantation d'une usine d'eau lourde dans la province de Québec, n'est pas abandonnée pour autant.

En effet, le gouvernement fédéral projette la construction de deux complexes industriels, autre que celui situé dans la province de Nouvelle-Ecosse et le Québec a de bonnes chances de voir annoncer d'ici peu, le début des travaux.

L'emplacement, selon les prérogatives de l'industrie, conviendrait très bien pour l'établissement du complexe dans la région de Sept-Iles ou encore Chantilly. D'ailleurs, pour M. Lessard, le fait qu'il y ait déjà une usine de transformation de l'uranium dans ce secteur, favorise grandement le Québec.

"Je ne vois pas pourquoi le gouvernement du Canada irait implanter une telle usine ailleurs, puisque les énergies sont présentement concentrées dans cette région. Les ingénieurs sont sur place et déjà on a annoncé la construction d'une deuxième usine de transformation pour bientôt."

L'autre choix qui s'offre au gouvernement, est: soit l'implantation dans les provinces de l'Ouest ou encore dans l'une des provinces maritimes. Les études ne sont pas encore terminées, mais les décisions seront rendues publiques dans les délais les plus brefs.

Les raisons pour lesquelles les députés québécois, à Ottawa, insistent pour la réalisation du projet dans les limites de la province, s'expliquent par la crise de l'énergie qui secoue actuellement le Québec, mais surtout, le besoin d'industrie de pointe pour le développement économique du Québec.

Chicoutimi-Nord reçoit une réponse positive

CHITOUTIMI-NORD — La municipalité de Chicoutimi-Nord a reçu une réponse positive, à la demande d'une subvention permettant l'engagement d'un directeur des loisirs à plein temps. C'est ce qu'a déclaré le maire Jean-Claude Villeneuve, lors d'un entretien téléphonique, hier.

D'autre part, la fusion des services policiers de Chicoutimi-Nord et de Chicoutimi, est toujours à l'état d'étude et pour le moment, le statu quo est de rigueur. "Le Conseil municipal avait d'autres projets plus importants à l'étude, pour consacrer ses énergies à ce dossier. Il ne faut pas autant conclure que la fusion des forces policières avec celles de Chicoutimi, n'est pas importante, mais certains projets étaient plus pressants". Jusqu'à maintenant, deux rencontres ont eu lieu avec la municipalité de Chicoutimi et d'autres sessions d'études sont prévues pour les prochains mois.

Par ailleurs, pour profiter des subventions gouvernementales en rapport avec la construction de l'aréna de poche, les contrats doivent être signés avant la fin de novembre et la construction doit se faire entre le premier décembre et le début de mai. Le maire de Chicoutimi-Nord, M. Jean-Claude Villeneuve, a affirmé que les coûts prévus à cette date, ne doivent pas subir de changements d'ici à la fin des travaux. Rappelons que les estimés des ingénieurs prévoyaient une dépense de $490,000 et que la plus basse soumission reçue était de $571,000.

Reprise des négociations entre Price et le syndicat

Par Gabriel BERBERI

KENOGAMI — Les négociations ont repris entre la compagnie Price et la partie syndicale.

Aujourd'hui, les négociateurs syndicaux remettent à la partie patronale leur proprosition globale en vue d'un règlement. C'est Price qui a présenté cette enquête. Les échanges ont lieu au Motel Richelieu, d'Arvida.

Dans le milieu syndical, certains estiment qu'il s'agit de l'approche finale des deux parties, laquelle mettrait un terme à la grève des quelque 2,000 ouvriers affiliés à la CSN, et qui est en cours depuis le 10 août. Les travailleurs pourraient ainsi être rappelés en assemblées générales, dès demain, si le déblocage toujours anticipé, se réalisait aujourd'hui même.

On se souvient que les grévistes ont rejeté, en majorité, les dernières propositions de Price en date du 20 octobre.

A ce moment, ils jugeaient largement suffisantes les augmentations de salaire de la compagnie, mais exigeaient que l'employeur répartisse autrement l'argent dans le nouveau contrat, en investissant davantage pour le réaménagement de l'horaire de travail, les régimes de vacances et d'assurances et dans la protection des salariés en cas de boulversements technologiques.

Depuis le début, les négociateurs syndicaux déplorent que les représentants patronaux, dont le directeur régional de Price, M. D.-B. Geffken, ne s'expriment que difficilement en français, ce qui retarde l'allure des pourparlers.

Or, M. Geffken aurait accompli des progrès remarquables dans cette langue, au cours des derniers jours, d'après les renseignements recueillis, hier.

M. Maurice Vassart, l'émissaire du ministre Jean Cournoyer, dans le conflit de Price, est au travail depuis mardi dernier dans la région, afin de presser les deux parties à s'entendre pour le renouvellement du contrat échu en avril dernier.

Happée à sa descente d'autobus

MISTASSINI — Une fillette âgée de 10 ans, Gaby, fille de M. et Mme Laurent Bouchard de Mistassini a été happée hier après-midi au moment où elle sortait d'un autobus scolaire.

L'accident est survenu vers 15h40, à Mistassini lorsque l'automobile conduite par M. Réal Girard de la route rurale numéro 3 de Notre-Dame-de-Lorette a happé la fillette au moment où elle quittait l'autobus scolaire.

La Sûreté du Québec à Dolbeau mène une enquête dans cette affaire.

Fin de Perspective-Jeunesse

Les 186 employés seraient mis à pied

Par Serge CLOUTIER

Alma - Les 186 employés de Perspective-Jeunesse perdront leur emploi le 31 décembre prochain, et le programme fédéral d'encouragement à la créativité des jeunes sera probablement abandonné. Le Secrétariat d'Etat mettrait fin à Perspective-Jeunesse dans sa forme actuelle, et le budget qui y était consacré depuis trois ans sera transféré au Programme des Initiatives Locales.

C'est ce qui ressort d'une enquête que nous avons menée à Québec et dans la région depuis la rumeur, entendue cette semaine, voulant que les fonctionnaires du programme soient mis à pied pour de bon dès décembre. En fait, Perspective-Jeunesse étant un programme annuel, renouvelable ou non, selon le bon vouloir du Secrétariat d'Etat, les employés recevaient chaque année une lettre ou un avis de congédiement, mais la plupart du temps, le Parlement votait un nouveau budget, ce qui relançait chaque année le projet.

Cette année, la mise à pied serait définitive, et c'est avec un ressentiment certain que les fonctionnaires concernés ont confirmé avoir reçu "leur cadeau de Noël du Gouvernement".

Le budget consacré à Perspective-Jeunesse était en 1973 de 40 millions de dollars, dont 36% était consacré au Québec, soient 12 1/2 millions. De ce montant, le Saguenay Lac St-Jean pouvait compter sur $900,000.00. Le Secrétariat d'Etat remettrait le budget concerné aux Initiatives locales, et le nombre d'emplois temporaires ainsi créés annuellement ne serait pas modifié sensiblement. Un budget symbolique, ou même "politique" de $5 millions serait consacré à une nouvelle forme de Perspective-Jeunesse, pour les projets touchant la citoyenneté, le bilinguisme, selon un de nos informateurs.

Sans connaître les raisons qui seront invoquées par le Secrétariat d'Etat lorsque la nouvelle sera confirmée, si elle l'est vraiment, ce qui ne saurait tarder, il semble que les fonctionnaires mis à pied en connaissent plus long qu'ils ne veulent le dire. Parmi les raisons poussant le Gouvernement à transférer Perspective-Jeunesse à Initiatives locales, il y a les accusations d'ingérence politique dont ont été l'objet des hommes politiques l'été dernier lors du choix des projets, et aussi la satisfaction qui serait créée dans la Fonction publique fédérale. Les Initiatives locales n'ayant à peu près jamais de saveur contestataire, il serait difficile de voir surgir des accusations à incidence politique. D'autre part, les fonctionnaires fédéraux auraient toujours mal accueilli ceux de Perspective-Jeunesse, qu'ils qualifiaient de "blue jeans bureaucrates", avec qui on refusait même parfois de monter en ascenseur, nous a-t-on raconté.

Un fonctionnaire haut placé à Perspective-Jeunesse nous déclarait qu'il "fallait s'attendre maintenant à voir les étudiants intégrés à des groupes communautaires sans caractère propre à la jeunesse, et c'est ce qui est le plus regrettable, puisque Perspective-Jeunesse était le seul programme gouvernemental à permettre aux jeunes de faire valoir leur créativité."

AVEZ-VOUS ACHETE VOTRE BILLET

MAISON "OPTIMISTE"

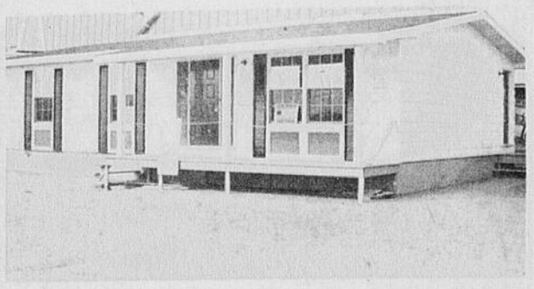

Encouragez les oeuvres "Optimiste" en vous procurant dès maintenant un billet pour gagner cette magnifique maison de $25,000. (ameublement et terrain inclus).

Ces billets sont en vente: $1.00 du billet dans les tabagies, à la maison optimiste à Place du Saguenay et chez tous les dépositaires de Loto-Québec.

Le tirage aura lieu le 21 décembre.

A qui la chance!

COMMENTAIRE QUOTIDIEN

Le drame de l'avortement

Le problème de l'avortement est à l'ordre du jour et il soulève bien des passions. Au Saguenay-Lac-Saint-Jean, il heurte les convictions religieuses d'une masse encore imposante qui, malgré la désertion des tièdes devenus non-pratiquants, manifeste énergiquement son opposition.

L'intérêt de nos lecteurs a été aiguisé tout particulièrement au cours des deux dernières semaines après l'explosion de colère du célèbre comédien Jean Duceppe contre l'attitude du Père Marcel-Marie Desmarais lors d'une émission de "Pierre, Jean... jasent" au canal 6. Impulsif, M. Duceppe, qui anime l'émission avec le chanteur de charme Pierre Lalonde, a élevé la voix en cognant du poing sur son pupitre dans une tentative d'interrompre l'explication que le religieux donnait de son livre contre l'avortement. M. Duceppe a vu rouge surtout lorsque le Père Desmarais en a profité pour contre-attaquer les comédiens et artistes de la télévision, comme Lise Payette, Mimi d'Estée et Pauline Julien devenues les Jeanne d'Arc de...l'avortement libre.

Nul doute que les partisans de l'avortement sur demande voient dans l'acquittement du Dr Henry Morgentaler, dont le tableau de chasse est garni de quelque 7,000 avortements, le présage d'une loi légalisant l'avortement. Car le Dr Morgentaler a reçu l'absolution du jury même si le code criminel canadien fait de l'avortement illégal un grave acte criminel dont l'auteur peut encourir l'emprisonnement à perpétuité.

Si le médecin montréalais a évité les peines prévues par la loi, c'est parce que la défense a eu l'habileté d'imposer au jury les prescriptions de l'article 45 du code criminel qui sont ainsi énoncées:

"Toute personne est à couvert de responsabilité criminelle lorsqu'elle pratique sur une autre, pour le bien de cette dernière, une opération chirurgicale a) si l'opération est pratiquée avec des soins et une habilité raisonnable, et b) s'il est raisonnable de pratiquer l'opération, étant donné l'état de santé de la personne au moment de l'opération et toutes les autres circonstances de l'espèce".

Quoi qu'il soit, la décision du jury peut être considérée par tout médecin comme une autorisation à défier la loi. La sentence a été portée en appel.

La question de l'avortement continuera certes de provoquer des débats passionnés. Elle affronte, suivant la pensée moderne, le "choc du futur" qui bouleverse l'ordre des valeurs et vise la destruction des institutions jusqu'à maintenant essentielles à l'épanouissement de la civilisation.

A l'échelon universel, l'augmentation de la population provoque de graves inquiétudes. Le malheur toutefois, c'est que les familles nombreuses sont l'apanage des pays pauvres où l'enfant est plongé dans un monde de misère. Par contre, dans les pays industrialisés, où l'enfant est un "placement" suivant les démographes-économistes, on doit faire appel à l'immigration. C'est la situation du Canada.

Dans notre pays, si on renonçait a tout moyen contraceptif et à l'avortement, on dénombrerait 1,400,000 naissances annuellement. Or, l'an dernier, plus d'un million de naissances ont été évitées, selon le professeur de démographie à l'Université de Montréal, M. Jacques Henripin. Le nombre d'avortements spontanés (moins d'un mois) est d'environ 60,000 et celui des avortements provoqués se situe à environ 75,000, dont 20,000 sont pratiqués clandestinement.

Tous les spécialistes recommandent l'enseignement des méthodes contraceptives afin d'éviter le drame de l'avortement. Le problème est universel. Plusieurs pays sont profondément divisés sur la question.

On constate cependant que l'avortement libre et gratuit provoque une désagrégation accentuée des moeurs comme en Yougoslavie, où le journaliste américain Lennart Cedrup observe, dans une enquête récente, que "L'interruption de la grossessse tend plutôt à agir comme une facilité, une garantie de "sécurité sociale", en plus de la contraception, pour inciter les mineures — ou majeures — à la débauche, que comme un remède à une situation inévitable, provoquée par la contrainte abusive d'une société oppressive".

Les éléments de solution à ce problème contemporain très complexe se situent dans l'éducation de méthodes contraceptives et l'aide de l'état aux mères qui n'ont pas les ressources nécessaires pour élever décemment leur enfant. "Avant de prétendre que les lois sur l'avortement sont trop libérales, insiste la directrice nationale du service d'aide aux femmes enceintes, Mme Lore Perron, le législateur devrait s'assurer que tout le monde sait comment éviter la grossesse et que les méthodes contraceptives sont mises gratuitement à la disposition de tous".

Au Danemark, avant d'appliquer la solution extrême, l'avortement, on offre à la mère d'autres solutions dont une aide véritable de l'Etat si elle accepte de maintenir la vie à l'être en formation dans son sein.

L'action du gouvernement québécois, qui s'inquiète pourtant devant le taux alarmant de la dénatalité, est beaucoup trop timide. Les opposants du canal 6, le Père Desmarais et le comédien Jean Duceppe, s'accordent avec l'ensemble de la population pour déplorer le désintéressement apparent de l'Etat.

Car, quoi qu'on en dise, l'avortement ne sera jamais une solution, mais un mouvement de désespoir que la nation doit prévenir.

Bertrand TREMBLAY

BLOC-NOTES

Plan à exécution

LE CAIRE--Le plan Kissinger se met laborieusement en place. Après trois jours de discussions au kilomètre 101, égyptiens et Israëliens sont parvenus hier à un compromis aux termes duquel les israëliens récupèrent les prisonniers détenus par l'Egypte et les égyptiens obtiennent de ravitailler Suez et la troisième armée en approvisionnement non militaire.

Autrement dit, sur les six points proposés par Monsieur Kissinger la semaine dernière et acceptés par les deux parties dimanche dernier, quatre vont être mis en application à partir d'aujourd'hui.

Ce sont les points relatifs aux postes de contrôle sur la route le Caire-Suez qui passent des israëliens aux casques bleus, au ravitaillement de la ville de Suez et de la troisième armée (approvisionnement militaire sous la supervision des casques bleus avec contrôle israëlien sur la rive ouest du canal), l'évacuation des blessés civils de la ville de Suez et l'échange des prisonniers. L'Egypte a du reste, selon l'O.N.U., déjà fourni à Israël hier après-midi la liste complète des prisonniers.

En revanche le point sans doute le plus important pour l'avenir, à savoir le point relatif au retrait sur les lignes du 22 octobre, est complètement passé sous silence.

Joie, mais aussi déception: ces deux sentiments résument les réactions des israëliens à l'annonce, hier soir, d'un échange immédiat des prisonniers. Joie évidente, puisque l'échange des prisonniers blessés et valides commencera dès ce matin et sera terminé dans une semaine.

Déception et angoisse dans bien des familles, car toutes les estimations donnaient un chiffre supérieur de cent à cent cinquante hommes à celui remis par les égyptiens au général Yariv, et qui arrive au total à deux cent trente huit prisonnier. Il apparaît ainsi que parmi les disparus que l'on pensait prisonniers, beaucoup en réalité ont été tués au cours des combats. D'ici ce soir, toutes les familles des prisonniers portés sur les listes auront été informées.

Cependant, on est dans l'ensemble satisfait en Israël de l'accord qui vient d'être conclu. Les premiers informés -- soldats israëliens et journalistes qui se trouvaient au kilomètre cent un -- ont immédiatement trinqué à la bonne nouvelle, grâce à l'obligeance du général Yariv qui leur avait fait envoyer des boissons.

La satisfaction israëlienne s'explique par un certain nombre de raisons: l'échange de prisonniers lui-même, et le fait que, pour le moment du moins, il n'est pas question d'un retour aux lignes du 22 octobre, sinon dans le cadre "d'un désengagement et d'une séparation des forces", auxquels les israëliens sont tout disposés.

Madame Meir, rappelle-t-on a déclaré qu'elle voudrait voir les forces israëliennes repasser le canal, et les forces égyptiennes en faire autant, chacun revenant plus ou moins sur ses positions d'avant la guerre de "Kippour".

En ce qui concerne le problème du contrôle, sur lequel les israeliens paraissent avoir fait des concessions, les observateurs estiment que ces dernières semblent laisser à Israël le moyen de surveiller non seulement les fournitures à la troisième armée -- puisqu'il aura le droit de les contrôler en un point -- mais également le ravitaillement de la ville de Suez. Ce ravitaillement se fera uniquement sous le contrôle de l'ONU, mais certains arrangements techniques, pensent les observateurs, pourraient faire en sorte, qu'aucune fourniture d'ordre militaire ayant une réelle importance ne puisse passer, à supporter -- ce que l'on n'a aucune raison de croire -- que l'ONU veuille fermer les yeux.

SAVOIR DIRE

Il y a lâche et lâche...

"C'est trop **lousse**", me dit le tailleur en parlant de la veste que je fais retoucher. Je sursaute. Le mot "lousse" est de l'anglais (loose). Il n'a aucun sens en français. J'en fais part à mon tailleur qui me regarde bouche bée. "Mais que dire, alors, dans ce cas?"—"Tout simplement **lâche**". "Eh non, réplique le brave homme, lâche signifie autre chose." Faut-il, en plein milieu de mon essayage, lui donner un cours de français? "Depuis le milieu de XIIe siècle, le mot **lâche** signifie **non tendu.** C'est clair. Ca remonte assez loin pour vous, monsieur le tailleur? Il prit ensuite le sens de **sans courage.**" Relâché signifie moins tendu. Une conversation relâchée est une discussion qui a lieu dans la détente. Tout le contraire donc d'une conversation tendue, de rapports tendus entre deux personnes. Un vêtement lâche est un vêtement trop grand, pas assez ajusté (tendu). Si un cinéma fait relâche, c'est qu'on se repose un peu, l'été par exemple, et qu'il y a détente. De lâche vient le verbe lâcher qui signifie **laisser aller.** Quand à **échapper** qu'on emploie souvent au Québec au lieu de **laisser tomber,** il signifie d'abord sortir de la chappe (manteau) en la laissant aux mains du poursuivant.

Louis-Paul Béguin,
Office de la langue française.

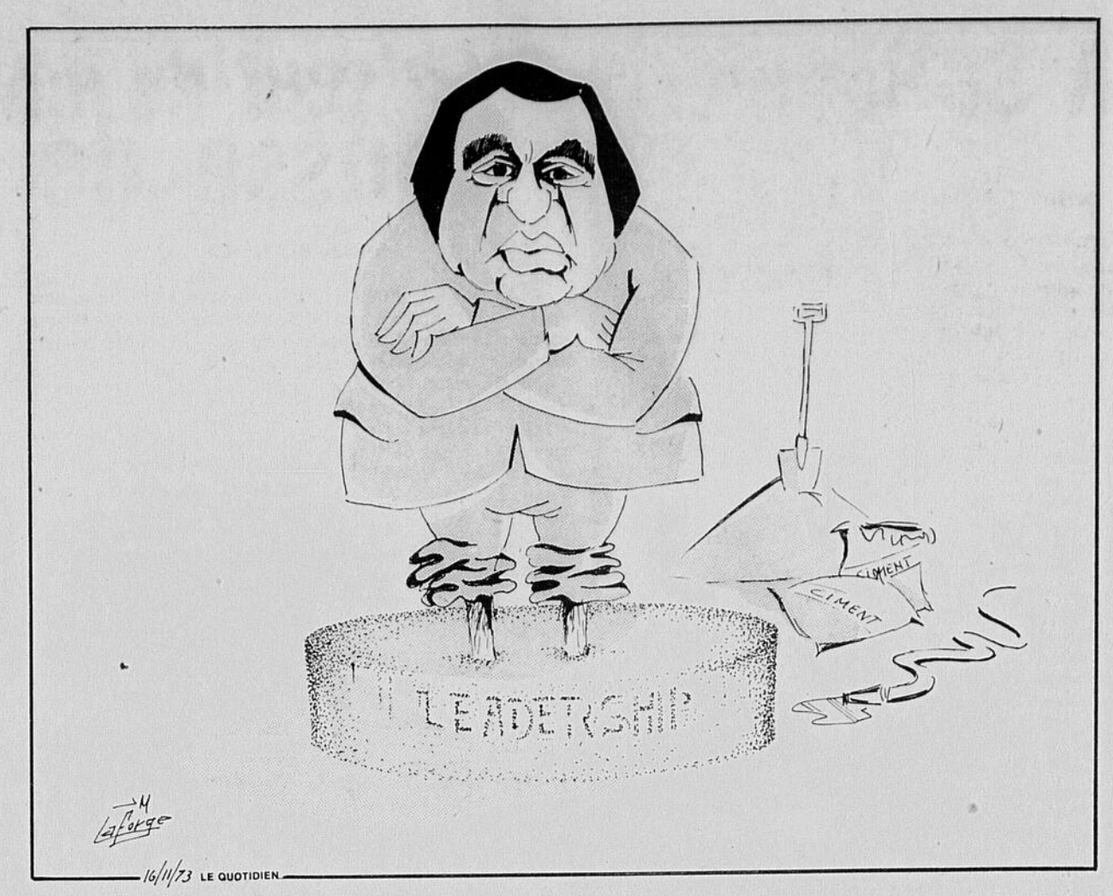

PAROLE AUX LECTEURS

Quand je vous lis, je digère mal...

Réflexions pour M. Augustin Landry (mage et prophète). (Frustration: psychologie: état de l'individu dont une tendance ou un besoin fondamental n'a pu être satisfait et s'est trouvé refoulé.)

Il y a de ces gens qui sont toujours du côté des vainqueurs, dirait-on, par une espèce de phénomène inexpliqué, inexplicable, dont vous, M. Landry (vous donnez cette impression, en tout cas). Et pourtant, je me rappelle certaine élection municipale où vous vous cassâtes la gueule, M. Landry...

Si vous passez votre temps à parler, dans un de vos articles, de "frustrer", on finit par croire que vous parlez en expert, ma foi.

Ca fait plusieurs fois que je lis de vos opinions dans les journaux, et, à chaque fois, je digère mal: on croit entendre le prophète, avec la Vérité, Une, Indiscutable, Décisive.

Il est vrai, vous me faites enrager, mais vous me faites rire, encore plus. En fait d'âneries, il est difficile d'en inventer de plus cocasses: on n'a qu'à vous lire, ça détend quand même, à la longue. Il y a aussi M. Claveau, le candidat défait à Chicoutimi lors des dernières élections, le libéral, vous connaissez? Très drôle aussi, le cher homme.

M. Lévesque ne se réjouissait pas, le soir du 29. Ce n'était guère réjouissant, voyez-vous: il venait d'être lui-même défait (avec à peu près le double de voix de votre idole, M. Bourassa), un gouvernement bien trop majoritaire venait de prendre le pouvoir pour quatre ans (je connais des libéraux qui déploraient cet état de fait, également). M. Lévesque, lui a un petit défaut: il réagit aux frustrations, mais ça ne dure guère, et il ne se défoule pas dans les journaux.

Vous (hé oui: vous!) et votre grand et noble Parti Libéral avez récolté 102 sièges à l'Assemblée Nationale. Fort bien, et le méchant Parti Québécois, rien que six. M. Landry, de grâce, allez un peu plus loin que votre nez, faites parler un peu les chiffres, vous, exprof de mathématiques. Regardez un peu le nombre de votes, en %: 30% pour le vilain Parti Québécois, et 55% pour le Parti Libéral (Je vous l'accorde, les chiffres ne sont peut-être pas exactement exacts: je n'ai pas la science infuse, pardonnez-moi mon Père. C'est toujours mieux que la science confuse, de certains.)En passant, sur ces 55%, je connais un type qui a voté libéral de peur de perdre sa pension de vétéran...Tout le monde n'est pas libéral, non plus à 100%, ça arrive.

Je suis péquiste, de récente date, ex-libéral. Je ne suis pas un péquiste enragé qui veut mordre tous les gros méchants libéraux. J'ai mon opinion, ils ont la leur. Je parle encore aux libéraux des alentours. Je ne me sens pas plus frustré que cela, sauf pour ces six aberrants sièges contre 102: que voulez-vous, je conçois mal cette situation quand même illogique.

Le peuple a jugé que 8 députés suffiraient pour former l'Opposition. Vous avez une piètre opinion du peuple, M. Landry, pour affirmer un si catégorique jugement. Que faites-vous donc entre autres de ces 30% de gens qui ont notamment voté pour l'autre parti? Vous croyez donc que ces 30% sont satisfaits de 6 députés, alors qu'il devrait y en avoir logiquement au moins 25? Vous divaguez, ou alors vous êtes bien naïf, M. Landry, dans ce cas, adhérez au plus tôt au Crédit Social.

Vous vous attaquez aux journalistes. Ca ressemble à ce cher M. Dupuis qui ne sait plus quoi invoquer pour justifier sa déconfiture: pourtant, tiens, vous en avez là un, un authentique frustré de la politique (Made in Quebec: tout droit de reproduction, copie partielle ou totale, interdit, sans le consentement explicite de M. Réal Caouette, maître après Dieu dans la galère créditiste). Revenons à nos journalistes. Il y a de bons et de mauvais journalistes, comme dans n'importe laquelle profession, M. Landry. C'est pourtant élémentaire: tout le monde, ou presque, comprend cela, les vainqueurs y compris.

L'indépendance, M.Landry, on l'aura, même s'il faut attendre dix ans encore: les bonnes choses, se laissent désirer. Je ne m'inquiète pas outre mesure des gens de votre acabit, ils sont toujours en retard de 4 ou 5 longueurs sur le commun des mortels, ils n'y peuvent rien. L'Indépendance sera un progrès, vous devez être allergique au progrès, ça ne se soigne sans doute pas, pas encore. Restez colonisé, M. Landry, vous le pouvez: on est dans un pays libre.

De grâce, n'écrivez plus dans les journaux, ça ne fait pas sérieux du tout. J'aime le Québec, plus que jamais. Sans M. Bourassa, et sans sa formidable équipe (enfin, vous le dites).

Claude Gignac,
141, St-Louis,
Kénogami.

Le 12 novembre 1973.

Solution à la relève en agriculture

Avec les congrès régionaux de l'Union des Producteurs Agricoles, il semble bien qu'un débat sur le problème de la relève en agriculture est lancé à la grandeur du Québec. J'ai déjà personnellement participé à ce débat en faisant connaître par la voie des journaux mon opinion sur cette question. Je me suis limité à date à une étude du problème.

J'ai mentionné précédemment l'intérêt des jeunes envers l'agriculture. L'existence de cet intérêt ne semble présenter aucun doute.

Des enquetes le confirment et la présence de 35 étudiants en Collège I à l'option agricole du Campus Collégial d'Alma est un fait rassurant.

L'objectif de cette nouvelle option agricole est de préparer des exploitants de ferme.

On est donc place en face de la situation suivante: un côté, on déplore l'absence des jeunes en agriculture; de l'autre côté on constate l'intérêt de ceux-ci envers l'agriculture.

L'établissement est actuellement le seul mécanisme à la disposition du jeune pour intégrer la production agricole. C'est à mon point de vue à ce niveau que se situe le problème et que doivent s'élaborer les solutions. Les jeunes n'on pas le choix actuellement; ils doivent avoir recours à cette formule d'établissement qui ne leur convient pas. Ils doivent nécessairement passer par ce canal qu'on devra élargir si on veut changer la situation. Pour favoriser l'accès des jeunes en agriculture, je verrais bien la mise sur pieds d'Unités de Travail et de Production Agricole. Ces unités auraient pour fonction de fournir aux agriculteurs en place de la main d'oeuvre qualifiée, des services de productions agricoles spécialisées et réaliser des projets de productions agricoles. Ces organisations seraient administrées par les jeunes agriculteurs eux-mêmes. Pour le moment il est difficile de préciser le nombre de personnes qu'il conviendrait de regrouper dans ces organisations.

Je pense personnellement à un nombre de 4 à 8 personnes; mais il faudrait une étude plus approfondie de la question avant d'y aller d'une recommandation. Les avantages que je vois à la mise en place de cette formule sont les suivants:

—N'exige pas une mise de fond considérable au départ;

—conserve aux jeunes l'accès à toutes les mesures de sécurité sociale (assurance-chômage etc...)

—Facilite l'organisation de la répartition du temps et du travail;

—Favorise le travail d'équipe;

—Permet la conservation de la facilité de changer ou modifier un choix;

—Permet une intégration progressive et un bon apprentissage;

—Laisse place à beaucoup d'initiative individuelle et de groupe;

—Offre aux jeunes une sécurité de revenu et des conditions sociales égales à celles des autres secteurs d'activités.

Ces unités de travail et de production agricole apporterait un équilibre dans le milieu agricole. Les agriculteurs en place ont les capitaux, et l'expérience. Tandis que les jeunes par cette formule offriraient leurs connaissances leurs bras et leur esprit d'initiative.

Cet équilibre manque actuellement et pourrait ainsi être partiellement atteint.

L'implantation et le fonctionnement des ces Unités de travail et de production agricole nécessitera la collaboration des agriculteurs, des gouvernements et des conseillers en agriculture.

C'est ce monde qui peut et qui doit créer le climat et les dispositions favorables.

En outre le Ministère de l'Agriculture pourrait subventionner ces unités de travail et de production agricole.

La mise sur pieds de ces sturctures est une solution à envisager à ce problème. Je voudrais que cette suggestion suscite des discussions et des commentaires dans le milieu. C'est pourquoi je la formule dans l'intérêt des jeunes, de l'agriculture et de la société en général.

Réal Bouchard,
Saint-Bruno,
Lac-St-Jean.

Le 8 novembre 1973.

A NOS CORRESPONDANTS

Le Quotidien du Saguenay-Lac-St-Jean met gratuitement à la disposition de ses lecteurs cette rubrique d'expression d'opinion. Le journal se réserve toutefois le droit du choix des lettres à publier, une sélection basée sur l'intérêt général pour les lecteurs.

Ces opinions émises par nos correspondants se doivent d'être résumées dans toute la mesure des possibilités et comporter un caractère général.

Nous nous devons également de publier toutes les lettres sous la signature et l'adresse véritables des auteurs.

A St-Honoré on n'a pas de complexe

Par
Réjean TREMBLAY

ST-HONORE — Si les gens des "grandes" villes s'imaginent que St-Honoré, St-Charles, St-David, St-Fulgence, Ste-Monique et une foule d'autres municipalités du même genre dans la région, sont situées à l'autre bout du monde, à trois pouces en haut de la carte pour employer l'expression populaire, le maire de St-Honoré a la réplique vive: "Ecoute, les vieux complexes sont disparus. Nous avons tous les avantages des villes, moins les désavantages. Nos enfants ont de la place pour jouer, on peut faire de la motoneige en sortant dans la cour de la maison, nous sommes bien organisés au niveau de la police, des pompiers, du sport et des loisirs. Ça prend six minutes pour descendre à Chicoutimi... et notre air est pur."

St-Honoré évolue... et vite. Les projets fusent de part et d'autres. Les espoirs sont sérieux. La mine de columbium qui a fait les manchettes des journaux de la province, devrait normalement débuter ses opérations de mise en marche au début de 1974, des promoteurs travaillent à développer l'aéroport de St-Honoré et l'expansion domiciliaire connaît un "boum" sans précédent

C'est ainsi que l'on a construit plus de trente maisons à St-Honoré au cours de la dernière année, et que la ville est prête à en accueillir 300 autres si nécessaires.

D'AUTRES HLMS...

A l'exemple de d'autres municipalités rurales, St-Honoré se dotera d'habitations à loyers modiques; douze unités en tout, évaluées à $275,000. D'ailleurs, M. Bergeron se rend aujourd'hui à Québec, signer les derniers documents. Comme le député Gilles Marceau a exprimé le désir d'être présent lors des cérémonies de la première pelletée de terre (ou de neige), on prévoit commencer les travaux officiellement, lundi prochain.

LA FUSION...

Alors que les requêtes en fusion prennent un certain temps à se concrétiser au niveau des villes, St-Honoré "Village" et St-Honoré "Paroisse" terminent leur première année comme municipalité fusionnée.

Le bilan est vite compté dans l'optique du maire Bergeron:

"C'est une nette amélioration dans tous les secteurs", de souligner le maire réélu au début de novembre". Les gens ont bien accepté la fusion après qu'on leur ait bien expliqué les causes et les avantages de l'opération."

M. Bergeron a expliqué qu'il avait fallu effectuer certains changements dans le mode de taxation afin d'équilibrer les redevances des deux parties, mais qu'en général, le contribuable n'a pas été tellement touché. Le budget est cependant passé de $56,000 à $11,000 et les moyens d'action de St-Honoré se sont évidemment accrus.

"C'est la plus belle chose qu'on ait faite, de conclure M. Bergeron, et les gens des villes ne sont pas plus intelligents que nous-autres, de ne pas pouvoir s'entendre. Nous autres aussi, c'était compliqué, mais on a plié chacun de notre bord, et aujourd'hui, c'est toute la population qui profite de la fusion."

CONSTRUCTION DE SERVICES: Si nécessaire, St-Honoré peut accueillir 300 maisons, déclare M. Edgar Bergeron, maire, qui supervise la construction de services d'aqueduc et d'égout.

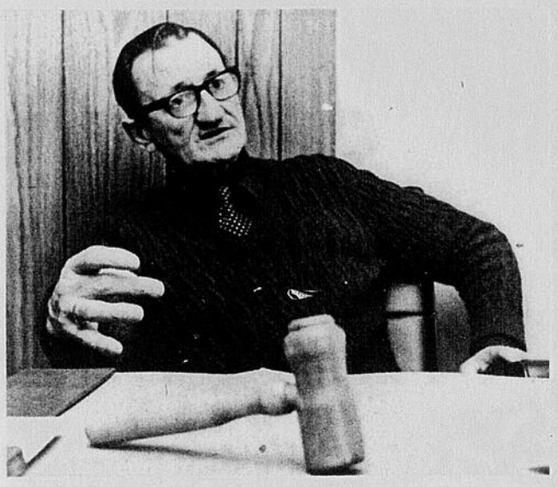

Le maire Edgar Bergeron de la nouvelle municipalité fusionnée de St-Honoré.

Sur la rive nord

Projet d'enfouissement sanitaire commun

Par
Réjean TREMBLAY

M. JOS-NIL GIRARD

ST-AMBROISE - Le premier comité régional rural d'enfouissemant samitaire a été créé récemment, et il tenait une réunion mercredi soir à St-Ambroise.

Le comité réunit les municipalités de Bégin, de St-Charles, de St-Ambroise, de Shipshaw, du Canton Tremblay, St-Honoré et de St-David-de-Falardeau, toutes des municipalités rurales de la rive Nord du Saguenay, et M. Jos-Nil Girard, maire de St-Ambroise en est le président.

Il y a déjà deux mois que les municipalités rurales ont reçu l'avis du gouvernement de fermer leurs dépotoirs à ciel ouvert. Il semble que les mucicipalités concernées n'aient pas trop apprécié les recommendations du ministre responsable de l'Enrironnement, M. Victor Goldbloom, mais que devant l'évidence, on ait résolu de passer à l'action.

ENTRE ST-AMBROISE ET ST-HONORE

L'emplacement de l'enfouissement sanitaire a déjà été choisi entre St-Ambroise et St-Honoré. On a considéré cet endroit à cause de différents facteurs. Premièrement, on voulait que le lieu choisi soit au centre des diverses municipalités concernées, et de plus, il fallait que le sol corresponde aux normes du ministère. Différents sondages prouvent que le sol est étanche jusqu'à la limite de 15 pieds imposée par les officiers du service de protection de l'Environnement.

Le président du comité, M. Jos-Nil Girard, a rapporté que le comité avait atteint le stage des études; chaque municipalité devra fournir ses coûts actuels de cueillette des vidanges et les donner au comité régional.

Il semble assuré que cette nouvelle forme de traitement des ordures ménagères entraînera une augmentation des coûts, mais selon M. Girard, il faut faire face aux responsabilités du monde moderne.

Un des directeurs du comité, le maire de St-Honoré, M. Edgar Bergeron, a commenté la position du comité face aux demandes gouvernementales: "Dans le fond, il faut admettre qu'ils ont pratiquement raison. On ne pouvait plus continuer avec nos dépotoirs à ciel ouvert et nos camions ordinaires. Quand il vente le moindrement, on risque que les ordures s'envolent et polluent notre environnement."

Le maire de St-Honoré estime que le coût de revient de la cueillette des ordures et de leur enfouissement, s'élèvera à $17 ou $18 par porte. C'est évidemment plus que les coûts actuels, qui pour St-Honoré, par exemple, atteignent tout juste $12.

La SUPER Loto c'est tout un cadeau

FOURRE-TOUT QUOTIDIEN

REELU A LA VICE-PRESIDENCE

M. ULRIC BLACKBURN, président de la Commission scolaire de Chicoutimi qui vient d'être réélu 1er vice-président de l'Association des Commission scolaires du Québec, en congrès à Montréal.

PROJETS DE L'ALCAN

Selon le Soleil de Québec, l'Alcan a engagé des pourparlers avec l'Hydro-Québec pour la revision des contrats en vertu desquels la compagnie vend à l'Hydro l'électricité produite dans ses centrales et dont elle n'a pas besoin pour ses alumineries.

L'objectif de ces négociations serait de permettre à l'Alcan d'utiliser éventuellement toute l'électricité produite dans ses centrales au Saguenay-Lac-Saint-Jean, ce qui forcerait l'Hydro-Québec à importer de l'énergie dans la région traditionnellement exportatrice de l'électricité.

Selon la même source, l'entente à être conclue entre l'Hydro et l'Alcan permettrait à cette dernière de s'engager dans un programme d'investissement d'une certaine envergure, incluant l'addition, au coût de $15 à $20 millions, de deux nouvelles salles de cuves à Isle-Maligne.

Le projet de centre de coulée de lingots dans la région de Chicoutimi, près de l'usine des Siliciums s'inscrirait également dans cette perspective. Par ailleurs, certains soutiennent aussi que la compagnie envisagerait la construction d'une nouvelle aluminerie, de la grosseur de celle d'Alma, dans le secteur de Port-Alfred.

MALAISON DE RETOUR...

Le maire de Kénogami arrive tout juste de Québec...et le voyage semble avoir été fructueux. C'est ainsi que deux règlements d'emprunt ont été acceptés, soit celui permettant l'amélioration du réseau Ouest de la Rivière aux Sables et l'autre concernant le kiosque municilal de taxis.

De plus, M. Malaison a reçu confirmation que les feux de circulation que la municipalité entend installer sur le Boul. Nelson, seront livrés dans les quinze prochains jours.

ALTERCATION MALAISON-GAGNE...

Par ailleurs, le maire de Kénogami a refusé catégoriquement d'épiloguer sur une violente dispute qu'il aurait eue avec le maire Camil Gagné récemment.

L'incident serait survenu, il y a quelques semaines déjà, au Mémorial Hall de Kénogami, et selon des témoins après que le maire Gangé se soit comporté d'une façon "pour le moins curieuse", M. Malaison aurait attendu le maire Gagné à l'extérieur et lui aurait fait connaître sa façon de penser entre quatre yeux. M. Malaison n'a pas nié l'incident, mais il a refusé de le commenter. "D'ailleurs, a-t-il déclaré, tout est oublié".

UN BRAVE OPTIMISTE...

MM Richard Desbiens et Marcel Bergeron, de Chicoutimi, tous deux âgés d'une douzaine d'années, recevront une médaille pour bravoure, lundi soir prochain. Le jeune Desbiens a rammassé un revolver cet été, et au lieu de s'amuser avec l'arme à feu, est allé directement au poste de police. Ce geste a, par la suite. permis l'arrestation de dangereux bandits.

LE RAPPORT MOUSSALY

Plusieurs personnes s'étonnent de l'importance qu'on accorde à l'économiste de l'Université du Québec à Chicoutimi pour son dernier rapport (plus de 1,000 pages) sur le développement du lac Albanel et les retombées économiques sur la région Saguenay-Lac-Saint-Jean, prétendant qu'il n'a fait que copier des rapports préparés par d'autres spécialistes, dont celui de M. René Sirois, directeur de l'économie minérale et du développement au ministère des Richesses naturelles et portant sur l'évaluation du potentiel minier de la région du Lac Albanel et du lac Chibougamau.

Les défenseurs de M. Serge Moussaly soutiennent que l'économiste a dû consacrer plusieurs heures pour grouper dans un seul volume ces données et que les informations publiées jusqu'à ce jour indiquaient clairement que le travail de M. Moussaly n'en fut pas un de recherches proprements dits, mais de consultation de dossiers. Voilà la position des deux parties.

CLUB OPTIMISTE DE ROBERVAL

Le Club Optimiste de Roberval a honoré, cette semaine, de façon spéciale, 10 jeunes du secteur pour leur travail méritoire au cours des derniers mois.

Les jeunes qui ont été honorés à l'occasion de la semaine d'appréciation de la jeunesse, sont Julien Joncas, le hockey; Caroline Doré, pour les majorettes de Roberval; Louis Laforest, pour le baseball; Josée Faubert, au judo; Muriel Lachance, au théâtre; Martin Gagnon et Joël Doyon, au hockey mineur; Muriel Lachance pour son talent en art oratoire et Alain Tremblay, représentant les camelots.

CRSS

L'élection des membres du Conseil d'administration du Conseil de la santé et des services sociaux

Woolworth
RUE RACINE, CHICOUTIMI

SPECIAUX DU SAMEDI

Spéciaux fantastiques de 15 minutes, annonces à l'intérieur du magasin, plusieurs fois dans la journée du samedi.

Tirage de 2 soutiens-gorge d'une valeur de $9 chacun, de marque "Wonderbra". Demandez vos coupons au département des vêtements de base. Tirage à 1h. et 3h.	**MANTEAUX 3/4** en simili-fourrure, pour dames. Grs: 32 à 38. Spécial Woolworth $30	**INTERPHONE** (Walkie-Talkie), de marque "Play Mate", fonctionne avec piles. Spécial Woolworth 11.97	**CHOCOLAT** aux cerises. spécial woolworth .53 lb.	**HARNAIS** pour ski alpin, importation italienne et japonaise, pour adultes. Spécial Woolworth $8 à $14
MANTEAUX 100% nylon, capuchon doublé de peluche, bleu, rose, pour fillettes. Grs: 4 à 6X. Spécial Woolworth 8.76	**BOURSES** en simili-cuir, dans les tons de noir, brun, beige, tan, pour dames. Spécial Woolworth $9	**GUITARE** de marque "Brentwood", pour étudiant. Spécial Woolworth 9.99	**PLAT A FRUITS** en verre de couleur, très décoratif. Spécial Woolworth 2.17	**VALISE** en métal comprenant tous les accessoires pour construire un fort. Spécial Woolworth 6.77
ENSEMBLE DE SKI 100% nylon, 2 pièces, couleurs: brun, marine, mauve, vert, pour filles et garçons. Grs: 4 à 6X. Spécial Woolworth 14.23	**CREPE** de chine ou coton imprimé, largeur: 45". Spécial Woolworth .57 la vge	**BRACELET** avec ou sans breloque, couleur: or ou argent. Spécial Woolworth 1.57	**NAPPE** en plastique, imitation de dentelle. Spécial Woolworth 2.17	**PLATS** en métal, comprenant 7 pièces, pour fillettes. Spécial Woolworth 3.33
TUQUES 100% acrylique, pour garçons, 1 grandeur. Spécial Woolworth .97	**CREPE** Polyester ou polyester imprimé, largeur: 45". Spécial Woolworth 1.73 la vge	**ANNEAUX** pour oreilles non percées, couleur: or. Spécial Woolworth 1.66	**TAPIS** de porte, 100% nylon, dessous en caoutchouc, de première qualité, très résistant. Gr: 18" x 28". Spécial Woolworth 3.17	**CARROSSE,** base en métal et le tour en plastique pour poupée. Spécial Woolworth 11.67
MITAINES 100% acrylique, couleurs variées, pour enfants. Grs: 3 à 6X. Spécial Woolworth 2/$1	**CANNETTE** de neige, format 10 oz. Spécial Woolworth .43	**PORTE-MONNAIE** perlé pour dames. Spécial Woolworth .27	**CHEMIN** en vinyle, dessous caoutchouté, pour l'extérieur ou l'intérieur, largeur: 27", choix de 6 motifs. Spécial Woolworth .77 le pied	**COUSSINS** en peluche, pour enfant, très décoratif. Spécial Woolworth 3.96
JAQUETTE longue en flanellette imprimée, pour dames. Grs: P-M-G. Spécial Woolworth 3.23	**VESTE DE SKI** 100% nylon, avec ceinture, pour garçons. Grs: 8 à 16. Spécial Woolworth 6.76	**SEL DE BAIN** "Orient", format 32 oz. Spécial Woolworth .37	**COFFRET** en métal comprenant 10 clés de différentes grosseurs. Spécial Woolworth 13.87	**PEINTURE** à numéros "Acrylique 2", assortiment de modèles. Gr: 10" x 14". Spécial Woolworth 2.27
GILET 100% acrylique, col roulé, manches longues, pour dames, couleurs: bourgogne, brun, marine. Grs: P-M-G. Spécial Woolworth 3.73	**PANTALON** à carreaux, "G.W.G", revers au bas, pour dames et hommes. Grs: 26 à 34. Spécial Woolworth 4.88	**RINCE-BOUCHE** "Scope", format, rég.: 6 oz. Spécial Woolworth .63	**ENSEMBLE DE FER** à souder de marque "Weller". Spécial Woolworth 7.87	Tirage de 2 soutiens-gorge d'une valeur de $9 chacun, de marque "Wonderbra". Demandez vos coupons au département des vêtements de base. Tirage à 1h. et 3h.
BLOUSE en coton/polyester imprimé, manches longues, pour dames. Grs: 32 à 38. Spécial Woolworth $2	**PANTALON** en polyester/coton, "G.W.G.", revers au bas, choix de 4 couleurs. Grs: 26 à 36. Spécial Woolworth 7.88	**BROSSE** pour cheveux "Jean-Pierre", avec étui. Spécial Woolworth 2.27	**ARC** en fibre de verre, tension 36 lb. longueur 28", 6 flèches, et protège-poignet. Spécial Woolworth 15.43	**CHEMISE ET GILET** en polyester et nylon, manches longues, pour hommes. Grs: P-M-G. Spécial Woolworth 1.49
MANTEAUX en simili-suède, simili-fourrure au col, pour dames, grandeur: junior, 10 à 16. Spécial Woolworth $34	**MAGNETOPHONE** à cassettes avec radio AM/FM, avec microphone, fonctionne à l'électricité ou avec piles, de marque "Hanimex". Spécial Woolworth 44.95	**CHOCOLAT** "Bridge" de Lowney's, paquet de 1 livre. Spécial Woolworth 2 pqts/$1	**JEU DE TENNIS** sur table, comprenant 4 palettes, 4 balles et 1 filet. Spécial Woolworth 6.47	**GILET** manches longues ou courtes, modèles et couleurs assortis, pour jeunes. Grs: 8 à 14. Spécial Woolworth 2/$5

Aucun paiement sur les nouveaux comptes—aucune augmentation des mensualités sur les comptes courants jusqu'en janvier 1974 (Les frais d'administration normaux s'appliqueront.)

Woolco MAGASINS À RAYON DEPARTMENT STORES
Woolworth CREDIT CARD CARTE DE CRÉDIT
Chargez-le

UTILISEZ CES CARTES DANS TOUS LES MAGASINS WOOLWORTH

LE SAMEDI DE

Samedi de magasiner

STATIONNEMENT GR

CROIX en OR
avec
CHAINE 10k
SPECIAL $13.50
Bijouterie Cyrille Savard
152 EST, RUE RACINE - CHICOUTIMI - TEL.: 543-4672

POUR DAMES
Toutes les JUPES
EN MAGASIN
SPECIAL $10
VALEUR JUSQU'A $16.
THIFFAULT & SAINTONGE LTEE
122 est, Racine, Chicoutimi
Le magasin des jeunes et des personnes qui restent jeunes

Profitez de notre
VENTE
ACTUELLEMENT EN COURS
Chicoutimi ouvre-plancher
157 EST, RACINE CHICOUTIMI TEL.: 549-0707
(VOISIN DE WOOLWORTH)

a permis à Mme Jacqueline Lessard, d'Alma, M. Claude Ouellet, d'Albanel et M. Jacques Turcotte, de Mistassini d'être préférés à cinq autres candidats.

D'autre part, M. Clément Richard, de Chicoutimi, a été nommé par l'université en remplacement du Dr Pierre Frenet, tandis que M. Rémi Bouchard, d'Alma, a été nommé par le CEGEP régional en remplacement de M. Robert Lafrance.

Mentionnons que le Lieutenant-gougerneur en conseil doit nommer prochainement trois autres membres.

JEAN-MARC GAUTHIER

Au profit du Corps des ambassadeurs d'Arvida, Jean-Marc Gauthier donnera un concert le 20 janvier prochain. Le club Kiwanis d'Arvida apportera sa collaboration à l'organisation de ce concert.

ME MARCEL CLAVEAU

Rien de mieux, dit-on, que les rayons du soleil et la mer pour vous remettre des émotions d'une campagne électorale. Me Marcel Claveau, de Chicoutimi, pourra en juger par lui-même lui qui vient de quitter le froid et la neige du Saguenay pour le temps chaud de la Floride.

ET LE FAIT FRANCAIS

Il faut croire que les dirigeants du mouvement Kiwanis (ces messieurs de Chicago) ont peu conscience du fait français au Québec et un peu partout au Canada puisqu'ils continuent à publier uniquement en anglais leur bulletin périodique.

FAISONS LA PAIX

C'est probablement ce que disent MM. Jean-Paul Tremblay et Jean Ducharme, respectivement journaliste-cadre et annonceur syndiqué à CKRS.

Les deux employés ont échangé quelques mots, en souriant, mercredi, après dix mois de guerre froide.

Les syndiqués ont blâmé fortement M. Tremblay, parce que ce dernier est demeuré à son poste durant le conflit.

Mais les deux parties paraissent disposées a oublier le passé, et le processus de réconciliation est en marche...

RENDEZ-VOUS

ARVIDA

ECOLE POLYVALENTE D'ARVIDA---Il y aura des activités à la Polyvalente d'Arvida, le 22 novembre, grâce à la collaboration du département de géologie de l'U Q A C.

Elles s'adressent d'abord aux étudiants en géographie et aussi à tous les élèves de la Polyvalente. Environ 1,000 étudiants seront impliqués dans ce projet.

Les sujets proposés s'adressant à la fois aux élèves de géographie et aussi aux étudiants en général. Il faudrait souligner que ce projet est le premier du genre dans l'histoire des polyvalentes.

KENOGAMI

SOIREE D'INFORMATION---La municipalité de Kénogami tiendra une assemblée d'informations d'intérêt municipal, le lundi 19 novembre, 73, à 19.30 heures, à l'Hôtel de Ville de Kénogami.

LATERRIERE

LA JEUNE CHAMBRE---La JC de Laterrière tiendra son assemblée générale le lundi 19 novembre 1973, à son local habituel, au sous-sol de l'épicerie de M. Lorenzo Pedneault, Portage-des-Roches, Laterrière, à 8 heures p.m. Il y aura élection de nouveaux administrateurs pour la restructuration de la Jeune Chambre.

NORMANDIN

EXPOSITION DE MOTO-NEIGE---La Jeune Chambre de Normandin organise sa première exposition de Moto-Neige à l'Ecole Ste-Marie de Normandin les 16-17-18 novembre.

Plus de 10 marques différentes de modèles 1974 seront exposés par 9 concessionnaires. Cette exposition débutera le 16, à 7 heures p.m., pour se terminer dimanche le 18 à 4 heures p.m. Une invitation spéciale est faite aux propriétaires de moto-neiges.

SAGUENAY-LAC-ST-JEAN

C.R.S.S.S.---Conformément à la Loi sur les Services de Santé et les Services Sociaux, le C.R.S.S.S. (le Conseil de la Santé et des Services Sociaux de la région du Saguenay-Lac-St-Jean) tiendra une séance publique d'information, le 21 novembre 1973, à 19.30, à l'Auditorium de l'U.Q.A.C., lors de laquelle les membres du Conseil d'administration du C.R.S.S.S. et le directeur général répondront aux questions qui leur seront adressées relativement aux fonctions que le Conseil Régional assume et aux relations qu'il entretient avec les établissements de la région.

ACEF--- L'assemblée générale annuelle de tous les organismes-membres de l'ACEF Saguenay-Lac-St-Jean se tiendra le jeudi 22 novembre, à la Société Nationale des Québécois du Saguenay-Lac-St-Jean, 512 est, Boul. Auger, Alma, à 19.30.

ST-ISIDORE

A.F.E.A.S. ST-ISIDORE---L'Assemblée de l'A.F.E.A.S. St-Isidore aura lieu mercredi 21 novembre, à 20 heures, au sous-sol de l'église. Au cours de cette réunion, les membres du Comité des Arts et Cultures offriront une dégustation des vins faits à la maison. Une invitation est faite à toutes les dames désireuses de faire partie du mouvement. Des cartes de membre leur seront offertes.

CLINIQUE DU 20 novembre

BAGOTVILLE: Clinique de vaccination et d'immunisation d.c.t., polio, rougeole-rubéole à Saint-Alphonse de 2 à 3 heures.
CHICOUTIMI: Clinique de radiographies pulmonaires à l'Unité Sanitaire de 9 heures à midi et de 1.30 à 4 heures.
SAINT-PAUL: Clinique de vaccination et d'immunisation d.c.t., polio, rougeole-rubéole à l'école Sainte-Thérèse de 2 à 3 heures.

DE LA RUE RACINE

moi j'aime la rue racine CHICOUTIMI

Pour profiter des spéciaux DU SAMEDI

ENT GRATUIT SUR REMBOURSEMENT

Escompte de 30% sur les ACCESSOIRES
Chemises, bas, cravates.
Prix pour Prix...
Un complet sur mesures c'est plein d'allure.
Livraison 8 jours.
maitres tailleurs
laflamme
RUE RACINE

SPECIAUX DU SAMEDI DE 10%-20%-30% sur TOUT le STOCK EN MAGASIN
VENEZ RECLAMER VOTRE CALENDRIER 1974 A LA
La Bijouterie Capitole Chicoutimi Ltée

La Belle EPOQUE

MOUCHOIRS pour hommes	.06
SAVONS de toilette Sunlight et Cashmere. Bouquet	.06
PHOTO-ROMAN	.12
CULOTTES pour fillettes	.12
PAQUET D'ENVELOPPES le paquet	.12

A.L. GREEN
RUE RACINE, CHICOUTIMI

samedi seulement
PELE-MELE
$3
JUPES — GILETS
ROBES — CHEMISES
JEANS
Lessard sur la côte
le royaume de l'élégance

TRES GRAND CHOIX DE
COMPLETS
EN VELOURS COTELE
VALEUR JUSQU'A 89.95
SPECIAL: $59.50
Syndicat DE CHICOUTIMI inc.
14 OUEST, RUE RACINE, CHICOUTIMI
Tél.: 543-3624

ECONOMIES du SAMEDI
EN VENTE DEMAIN SEULEMENT Jusqu'à 5 hres p.m.
PAS DE COMMANDES POSTALES OU TELEPHONIQUES

JERSEY DE LAINE
En acrylique très épais. Lavable. Teintes: turquoise, blanc, rouge, gris perle, gris charbon, bleu royal, brun, noir. Largeur: 60"
Rég.: 5.95 — SPECIAL: la verge 4.49

JERSEY EN POLYESTER
Pour robes ou pantalons. Tissu épais et infroissable. Teintes: orangé, rouge vin, vert foncé, rouge, marine, brun, noir. Largeur: 60".
Rég.: 5.95 — SPECIAL: la verge 3.69

COSTUMES
POUR DAMES ET DEMOISELLES
Comprenant: veston et jupe. Confection en tweed et laine ou fin lainage. Grandeurs: 7 à 16 ans.
Rég.: $45. — SPECIAL: $30.

ROBES DE DETENTE
De confection soignée en Arnel imprimé. Choix de grandeurs.
Rég.: $15. — SPECIAL: $10.

GILETS
POUR ENFANTS
Modèle à col roulé, manches longues. 100% fortrel polyester. Teintes: marine, brun, vert, rouge vin. Ages: 4 à 6x ans.
Rég.: $5. — SPECIAL: 3.99

POUPEE BARBIE ET P. J.
Poupées dansantes.
Rég.: $7. — SPECIAL: 4.99

PIED DE POULE
Teintes: bleu, vert, brun. Ainsi que du tissu à carreaux de fantaisie en Polyester, lavable. Largeur: 60"
Rég.: 5.95 — SPECIAL: la verge 3.89

COUVERTURE DE FLANELETTE
MARQUE: TEX MADE
Qualité Polar. Très épaisse. Grandeur: 70 x 90
Rég.: 3.95 — SPECIAL: 2.39

BAS CULOTTE
Nylon de première qualité. De marque connue.
SPECIAL: 3 paires pour 1.99

SOUTIEN-GORGE
Confection soignée. Choix de 4 modèles. Grandeurs assorties.
Rég.: 8.50 à $9. — SPECIAL: $5.

MITAINES POUR LA MOTONEIGE
POUR ENFANTS
Elastique au poignet, fermoir éclair sur le côté. Confection 100% nylon main recouverte de cuir. Teinte: marine. Ages: 6 à 18 ans.
Rég.: 7.50 — SPECIAL: 5.99

CHEMISES POUR HOMMES ET JEUNES GENS.
Tricot 100% polyester sans repassage. Col à pointe arrondie, poignets simples à boutons, poches à la poitrine. Choix de teintes unies ou à motifs. Grandeurs: 14 1/2 à 16 1/2.
Rég.: $5.49 SPECIAL: 2 pour $10.

EN SPECIAL A NOS 2 RESTAURANTS
SOUPE aux tomates
Salade aux oeufs
Dessert: Gâteau avec jello servi avec crème douce ou glacée.
Breuvage:
SPECIAL: 1.49
EXTRA SPECIAL ROAST BEEF 1.95

gagnon FRERES
400 est, Racine
CHICOUTIMI
TEL.: 543-1501

ARTS ET SPECTACLES

Un livre sur Charlebois publié en France

PARIS (PC) —La France vient de consacrer un premier livre à Robert Charlebois, ce "gars ben ordinaire" du Québec qui a récemment complété une tournée française à l'Olympia, la seconde depuis février dernier.

L'auteur, Lucien Rioux, est un chroniqueur du monde du spectacle. Dans son livre, qui vient de sortir des presses de la maison Seghers, à Paris, Rioux décrit le phénomène Charlebois à travers ses chansons.

Le magazine hebdomadaire français Le Point dit grand bien de ce livre qui, selon lui, montre que "Charlebois, ce n'est pas seulement le Québec", mais aussi "le Canada, l'Amérique et la planète tout entière".

Charlebois, écrit Le Point, échappe à toute définition, à toute classification.

Charlebois a été la vedette à l'émission "Top" de la télévision française. La critique a été généralement bonne et la plupart des chroniqueurs ont reconnu que Robert Charlebois s'est assagi depuis ses débuts dans la capitale parisienne qui remontent à quelques années.

France-Soir, le quotidien à plus fort tirage de Paris, dit notamment de Charlebois qu'il est "moins excentrique qu'à ses débuts, plus poli". Il ajoute que Charlebois est "un bon petit camarade" et "un agréable partenaire".

Pour sa part, France-Dimanche rappelle à ses lecteurs que Charlebois est non seulement le chanteur vedette du Québec mais aussi cet ancien candidat politique du Rhinocéros qui a déjà fait la lutte au premier ministre Trudeau.

Vigneault et Leclerc chanteront à Sarcelles

PARIS (PC) —Le chansonnier Gilles Vigneault et son aîné, bien connu des Français, Félix Leclerc, seront les vedettes du festival "le Québec à Sarcelles" qui débute vendredi dans cette municipalité de la région parisienne.

Ce festival sera présenté dans le cadre d'une "semaine canadienne" que les autorités municipales de Sarcelles organisent en collaboration avec la délégation générale du Québec et l'ambassade du Canada à Paris.

Cette "semaine canadienne" sera presque entièrement consacrée aux compositeurs cinéastes, peintres, musiciens et artistes québécois.

Gilles Vigneault donnera son tour de chant le premier jour du festival, tandis que Félix Leclerc, à la clôture de l'événement.

Plusieurs longs métrages seront présentés au cours de l'événement, notamment ceux de Pierre Perrault, "Un Pays sans Bon Sens", et de J.-P. Lefebvre, "Mon Amie Pierrette".

D'autre part, le festival présentera plusieurs expositions de peintures—celle du peintre québécois Riopelle—, de sculptures et dessins esquimaux ainsi que de photographies sur la vie esquimaude.

Les kiosques "le Québec en bref" qui ont sillonné la France ces derniers mois, seront aussi en montre. Ces kiosques portent notamment sur l'histoire, la politique, l'économie et la vie artistique du Québec.

Le 23 novembre sera consacré à la musique contemporaine canadienne et il est aussi prévu qu'une soirée le sera au folklore canadien avec la participation du québécois Florent Veilleux.

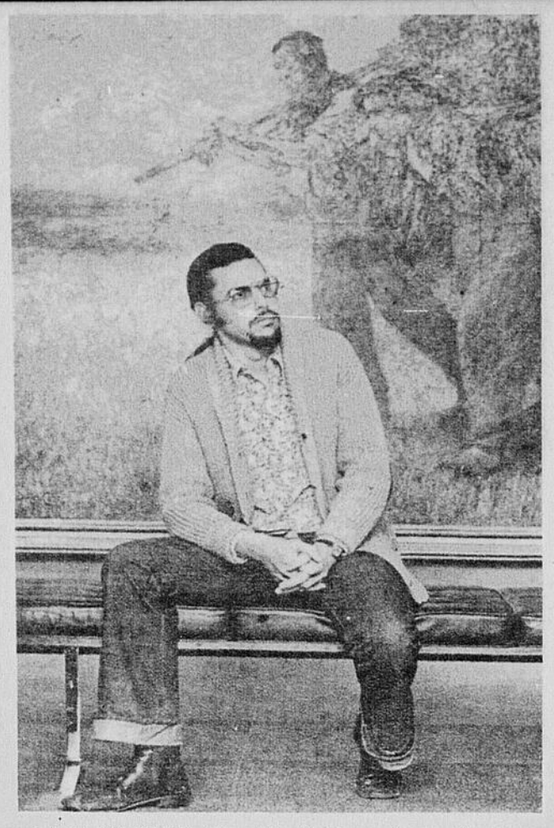

LA PEINTURE--Dennis Reid, auteur d'une nouvelle histoire de la peinture canadienne, est assis devant un tableau exposé à la National Art Gallery d'Ottawa. (Téléphoto PC)

Exposition de Monique Mercier au Musée du Québec

QUEBEC — Le Musée du Québec présente du 15 novembre au 17 décembre 1973, une exposition des oeuvres de Monique Mercier, intitulée "Peintures et tapisseries".

Monique Mercier est née à Nicolet. Durant ses études primaires, secondaires et collégiales, elle suivit des cours de dessin et de peinture au collège Notre-Dame de l'Assomption, de Nicolet. Elle compléta sa formation artistique à l'école des Beaux-Arts de Québec.

Actuellement elle poursuit parallèlement sa carrière artistique et une carrière d'enseignement. Elle est professeur de tapisserie haute-lisse à l'Université du Québec, à Trois-Rivières.

L'exposition qu'elle présente au Musée du Québec est figurative. C'est le visage intérieur de chaque homme qu'elle nous montre dans ses toiles.

Le personnage isolé dans un environnement extrêmement dépouillé, traite en aplat, vit intensément par le regard projeté au-delà de la toile.

Les oeuvres de Monique Mercier ont été, jusqu'à date, l'objet de nombreuses expositions au Québec et en Ontario. Elles font connaître des valeurs et des techniques de notre milieu.

VOUS SEUL POUVEZ OFFRIR LE DON DE LA VIE!
DONNEZ DU SANG RÉGULIÈREMENT

TELEVISION

C.K.R.S.-T.V. Canaux 12-2-8-9

VENDREDI, LE 16 NOVEMBRE

8.45 Dessins animés
9.15 En mouvement (C)
9.30 Les Oraliens (C)
9.45 Les cent tours de Centour (C)
10.00 Au jardin de Pierrot (C)
10.15 Hypolite et ses amis (C)
10.30 Les animaux chez-eux (C)
11.00 Le gourmet farfelu (C)
11.30 Maman Bagnole (C)
12.00 Midi-Express - Comptoir- Express - Nécrologie
12.30 Boubou (C)
13.30 Téléjournal (C)
13.35 Femme d'aujourd'hui (C)
14.30 Cinéma chez-vous (C)
"Messager du diable"
16.00 Bobino (C)
16.30 Sol et Gobelet (C)
17.00 Boney (C)
18.00 Skippy (C)
18.30 Téléjournal national (C)
18.40 Information première
18.45 Les plus beaux films (C)
"Formule 1- dans l'enfer de Monza"
20.30 Hors série (C)
21.30 Tournesol (C)
22.00 Ma soircière bien-aimée (C)
22.30 Téléjournal national et provincial (C)
23.00 Appelez-moi Lise (C)
00.00 Ciné-Action (C)
"Le C.I.A. mène la danse"

SAMEDI, LE 17 NOVEMBRE

9.00 Mini-Fée (C)
9.30 Yogi l'ours (C)
10.00 Mon ami Ben (C)
10.30 Lassie (C)
11.00 Défilé du Père-Noël (C)
12.00 Le Saint (C)
1.00 Cinéma:
"Les tambours de la guerre" (C)
2.30 La panthère rose (C)
3.00 Le monde en liberté (C)
3.30 Cinéma:
"Plus mort que vif" (C)
5.00 Cinéma couleur:
"Atragon" (C)
7.00 Walt Disney présente (C)
8.00 La soirée du hockey:
"Buffalo vs Montréal" (C)
10.30 Téléjournal nationale et provincial (C)
10.45 Nouvelles du sport et météo (C)
11.00 Super production:
"La femme aux chimères" (C)

SAGUENAY TELEVISION SERVICE CO. LTEE
454, rue St-Hubert, Jonquière, Tél.:547-2673
Place du Royaume, Chicoutimi
Tél.:545-4080
467, Morin, Chicoutimi
543-1618

C.J.P.M.-T.V. Canal 6

VENDREDI, le 16 NOVEMBRE

8.45 36-24-36 (C)
9.00 Ciné-matin
"Le repaire de l'aigle noir"
10.30 Personnalité (C)
11.00 Les bout d'chou (C)
11.30 Dessins animés (C)
11.45 Aujourd'hui
12.00 A votre service
12.30 Nouvelles du midi
12.45 Rond Point
13.30 Cinéma (C)
"Un soir à Tibériade"
15.00 Pour vous mesdames (C)
15.30 Pour vous mesdames (C)
16.00 Dessins animés (C)
16.30 Patotville (C)
17.00 Les Tannants (C)
18.00 Studio Six
18.30 Pierre, Jean jasent (C)
19.30 En première (C)
"Aventures en Floride"
21.15 Arts et spectacles
21.30 Découvertes '73 (C)
22.00 On est comme on naît (C)
22.30 Nouvelles TVA (C)
23.00 La Normandise (C)
23.30 Pour adultes seulement (C)
"Un verre de whisky"

SAMEDI, LE 17 NOVEMBRE

12.00 Adèle (C)
12.30 Bon Week-end (C)
2.30 Vers 76 (C)
3.30 Samedi sport
4.00 Plan Agro-forestier
4.15 Sur le matelas (C)
5.15 Télé revue
5.45 Document
6.00 Enquête spéciale (C)
6.30 Match sur roulettes (C)
7.30 Les grands spectacles: "M-15 demande protection" (C)
9.30 Amicalement vôtre (C)
10.30 Nouvelle TVA (C)
11.00 Fin de soirée:
"La Rolls Royce jaune" (C)

"La main mécanique" au Musée du Québec

Le Musée du Québec présente du 15 novembre au 17 décembre 1973, une exposition des oeuvres de Micheline Gingras intitulée "La Main Mécanique".

Québécoise de naissance et de formation artistique, Mademoiselle Gingras est présentement installée à New York. Depuis 1970, elle a participé à plusieurs expositions, entre autres à l'Université de Sherbrooke, à Québec et à Chicoutimi. Une Galerie de New York a également présenté ses oeuvres.

Dans sa rétrospective "La Main Mécanique", elle confronte les situations conditionnées et créés par l'homme en société. La Main Mécanique est une main articulée, sous-produit de l'ère industrielle, automatisée d'un côté et critique balayante du pouvoir de l'autre côté. Tout ceci constitue un fidèle document de l'époque que nous devons subir.

La Main Mécanique: La Sculpture. Il s'agit d'un objet plat à mouvement limité, où chaque jointure est rattachée par une charnière provoquant un mouvement intérieur. Sa dimension est de douze pieds. Elle est de couleur rose. Cette main est aussi reproduite dans une autre forme que la sculpture, elle est transposée en peinture.

Par ces deux moyens d'expression, la sculpture et la peinture, mademoiselle Gingras confronte La Main Mécanique avec la main nature et la société.

Dans sa confrontation avec les éléments de la nature, la main démésurée est mise en rapport avec le ciel, l'herbe, les pierres. Et dans sa critique de la société, l'artiste met en rapport la main et la manufacture, ce qui a pour effet de souligner un procédé de fabrication de masse, la main et la ville, où elle exécute ses fonctions productrices et massives, la main et une fenêtre, signalant à chaque intérieur les phénomènes de la main mécanique. L'auteur poursuit sa recherche en présentant une main étendue sur les marches qui conduisent au "Subway", dénonçant ainsi le conditionnement obligatoire de l'ouvrier qui commence et termine sa journée dans les passages souterrains.

De nombreuses autres peintures complètent ces thèmes, dont les principaux sont relatifs à la libération de la femme, à la pilule, au taxi, etc.

Imprimés: subventions à la diffusion

QUEBEC — Le ministère des Affaires culturelles, désireux de favoriser la diffusion de la culture québécoise par le livre et l'imprimé, vient de distribuer $19,350. à différents organismes oeuvrant dans ce domaine.

De cette somme, $1,000. ont été accordés à la Librairie Garneau pour la publication de l'ouvrage intitulé "Medar Bourgault" de Angéline Saint-Pierre; $350. aux Editions Paulines pour l'ouvrage "Les Insurgés de Véga 3", de Jean-Pierre Charland; $4,000. au Centre de Recherches Arctiques pour la publication du "Catalogue Analytique des espèces végétales du Québec arctique et subarctique et quelques autres régions du Canada"; $6,000. à l'Office des Communications Sociales pour la préparation et à la diffusion d'un périodique mensuel de "Bibliographie Critique Québécoise" qui renseignera les libraires et les bibliothécaires sur le contenu et la valeur des ouvrages publiés au cours du mois précédent; $2,000 à l'Association des Libraires du Québec pour la publication de fiches des remises de base accordées par les maisons d'éditions aux libraires agréées du Québec; $4,000. à la Société des Ecrivains Canadiens, pour permettre la publication de leur bulletin trimestriel et coopérer à la réalisation de leur colloque annuel; enfin, $2,000. à la Société Royale du Canada en considération de ses services et en vue d'aider au maintien de ses activités.

Ces engagements s'inscrivent dans le programme d'aide aux organismes dont l'une des fonctions est d'assurer une meilleure diffusion de notre culture par le livre et l'imprimé. Ils encouragent des initiatives très louables et permettent de les mener à bon terme.

Source: ministère des Affaires culturelles.

Semaine du livre soviétique à Montréal

MONTREAL —Une semaine du livre soviétique est organisée par la librairie de l'Université de Montréal, en collaboration avec la librairie Nouvelles-Frontières, les 20, 21 et 22 novembre au pavillon des sciences sociales. Le département d'études anciennes et modernes prête également son concours.

Monsieur Kristallovski, responsable du département de français des éditions du Progrès de Moscou, est l'invité d'honneur de la semaine du livre soviétique. Il participera à un colloque où seront comparés les grands thèmes de la littérature russe et québécoise, le 21 novembre à midi, au même endroit.

Les livres présentés, soit plus de 300 titres traduits en français et une centaine en anglais, seront en vente pendant les trois jours. Deux films sont au programme: "Octobre", d'Eisenstein le 20 novembre, et "L'homme au fusil", de Serge Youtkevitch, le 22 novembre. La semaine du livre soviétique vise à mieux faire connaître au grand public l'un des aspects de l'édition soviétique contemporaine.

Burt Lancaster de retour en Israël

JERUSALEM (Reuter) —L'acteur Burt Lancaster et son équipe de cinéastes italiens sont de retour en Israël, pour reprendre le tournage du film sur la vie de Moïse qui avait été interrompu par le déclenchement de la guerre au Proche-Orient, le mois dernier.

Il a déclaré lundi à la radio israélienne que l'équipe italienne avait dû interrompre le tournage du film près de Jéricho, en raison des mouvements militaires israéliens. Il était lui-même resté en Israël, et n'avait quitté le pays que le jour du cessez-le-feu.

Au cours des trois semaines écoulées, des scènes d'intérieur ont été tournées dans des studios romains.

THEATRE CANADIEN ALMA
A L'AFFICHE JUSQU'AU 22
VEN. à JEU.
-16-17-18-19-20-21-22 NOVEMBRE
18 ANS Adultes

Déviation
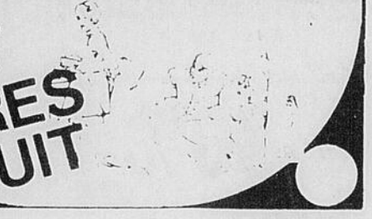
NUIT APRES NUIT

à regarder à Télé 6
Vendredi, 16 novembre:
7.30 heures:
EN PREMIERE:
AVENTURES EN FLORIDE:
Chuck Connors, Luke Halpin, Jatleen Maguire.
Samedi, 17 novembre:
7.30 heures:
LES GRANDS SPECTACLES:
M. 15 DEMANDE PROTECTION:
James Mason, Simone Signoret, Maximilien Schell.
Samedi, 17 novembre:
11.00 heures:
EN FIN DE SOIREE:
LA ROLLS ROYCE JAUNE:
Ingrid Bergman, Rex Harrisson, Jeanne Moreau et Alain Delon.
6 CJPM-TV

Que font-elles lorsque leur mari est absent? 18 ANS Adultes
LES SECRETS INTIMES DES FEMMES
2 FILMS en COULEUR
RAPPORT sur la vie SEXUELLE de la Ménagère No 1
RAPPORT sur la vie SEXUELLE de la Ménagère No 2
PETER CAPELL
ANGELIKA BAUMGART
CAPITOL 543-3280
BELLEVUE 542-5519

RUSS MEYER le MAITRE de l'EROTISME 18 ANS Adultes
DANY la Ravageuse couleur
sandra JULIEN jurgens DREWS
VIXEN la Renarde
V. Française de "RUSS MEYER'S VIXEN"
SAGUENAY BAGOTVILLE 544-4611

14 ANS
POINT LIMITE ZERO
Nouvelle escalade du film policier!
La plus sauvage poursuite de voitures qu'on ait vue au cinéma!
COMPLÉMENT DE PROGRAMME:
TONY FRANCIOSA MICHAEL SARRAZIN JACQUELINE BISSET
FUREUR SUR LA PLAGE
IMPERIAL 543-5580
CENTRE 542-6901

FESTIVAL 63 JOURS — Adultes: $1.75; Etudiants: $0.99.
542-5701 ELYSEE
Jeudi-Vendredi (15-16 nov.)
Eric Rohmer: L'AMOUR L'APRES-MIDI (14 ans), avec Zouzou - Bernard Verley, à 7.00 et 9.00 p.m.

Jeudi-Vendredi (15-16 nov.)
543-3138 CARTIER
Francesco Rosi — L'AFFAIRE MATTEI, (Tous), avec Gian Maria Volonte - Peter Baldwin, à 6.30 et 9.00 p.m.

ARTS ET SPECTACLES

Un autre bon film:

"Réjeanne Padovani"

CHICOUTIMI--Décidément, nous sommes gâtés cette semaine en fait de cinéma. En plus de "Dernier tango à Paris", on peut voir "Réjeanne Padovani", de Denys Arcand, un excellent film québécois.

Ce film montre que toute vie, qu'on soit homme politique, homme d'affaires, serveuse de restaurant, bourgeois ou simple employé, possède un côté sordide, auquel personne n'échappe.

Les images sont très belles, tout se déroule lentement, superbement. La scène dans laquelle Réjeanne Padovani tente de revoir son mari est particulièrement remarquable: on voit des visages, on entend des paroles, tout est en sous-entendus, en nuances, en contrastes.

C'est vraiment un film à voir, sans doute un des meilleurs films québécois qui ont été faits jusqu'ici.

Les "Belles-Soeurs" à Paris

PARIS (AFP) —La troupe théâtrale québécoise La Compagnie des Deux Chaises de Montréal présentera, à partir du jeudi 22 novembre, à L'Espace Pierre Cardin, Les Belles-Soeurs, de Michel Tremblay.

Cette pièce réunit 15 personnages, exclusivement des femmes. Elle constitue une analyse de la société québécoise contemporaine et de ses frustrations.

Créée en 1968, l'oeuvre de M. Tremblay a connu un grand succès, marquant pour certains l'acte de naissance du théâtre québécois. Elle devrait être accueillie pour le moins avec curiosité par le public parisien, mais il n'est pas certain que le langage populaire dans lequel elle est écrite lui sera facilement accessible, le "joual" parlé à Montréal ayant souvent besoin d'une véritable traduction française.

Les membres de la troupe sont attendus à Paris à la fin de la semaine. L'une des principales protagonistes des Belles-Soeurs, Denise Filiatreault, est à Paris depuis quelque temps déjà, où elle tourne un film.

L'auteur, Michel Tremblay, quant à lui, est déjà sur place, en compagnie du metteur-en-scène, M. André Brassard.

Les Belles-Soeurs, jouées à Paris sous le patronage du ministère des Affaires extérieures du Canada, seront présentées jusqu'au 8 décembre.

LE RECONNAISSEZ-VOUS?--Il s'agit de Bob Hope, doté d'une moustache et d'un "bedon" pour le personnage du détective corpulent qu'il introduira dans un spectacle télévisé. (Téléphoto PA)

Prix attribués au cinéma d'art et d'essai

RAVENNE (AFP) —Le Challenge international du cinéma d'art et d'essais a été attribué au film polonais Illumination du réalisateur Krysztof Zanussi par les représentants de la Confédération internationale de cinéma d'art et d'essais CICAE de France, d'Italie, de Belgique, de Suisse et de Tunisie réunis à Ravenne, du 6 au 10 novembre.

Le film argentin Les Traîtres a reçu pour sa part le prix du public.

Huit films sélectionnés par le CICAE dans les divers festivals internationaux étaient en compétition pour ce challenge de Revenne: Réjeanne Padovani du Canadien Denys Arcand, sélectionné à Beyrouth; L'Invitation du Suisse Claude Goretta, sélectionné à Cannes; Saül et les sicaires sur le chemin de Damas, première oeuvre de l'Italien Toti, sélectionné à Moscou; Les traîtres, sélectionné à Pesaro, réalisé par une collectivité argentine; Le cousin Jules du Français Dominique Benichetti, sélectionné par l'Association française des cinémas d'art et d'essais; Les vilaines manières du Suisse Simon Edelstein, sélectionné à Mannheim; et enfin le lauréat de ce challenge de Ravenne; Illumination, sélectionné à Locarno.

Ce film poétique et humaniste traite des problèmes d'un universitaire face à la science.

COLLOQUE

Parallèlement à ce colloque s'est également tenu un colloque sur le cinéma et l'école au cours duquel ont été échangées des expériences d'enseignement cinématographique en milieu scolaire. Les participants ont unanimement souligné les carences de la plupart des pays européens en ce domaine, et demandent l'élargissement rapide et général de cet enseignement.

Film interdit

PARIS (Reuter) —Le gouvernement français a interdit le film de Charles Belmont, "Histoire d'A", parce qu'il contient une scène d'avortement, et menace donc l'ordre public, a annoncé, jeudi, M. Maurice Druon, ministre des Affaires culturelles.

L'avortement est encore considéré comme un crime en France, quoique les lois aient été récemment modifiées pour permettre une intervention en cas de viol ou de danger pour la santé physique ou mentale de la mère.

Le voyage au bout de la nuit d'un sous-prolétaire africain

N.A.P. — Il s'appelle Ahmed. Il ne sait ni lire, ni écrire. Il est l'auteur d'un livre constitué par le sténogramme de ses "confessions" à un magnétophone.

L'entreprise n'a rien de folklorique. Ahmed raconte sa vie et questionne le monde sur le fossé qui sépare l'univers des lettres de celui des illettrés et confine les seconds dans un ghetto où la tradition orale exerce de moins en moins son rôle civilisateur. Cet algérien de 33 ans est représentatif de beaucoup d'Africains qui partagent sa condition au nord, au sud du Sahara et dans les bidonvilles des grandes cités européennes. Il a fait, sans le savoir, un très grand livre parce que ses préoccupations recoupent celles de plusieurs millions de ses compagnons d'infortune et que lui a su les exprimer.

Ahmed a quelque chose qui nous est familier. On a l'impression de l'avoir déjà entrevu dans les romans ou les pièces de Kateb Yacine, dans les films de Sembène Ousmane, de Mohamed Bouamari ou de Med Hondo. Mais, cette fois, il ne s'exprime plus par l'intermédiaire d'un auteur ou d'un cinéaste. Il parle en direct, comme on dit à la radio.

A LA PORTE DES "GENS DE L'ECRITURE"

Ce n'est pas de la littérature. Ahmed a son image, sa syntaxe, son vocabulaire bien à lui. Mais on s'y habitue vite. On cesse rapidement de sourire de ses "M" enfin (mais enfin), m'enfin, qu'est-ce que j'ai fait". On a le sentiment que, derrière Ahmed, c'est tout un monde qui frappe à la porte des "gens de l'écriture", qui la force. Un dialogue s'engage pour la première fois entre deux catégories d'hommes qui croyaient se connaître alors qu'ils s'ignoraient. C'est mieux que de la littérature.

"Je suis de religion musulmane, je suis de l'or pur (...) mais je suis puni, je n'en sais rien de quoi (je ne sais pas pourquoi)".

On est accroché dès le départ par la vie d'Ahmed, par la route difficile où il a résolu de s'engager, où d'autres auraient sombré dans la folie. Un père brutal; une mère malheureuse; une famille déchirée; l'auteur est embrigadé dans l'armée française sans trop savoir pourquoi. Quand arrive l'indépendance, on lui propose de l'évacuer de l'autre côté de la Méditerrannée, de l'intégrer. Il refuse. Il sait qu'il est suspect parmi les siens, qu'il en "bavera". Ses prévisions se confirment par la suite. Mais il cesse, comme par le passé, de se laisser balloter par les événements. Il veut désormais savoir pourquoi les hasards de la vie ont fait de lui un paria et pourquoi, malgré tout, il se sent d'un camp et non pas de l'autre.

"DES MOTS QUI ME TAPENT DANS LE COEUR"

En France, où il émigre comme travailleur, un contremaître lui refuse une avance et lui dit: "Ici, on n'est pas chez Boumédiène". Ahmed soliloque. "Il y a des mots qui me tapent vraiment dans le coeur, oui dans le coeur".

Il se découvre peu à peu. Il se sent confusément l'héritier de valeurs que ne possède pas forcément l'ensemble du monde des lettrés, entre autre l'administration. Il a porté plainte contre un beau-père qui avait abusé de sa belle-fille en la menaçant d'un révolver. Il s'étonne de l'attitude des gendarmes qui n'ont songé qu'à coincer le délinquant pour port d'arme prohibée, à noircir le papier d'un procès-verbal, et se sont complètement désintéressés du sort de la jeune fille.

Les vues d'Ahmed sur la politique, l'économie etc... feraient rire si elles étaient exprimées par un autre. Elles ne produisent jamais cet effet. Elles traduisent l'effort pathétique d'un damné de la terre qui ne comprend pas le monde des nantis, mais qui refuse de se crisper sur son incompréhension. "La politique, dit-il, c'est écouté par les gens qui sont un peu classique: qui ont des cravates et des beaux costumes". Il refuse de laisser cantonner le savoir dans les quartiers résidentiels. Il s'en saisit, essaie de le faire partager par ses compagnons d'infortune.

POUR ETRE LU A HAUTE VOIX

Ce livre qui s'intitule "Une vie d'Algérien, est-ce que ça fait un livre que les gens vont lire?" Atteindra-t-il son vrai public.

Il est destiné à être lu à haute voix dans les chambrées, dans les villages à ceux qui campent sur le terrain vague d'une tradition orale dégradée et sentent le besoin de rompre l'isolement où ils se trouvent plongés.

C'est le voyage au bout de la nuit d'un sous-prolétaire africain qui entrevoit les premières lueurs de l'aube et qui réussit, au fil des mots, à faire surgir la lumière.

Krieghoff en Europe

L'EXPOSITION

Le Musée des Beaux-Arts de Montréal a prêté deux huiles du peintre canadien Cornelius Jrieghoff en vue d'une exposition itinérante qui sera présentée à Paris, Bruxelles et Londres, sous les auspices du Ministère des Affaires extérieures.

L'exposition circulera en Europe durant une période d'un an environ.

L'un des tableaux, intitulé "Chippewas chassant le caribou", reproduit une scène de chasse typique des indiens de l'est canadien. L'autre toile représente les chutes Montmorency, près de Québec.

Né en Allemagne en 1812, Krieghoff avait sillonné l'Europe en tout sens, gagnant sa vie comme peintre avant de se rendre aux Etats-Unis en 1837.

Venu au Canada vers 1840, il s'installa d'abord à Longueuil, puis à Montréal, et enfin à Québec en 1853.

Ses nombreuses toiles évoquant des scènes de la vie quotidienne, constituent un précieux document relatif à cette période.

Krieghoff est mort en 1872.

CINÉMA

ALMA
Alma

Jusqu'au 18 novembre incl.:
"Autant en emporte le vent".

Aristocrate

Jusqu'au 17 novembre incl.:
"La bataille d'Alger".

Canadien

Jusqu'au 22 novembre incl.:
"Déviation" — "Nuit après nuit".

CHICOUTIMI
Capitol

Jusqu'au 22 novembre incl.:
"Rapport sur la vie sexuelle de la ménagère no-1" — "Rapport sur la vie sexuelle de la ménagère no-2".

Cartier

Jusqu'au 17 novembre incl.:
"L'affaire Mattel".

Impérial

Jusqu'au 22 novembre incl.:
"Point limite zéro" — "Fureur sur la plage".

Place du Royaume

Salle 1: "L'oiseau au plumage de cristal" — "Les cicatrices de Dracula".
Salle 2: "Festival des films érotiques de New-York" —
Salle 3: "Réjeanne Padovani" — "Un prêtre à marier".

DOLBEAU
Météore

Dernière représentation:
"3 soirées au Plaza" — "L'ultime randonnée".

JONQUIERE
Bellevue

Jusqu'au 22 novembre incl.:
"Rapport sur la vie sexuelle de la ménagère no-1" "Rapport sur la vie sexuelle de la ménagère no-2".

Centre

Jusqu'au 22 novembre incl.:
"Point limite zéro" — "Fureur sur la plage".

Elysée

Jusqu'au 17 novembre incl.:
"L'amour l'après-midi".

BAGOTVILLE
Saguenay

Jusqu'au 22 novembre incl.:
"Vixen la renarde" — "Dany la ravageuse".

MISTASSINI
Orphéon

Jusqu'au 22 novembre incl.:
"Sexualité dans le bonheur conjugal" — "Zeta un".

ROBERVAL
Diana

Jusqu'au 22 novembre incl.:
"L'homme aux mains d'acier" — "Deux salopards en enfer".

ST-FELICIEN
Viva

Jusqu'au 22 novembre incl.:
"Macadam Oseille" — "Le tueur frappe 3 fois".

Horaires sujets à changements.

A MINUIT VENDREDI LE 16 NOVEMBRE A
CINEMA PLACE DU ROYAUME
(Salle 3)

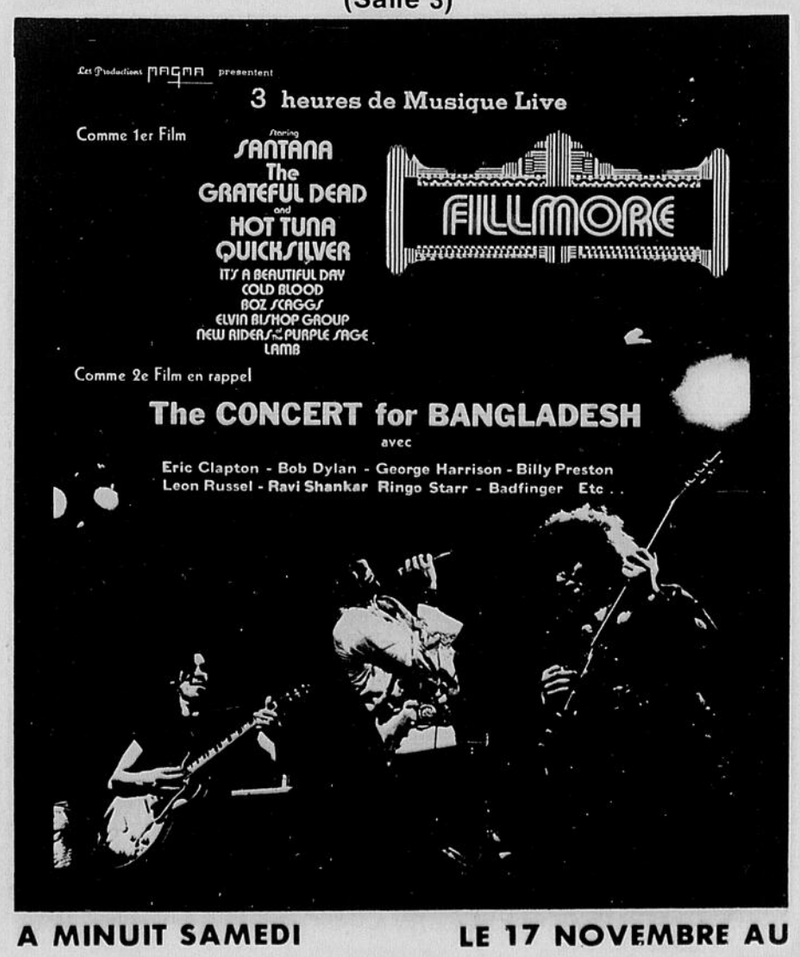

A MINUIT SAMEDI LE 17 NOVEMBRE AU
THEATRE BELLEVUE DE JONQUIERE
(Salle 3)

FÉMININ QUOTIDIEN

Chez BiBa

Faire ses emplettes dans une évocation des années trente

Par CAROL KENNEDY

LONDRES PC - Les habitués de High Street, à Kensington, dans la section ouest de Londres, pourront désormais y faire un pèlerinage au pays de la nostalgie, grâce à un célèbre et vieux magasin à rayons qui vient d'être restauré au coût de plusieurs millions de dollars

C'est un des efforts les plus spectaculaires accomplis jusqu'à maintenant pour évoquer les années 1930, l'époque de la musique swing et des robes courtes et collantes. Mais cette fois, ce retour est spécialement destiné aux membres de la jeune génération.

Quand le magasin Derry and Toms, renommé pour ses vastes salons, son immense restaurant et ses jardins sur le toît, a été vendu il y a quatre ans aux propriétaires d'une chaîne de boutiques à la mode, un frisson a parcouru l'échine des bonnes dames de Kensington.

Leur thé de cinq heures, dans la salle Rainbow, et leurs visites dans le rayon des robes exclusives ne seraient jamais plus pareilles.

Elles avaient raison en ce qui concerne les robes exclusives. En effet, les vêtements en vente chez Biba ne sont pas destinés aux femmes de pasteur, et les dessous féminins sont souvent de couleurs audacieuses, comme violet et prune. Mais le décor est un véritable temple 1930, authentique dans les plus petits détails.

PARTITIONS ABATTUES

L'intérieur a été dégagé des partitions qui s'y trouvaient, et les clients ont maintenant une vaste perspective sur plusieurs acres de marbre beige et de miroirs, de palmiers en pots, de sofas de velours pêche, et de murs recouverts de bois de deux tons.

La salle Rainbow, avec ses 720 sièges et son plafond aux lumières multicolores, ressemble à la salle de bal d'un transatlantique Cunard des années 1930. Une dame, assise à un piano à queue blanc, joue délicatement des airs d'avant la Seconde Guerre mondiale. Il y a même des thés dansants.

Quant aux jardins sur les toîts, ils doivent être ouverts de nouveau au printemps prochain, et seront ornés d'un lac artificiel et de flamands roses.

Si le magasin se révèle un succès commercial, comme semblent le croire même les clients plus âgés, Biba donnera peut-être le ton à une nouvelle génération de grands magasins.

UNE FEMME A LA TETE

L'intigatrice de ces rénovations est une jeune femme blonde du nom de Barbara Hulanicki, la seule londonienne à être à la tête d'un grand magasin. Elle a commencé dans le commerce en vendant sur commande postale des robes de coton à $3.

Un an plus tard, avec son mari Stephen Fitz-Simon, elle ouvrait une première boutique dans une pharmacie victorienne restaurée, où elle vendait des vêtements bon marché mais bien coupés aux jeunes gens dans le vent.

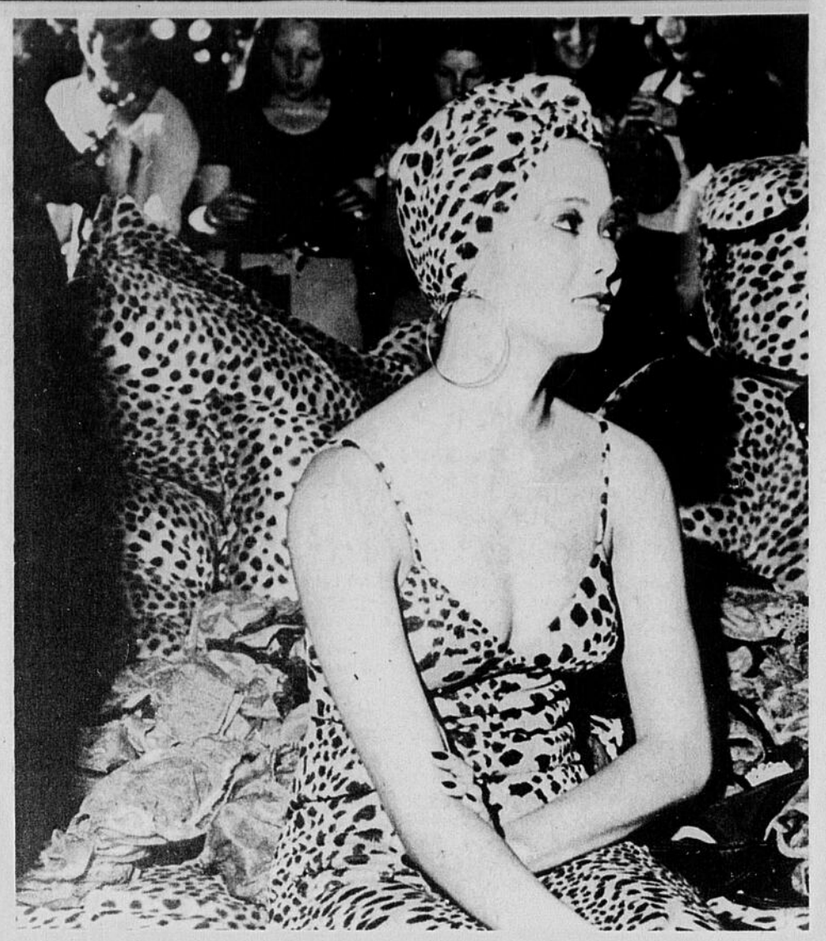

VENDEUSE CHEZ BIBA — Voici - croyez-le ou non - une vendeuse dans le grand magasin Biba, à Londres. Elle vend des dessous élégants pour les femmes, au troisième étage où se trouve également le rayon des vêtements pour hommes. Le magasin a l'atmosphère des années "30", avec un éclairage discret et de vastes étendues de marbre beige, de miroirs, de palmiers en pots et de murs recouverts de panneaux de bois. (Photo PC)

Même condamné

Morgentaler n'aurait rien regretté

Le docteur Henry Morgentaler, dont le procès s'est terminé par un verdict d'acquittement, a déclaré que le même système de défense pourrait maintenant être utilisé dans un cas semblable.

"C'est un précédent dans la jurisprudence canadienne", a-t-il souligné devant un groupe d'amis et de partisans à sa cause.

"Désormais, tout médecin ayant pratiqué un avortement pourra invoquer l'article 45 du code pénal", a indiqué le docteur Morgentaler.

Selon les dispositions de cet article de loi, une intervention chirurgicale peut être pratiquée sans responsabilité criminelle pour le médecin, quand l'opération est considérée comme "nécessité médicale" pour le bénéfice de la personne qui doit la subir.

Le procureur de la Couronne, maître Louis G. Robichaud a indiqué que le verdict d'acquittement du jury, composé de onze hommes et une femme, serait porté en appel.

Le docteur Morgentaler a déclaré qu'il se proposait d'offrir ses services et l'usage de sa clinique aux deux gouvernements fédéral et provincial.

Durant son procès de quatre semaines qui s'est déroulé à Montréal, il a dit avoir pratiqué entre six mille et sept mille avortement depuis la fin de l'année 1968, dont l'opération pour laquelle il devait comparaître en justice.

Bien qu'il était passible d'une sentence d'emprisonnement à vie, dans le cas d'un verdict contraire ce médecin disait ne pas avoir aucun regret relatif aux avortements qui furent pratiqués avec un minimum de complications.

Le docteur Morgentaler doit répondre à d'autres accusations d'avortements illégaux, ces causes ont été remises à plus tard en raison de la demande en appel qui doit être logée pour le procès qui vient de se terminer.

Les fonctions physiologiques menacées par la pilule

N.A.P. — D'une étude menée, cinq années durant, par des spécialistes du centre de recherches biomédicales Kaiser, de Walnut Creek, en Californie, sur 18,000 Américaines, il résulte que les femmes qui prennent la pilule contraceptive présentent, par rapport aux autres, des différences "statistiquement importantes".

Personne, a précisé le Dr Philip Corfman, directeur du Centre, ne sait quels seront les effets à long terme de ces pilules encore très mystérieuses.

Jusqu'à ce jour en tout cas, on peut affirmer que les femmes qui usent de ces pilules ont une tension artérielle plus élevée, un pouls plus rapide et un taux de cholestérol plus "mouvant".

Les personnes qui usent de la pilule présentent un temps de coagulation du sang plus court et un niveau de tolérance du glucose élevé.

En d'autres termes, les normes physiologiques se trouvent bousculées. Et ce n'est jamais bon, affirment les spécialistes, de se jouer de lois naturelles bien établies.

Nous n'avions jamais pensé, avoue le Dr Corfman, que tant de mesures seraient ainsi affectées, fût-ce de légère façon. Et ce n'est là que le début de la liste, ajoute l'éminent spécialiste. (N.A.P.)

Comment procéder à l'entretien des tapis

Votre tapis est un achat important et vous voulez en prolonger la durée et maintenir sa belle apparence. Il est recommandé de suivre les instructions du manufacturier de votre tapis. Connaissant à fond les procédés de nettoyage et les fibres qui composent votre tapis, il a déterminé la manière la plus efficace de le nettoyer et de le protéger.

Voici quelques conseils et méthodes d'entretien des tapis, pour ceux qui ne possèdent pas de renseignements à ce sujet.

Agissez rapidement, pour empêcher la tache de s'incruster. On recommande, comme entretien quotidien, un léger balayage aux endroits les plus exposés, pour éliminer la poussière de surface. Egalement, il faut procéder à un balayage à fond chaque semaine, à un nettoyage de surface saisonnier, pour éliminer les films huileux. Quelque soit votre tapis, il est conseillé de lui faire subir un nettoyage en profondeur chaque année, de préférence par un professionnel.

FIBRES HORIZONTALES

Chaque jour, procéder à un léger balayage par aspirateur ou balai mécanique, et chaque semaine, effectuer un nettoyage à fond avec un aspirateur à brosses ou à barre rotative.

FIBRES VERTICALES

Chaque jour, passer l'aspirateur ou le balai mécanique. Pour les tapis extérieurs, se servir d'un balai ou d'une brosse. Chaque semaine, faire le nettoyage à fond avec un aspirateur à barre rotative. Bien ajuster la hauteur de la barre pour sentir une légère resistance.

FIBRES ULTRA LONGUES

L'entretien quotidien se fait au moyen d'un petit râteau destiné à cet usage. Il redresse les fibres et fait tomber la poussière au fond. Pour le nettoyage hebdomadaire, on recommande un aspirateur simple, sans barre rotative. Un battage trop grand pourrait endomager les fibres.

AUTRES TAPIS

Les carreaux de tapis demandent le même entretien que les autres tapis, mais lors du nettoyage, il faut faire attention de ne pas innonder le tapis, car les solutions employées pourraient dissoudre les adhésifs ou décolorer les contours.

Habituellement, les tapis de salle de bains sont lavables dans la lessiveuse avec un détersif doux et peuvent être séchés dans la sécheuse à température basse. Eviter le repassage, car il endommagerait les fibres.

Pour les tapis d'extérieur, on recommande un lavage à grande eau et solution de détersif. Brossez avec une brosse dure, rincez à fond en utilisant le boyau d'arrosage et laissez sécher avant de passer l'aspirateur.

LES ASPIRATEURS

Il est avantageux de se procurer un aspirateur à forte succion et à barre rotative pour faire un bon travail. Veillez à remplacer les brosses lorsqu'elles sont usées. Le sac de poussière devrait être remplacé lorsqu'il est à moitié plein pour plus d'efficacité.

L'usage quotidien de l'aspirateur est préférable. Un léger balayage (aller-retour-aller) sur toute la surface du tapis suffira à éliminer la poussière de surface.

L'entretien hebdomadaire demande plus d'attention et on considère que l'aspirateur devrait passer au moins sept fois sur toute la surface du tapis.

Peu importe la direction du passage de l'aspirateur... cependant, et allant en sens contraire des fibres vous obtiendrez de meilleurs résultats.

MAIGRIR DE 406 LIVRES — Madame Esther Pries, à gauche, montre un des vêtements de son fils Jim, trente ans, lequel pesait il y a trente mois 587 livres. Jim qui a perdu 406 livres en 30 mois étale la ceinture de 64 pouces qu'il utilisait alors, alors qu'aujourd'hui 34 pouces est sa taille. D'ici peu, Jim espère atteindre son poids qu'il veut normal de 175 livres.

Pénurie de jouets

Le père Noël n'oubliera pas les cheminées britanniques cette année, mais y aura-t-il des jouets dans sa hotte?

Une grave pénurie de jouets est signalée à Londres, en raison du manque de matière plastique sur le marché mondial. Les fabricants doivent réduire sensiblement leur production, aussi bien en Grande-Bretagne que parmi les fournisseurs étrangers, notamment ceux de Hong-Kong.

PATRON

Des gilets jumelés!
Patron 7211
Par Alice Brooks.

Des gilets jumelés indiquent que vous êtes sur la même longueur d'ondes. Formidable! Tricotez-en un pour lui et pour elle, utilisant un motif ondulé en 3 couleurs. Ils sont faciles à tricoter! Utilisez de la laine 2 brins pour elle et de la 4 brins pour lui.

Patron: 7211
Grandeurs dames: 10-16
Grandeurs hommes: 36-42 incl.
$0.75

Ces patrons sont imprimés en anglais. Un lexique français des principaux termes de couture les accompagne. Soixante-quinze sous ($0.75) pour chaque patron, en argent, chèque ou mandat. Ajoutez $0.15 pour chaque patron pour la livraison première classe. Envoyez votre commande à: "Le Quotidien" du Saguenay-Lac St-Jean, 60, Progress Avenue, Scarborough, Ontario M1T 4P7.

Nouveau!
150 nouveaux motifs dans notre catalogue 1974 de travail à l'aiguille. Trois motifs gratuits, envoyez ($0.75).

Nouveau!
Livre de couture et tricot, avec patrons de tissus de base: $1.25.
Livre de crochet de fleurs, mode, cadeaux, courtepointes: $1.00.
Livre de crochet "Instant": $1.00.
Livre pour économiser "Instant": $1.00.
Livre d'art facile de travail à l'aiguille: $1.00.
Livre pour courtepointes no 14: $1.00.
Livre complet pour cadeaux: $1.00.
Livre "Instant" macramé: $1.00.
Livre pour patrons 16 couvertures piquées: $0.60.
Livre pour couvertures piquées de musée no 2: $0.60.
Livre de 15 couvertures piquées du jour no 3: $0.60.
Livre "Instant" de 16 tapis: $0.60.
Livre 12 patrons courtepointes no 12: $0.60.

LE QUOTIDIEN
a/s Marian Martin
60 Progress St.
Avenue Scarborough
Ontario MIT 4P7

Numéro _____
Taille _____

Nom _____

Adresse _____

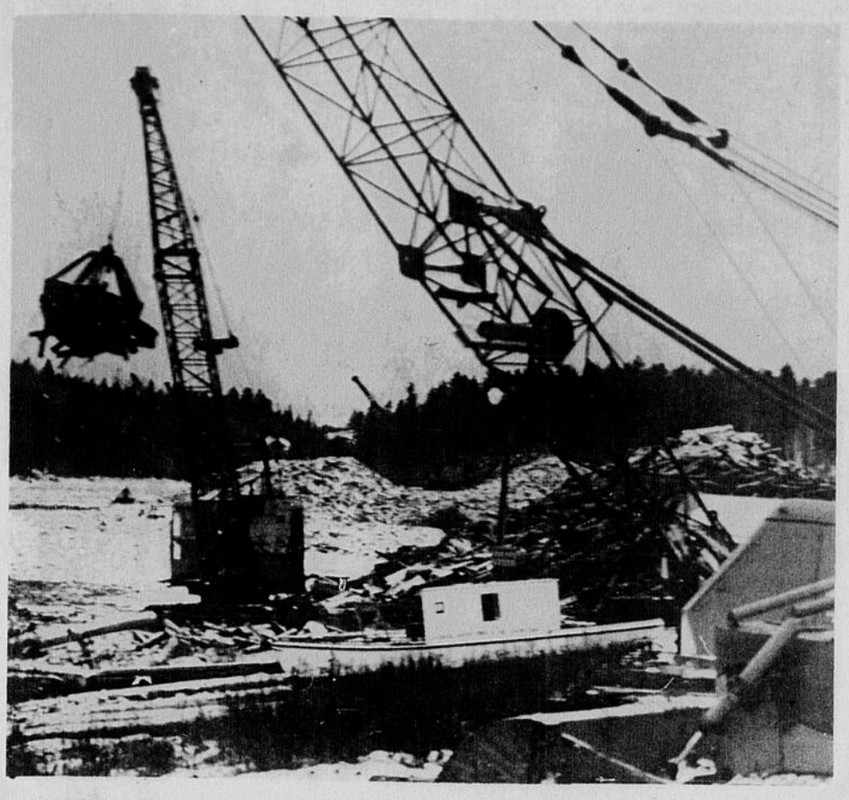

RESERVE — Plusieurs grues mécaniques sont présentement en opération sur les bords de la Petite Décharge, près de l'usine Price d'Alma, et retirent des eaux glacées des billes de quatres pieds, des pitounes. C'est tout un chantier, où l'activité semble fébrile. Pendant ce temps, de nombreux grévistes de l'usine s'arrêtent sur le Pont St-Georges, situé à proximité, et regardent la scène avec curiosité, ou anxiété.

Plan d'aménagement intégré des ressources rurales

L'équipe s'attaquera à la vulgarisation intensive

par Serge Cloutier

ALMA---Après un an de travail scientifique en vase clos, c'est maintenant une période de vulgarisation intensive que l'équipe de 30 personnes affectées au Plan d'Aménagement intégré des ressources rurales du Saguenay-Lac St-Jean va s'attaquer.

C'est ce qui se dégage d'une conférence de presse donnée hier à Alma par le coordonnateur régional du Ministère de l'Agriculture, M. Kenneth Choquette.

Après avoir consacré la plupart des énergies à colliger des inventaires, l'équipe de fonctionnaires et de spécialistes va maintenant faire appel aux personnes directement concernées, les agriculteurs, pour écouter leurs doléances, entendre leurs critiques sur les programmes mis de l'avant, et prendre note de leurs suggestions.

A l'inverse, les spécialistes vont tout mettre en oeuvre pour expliquer en détails les différents aspects du plan.

C'est le bureau régional agricole qui réalisera la campagne d'information, en collaboration avec le service d'information du ministère de l'agriculture, Communication-Québec à Chicoutimi, et le ministère des Terres et Forêts. Le Plan étant maintenant entré dans sa phase active, il est essentiel "d'obtenir la collaboration de tous les agriculteurs", affirment les spécialistes.

Bien des étapes ont été franchies depuis la Mission économique de 1968, et depuis la signature d'Arda 3, au printemps de 1972. En septembre 1972, les crédits nécessaires à l'engagement du personnel supplémentaire étaient obtenus, et cette trentaine de personnes restera acquise à la région, semble-t-il, même après la réalisation du programme, qui serait probablement renouvellé, a-t-on appris encore.

Pour la région, ces nouvelles laissent entrevoir des sommes plus importantes à l'industrie agricole, et des retombées plus nombreuses pour l'ensemble de l'économie.

Cinq programmes ont été pensés dès le début pour la réalisation du plan, et de cinq programmes, celui de la base, la zonage, est pratiquement terminé, même pour la Côte Nord.

Le reamenagement foncier, la gestion et l'établissement des fermes-normes, l'incitation à la diversification des productions, la consolidation des équipements de transformation et de mise en marché sont les autres phases du plan, dont l'exécution va maintenant s'accélérer.

LES MOYENS D'INFORMATION

En plus des contacts fréquents avec la presse, "qui a toujours bien collaboré", comme le dit M. Choquette, en plus de la série télévisée à Chicoutimi pendant 12 semaines, et qui sera retransmise dans les télévisions communautaires, les fonctionnaires rencontreront tous les organismes qui s'intéressent à l'agriculture, pour la formation éventuelle d'un "Conseil d'aménagement régional, sur lequel siègerait l'UPA, les coopératives, et des producteurs.

Plus tard cet hiver, des séances d'information et de consultation seront organisées partout dans la région, pour recevoir un "feed back" de la campagne d'information.

PUBLICATION D'UN VOLUME

Un document synthèse vient d'être publié par le bureau régional, et il s'intitule: "Plan d'aménagement intégré des ressources rurales de la région Saguenay-Lac St-Jean". Contenant plusieurs centaines de pages, le document pourra servir d'instrument de travail qui constitue une synthèse depuis l'analyse des besoins de la région jusqu'aux réalisations concrètes, en passant par la détermination des solutions.

Le document sera distribué aux organismes intéressés, aux personnes ressources, et il permet de cerner le long et le large du programme.

LE POINT DU PROGRAMME

Invité à commenter le déroulement du programme jusqu'à maintenant, le coordonnateur, M. Kenneth Choquette a indiqué que les agriculteurs étaient bien au fait de l'importance pour la région du plan agro-forestier, mais que des lacunes nombreuses ont été constatées dans l'information qu'on en a faite depuis le début, ce que veut justement corriger cette campagne intensive de vulgarisation et ces émissions de télévision.

Et pour montrer l'interêt porté au programme, M. Choquette cite l'exemple de la mesure d'aide à l'installation de séchoirs à foin, dont ont profité 300 cultivateurs depuis son instauration. L'agriculture a bien changé depuis 5 ans, relate M. Choquette, et il faudra encore cinq ans pour réaliser une agriculture vraiment transformée, qui juxtaposera par exemple davantage les besoins du consommateur et le fonctionnement de la ferme, devenue industrielle et mieux gérée. Selon lui, il faudra augmenter les efforts pour transformer chez nous les produits de chez nous, par la voie coopérative de préférence, comme cela sera peut-être le cas pour cette transformation de la pomme de terre à l'usine de St-Bruno qui appartient au Ministère, et qui ne sert présentement qu'en période de cueillette de bleuets.

La direction de CKRS est contente du contrat

Par Gabriel BERBERI

Jonquière — "Nous sommes contents du contrat qui a été signé. L'entente a été conclue dans une atmosphère détendue. Elle est bonne, et pour le syndicat, et pour le patronat."

C'est la déclaration de M. Tom Burham, directeur général de la station de radio et de TV CKRS, de Jonquière, suite à la signature du nouveau contrat de travail de deux ans dans l'entreprise.

M. Burham rompt le silence, mais il préfère, pour le moment, ne pas accorder d'entrevue élaborée et illustrée à la presse. Ses propos ont été recueilli par téléphone.

Lors du dernier conflit de dix mois qui a ébranlé l'entreprise, le directeur général fut sans contredit l'une des principales cibles des attaques syndicales. Comme tous ceux et celles qui ont été impliqués dans cet affrontement, il veut oublier...

Pour l'instant également, M. Burham ne se dit pas en mesure de fournir le coût global du nouveau contrat pour la compagnie Radio-Saguenay Ltée. Il a tout simplement signalé, hier, que l'augmentation immédiate consentie aux employés syndiqués est de 40 pour cent.

"C'est un contrat," a-t-il mentionné, "qui tient compte des années passées, où il n'y a pas eu d'ajustement, et aussi de l'augmentation du coût de la vie."

Il confirme, d'autre part, que le personnel de remplacement quittera la station, que tous les salariés réguliers sont rappelés, et qu'il ne se produira pas de remaniement au sein de la direction.

M. Burham se dit enfin convaincu qu'un climat de paix et d'harmonie existera dorénavant à CKRS, parce que les deux groupes sont capables de maintenir un tel atmosphère.

Deux Saguenéens au Conseil consultatif de l'environement

Par Bertrand GENEST

CHICOUTIMI --- Deux Saguenéens sont membres du Conseil consultatif de l'environnement que vient de créer le ministre des Affaires municipales et responsable de l Environnement, le Dr Victor Goldbloom.

Il s'agit de MM. Laurent Tessier, directeur du département du contrôle de l'environnement aux usines Alcan d'Arvida et Gilles Lamoureux, ingénieur en chef de la Base militaire des forces armées canadiennes de Bagotville.

Mentionnons que le conseil, composé de 11 membres est formé en vertu de la loi de la qualité de l'environnement, et doit donner son avis au ministère sur toutes les questions relatives à l'environnement qu'il lui soumet.

Il pourra aussi entreprendre l'étude de toute question dans ce domaine, tout comme il pourra recevoir et entendre les requêtes et les suggestions des individus et des différents groupes de pression.

Cet organisme sera présidé par le Dr J.-Benoît Bundock qui, jusqu'à il y a quelques mois, était sous-ministre adjoint a l'environnement.

Les membres du conseil qui sont nommés pour une durée de deux ans, sont : le Dr Roger Bider, biologiste au Collège MacDonald de l'Université McGill; M. Claude Drouin, ingénieur, directeur de la sécurité et des services techniques à l'Association des mines et de métaux du Québec; Mlle Alice Johansen, géologue, directrice du centre de recherches de l'Université McGill au mont Saint-Hilaire; Me Andrée Lajoie, professeur en droit de l'Université de Montréal; M. Jean-Marc Lalancette, chimiste, vice-recteur à la recherche de l'Université de Sherbrooke; le Dr Lucien Piché, chimiste, professeur titulaire du département de chimie de l'Université de Montréal; Mlle Danièle Routaboule, urbaniste de Montréal; Mme Sheila Shulman, infirmière de Montréal.

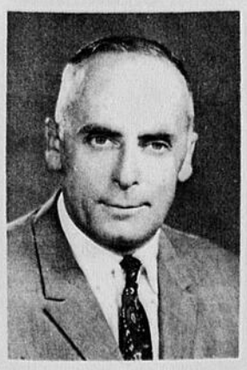

M. Laurent Tessier

Le Major Gilles Lamoureux

M. Claude Dufour est délégué par le fédéral

CHICOUTIMI ---- M. Claude Dufour, directeur général de l'Association des commissions scolaires du Saguenay-Lac-Saint-Jean et vice-président pour le Québec de l'Association canadienne d'éducation de langue française, vient d'être délégué par le gouvernement fédéral à la 5e biennale de langue française, qui se tiendra du premier au 8 décembre, à Dakar, au Sénégal.

M. Dufour, qui assiste présentement au congrès de la Fédération des commissions scolaires du Québec, Montréal, passera également une semaine d'observation et d'étude à Paris, après la cinquième biennale.

Il est l'un des cinq délégués de l'ACELF, choisis par Ottawa, pour ce congrès international. Les autres sont MM. Hector Cormier, vice-président de la région de l'Atlantique; François McMahon, vice-président de la région de l'Ouest; Rémi Beauregard, vice-président pour la région de l'Ontario et Raymond Beauchemin, secrétaire général de l'Association.

Selon M. Beauchemin, il va sans dire que la participation canadienne est très importante à cette biennale, organisée par la Fédération du français universel, dont le président, M. Maurice Genevoix, est secrétaire perpétuel de l'Académie française.

Les trois grands thèmes abordés seront: le français hors de France, l'enseignement du français, langue seconde; et l'enrichissement de la langue et de la littérature françaises par les apports africains et malgaches.

Pour l'ACELF, l'envoi de cette délégation canadienne démontre bien la volonté du gouvernement du Canada de jouer un rôle important dans la grande famille de la francophonie internationale.

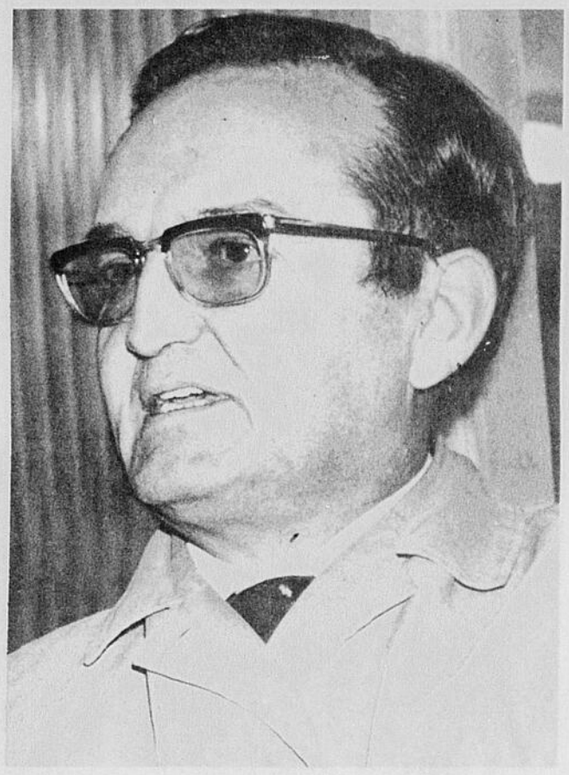

Amélioration de la circulation

Projet d'un mémoire de la Chambre d'Arvida

ARVIDA --- Les dirigeants de la Chambre de commerce d'Arvida ont l'intention de présenter prochainement un mémoire au conseil municipal pour améliorer la circulation à l'intérieur des limites de la ville.

Actuellement, le comité de sécurité routière de la chambre étudie les recommandations faites par les directeurs du mouvement et qui sont les suivantes:

Que l'on oublie l'élargissement de la rue Saint-Philippe, pour demander plutôt l'installation de signaux d'arrêts sur la rue Saint-Patrick, à l'intersection de la rue Saint-Philippe, afin de ralentir la circulation dans ce quartier résidentiel.

Que l'on demande l'installation de signaux d'arrêt sur les rues Calais, Régina et Burma, à leur intersection avec la rue Saint-Denis, et l'élargissement de cette dernière en vue de faciliter la circulation et de permettre aux automobilistes du quartier Saint-Philippe un accès plus facile et plus sécuritaire aux signaux lumineux déjà existants à l'intersection Saint-Denis et du boulevard Mellon.

Par ailleurs, toujours sur le plan de la sécurité, la Chambre de commerce d'Arvida, escomptant l'appui de la municipalité et du ministre Gérald Harvey, a fait parvenir une résolution, au ministère de la Voirie, réclamant l'installation de feux de circulation sur la route 16A, aux intersections des rues Saint-Mathias et Saint-Philippe, où les dangers d'accidents sont de plus en plus grands avec la circulation dense sur l'une des artères les plus importantes de la région du Saguenay.

STEINBERG

Par ailleurs, la Compagnie Steinberg aurait définitivement rejeté toute idée de transporter son commerce dans le nouveau centre commercial de la route 16A et songerait plus tôt à consolider et à agrandir son commerce dans le centre-ville d'Arvida.

C'est du moins ce que prétend la Chambre de commerce qui a eu des entretiens, récemment, avec des dirigeants de la Compagnie Steinberg.

Enfin, mentionnons que Mme Louiselle Morin a accepté d'occuper le poste vacant de directeur du mouvement.

Ministère des Transports

$1.4 million en contrats au Saguenay-Lac-St-Jean

CHICOUTIMI ---- Le ministère provincial des Transports a accordé deux importants contrats, hier, pour le Saguenay-Lac-Saint-Jean, totalisant $1,452,908.

Un premier, au montant de $1,188,066, à la firme Laprise construction Ltée, d'Alma, pour le terrassement et le gravelage de la route 169, dans les municipalités du Canton Delisle et Saint-Henri-de-Taillon.

Le deuxième, au montant de $264,842 (à la firme Jean-Paul et Denis Tremblay Ltée, de Bagotville) pour la construction de la deuxième sortie, à Port-Alfred.

Au Lac-Saint-Jean, les travaux couvriront une longueur de 4.40 milles et devraient être terminés pour le premier octobre 1974.

Quant à la deuxième sortie de Port-Alfred, cette annonce met fin à un long débat et à des démarches entreprises depuis plusieurs années par la municipalité du maire Laurier Simard. Le changement apporté au parcours a entraîné également des démarches de certains contribuables qui se sentent léser dans leurs droits et le conseil municipal, à sa prochaine assemblée publique, proposerait une entente pour clore le débat.

Mentionnons que les travaux de terrassement, de gravelage et d'aménagement des abors de la route seront effectués sur une longueur de 1.23 milles et le tout devrait être terminé au début de septembre 1974, prétend un communiqué émis par le Ministère des Transports sur le réseau de communication

A Alma

Depuis 1970, $15,000,000 investis dans la construction d'institutions

Par Serge CLOUTIER

Alma — Depuis 1970, c'est 15 millions de dollars qui auront été investis à Alma pour la construction d'institutions d'enseignement. En 1970, on finissait la construction du Pavillon Camille Lavoie, au coût de $3,000,000.00. En 1971, début des travaux du Pavillon Wilbrod Dufour, au coût de $6,000,000.00. L'année dernière, il y eût relâche. Cette année cependant, deux nouveaux investissements publiques sont venus s'ajouter à l'explosion domiciliaire, pour permettre au département d'urbanisme de la Cité de pouvoir battre des records.

Le permis de construction du Complexe sportif a donné $3,000,000.00 récemment, et il y a quelques semaines, le Campus collégial ajoutait un autre trois millions de dollars aux chiffres ordinaires déjà impressionnants.

Depuis le début de 1973, 387 permis ont été accordés dans la seule ville d'Alma, pour un montant total de $10,520,145.00. En 1972, en douze mois, on avait accordé 355 permis pour un montant de $6,000,000.00. En 1971, 345 permis pour $12,657,000.00, année du Campus "B", pavillon Wilbrod Dufour.

Depuis le début de 1873, 144 permis ont été accordés pour des maisons unifamiliales nouvelles, pour un montant de $2 1/2 millions.

Dix permis commerciaux, quatre permis industriels, et deux permis institutionnels. Dans le seul mois d'octobre, c'est 51 permis que M. Jean-Yves Lessard, le responsable, a délivrés.

Un promoteur parlait récemment d'un projet de construction de 200 nouvelles maisons, conditionné à un projet de centre commercial, dont on a parlé il y a quelques jours, projet présidentiel qui impliquerait une somme de $2 millions de dollars.

Et l'on parle encore, à travers les branches, de la venue de deux nouvelles industries assez importantes pour bientôt, et de très gros projets, encore à l'état de préparation.

Le moins que l'on puisse dire, c'est que si le commerce est de 42% supérieur à la moyenne nationale à Alma, la construction, la rénovation, et les investissements publiques ne font pas défaut non plus.

Acquitté de neuf accusations

CHICOUTIMI --- Serge Fillion, un jeune homme de Chicoutimi, a été acquitté, hier, de neuf accusations de vols de bourses sur des femmes de Chicoutimi, vols remontaient au mois de novembre 1972.

Fillion a quitté honorablement la Cour après avoir démontré comme alibi qu'il travaillait en forêt au moment où les vols furent commis.

Pourtant, lors de la preuve de la Couronne, il avait été identifié positivement à quelques reprises. Cependant, il se pourrait qu'un autre jeune homme lui ressemble comme deux gouttes d'eau.

Me Bernard Lapointe défendait Fillion lors de ce procès.

TROIS MOIS DE PRISON

Germain Brouillard, un jeune homme de Kénogami, a écopé de trois mois de prison pour avoir substitué le nom d'une autre personne pour obtenir un permis de conduire.

En outre, Brouillard a nié sa culpabilité devant le juge Edmond Savard sous les accusations d'évasion de la prison de Chicoutimi, le 7 septembre dernier, de vol d'automobile du garde Ghislain Bergeron etc.

Sous ces accusations, l'enquête préliminaire s'instruira au mois de janvier.

Le "projet du siècle", annoncé en avril 1971

MONTREAL (PC) — C'est au mois d'avril 1971 que le premier ministre Robert Bourassa avait annoncé "le projet du siècle" de la Baie James.

La province se relevait péniblement de la crise d'octobre 1970 et le gouvernement libéral avait besoin de relever l'économie du Québec.

Les critiques ne se firent pas attendre. On reprocha au gouvernement de s'engager avant la fin des travaux préliminaires de recherche et de faire du projet une affaire de favoritisme politique.

A la Baie James même, les Indiens et les Esquimaux ripostèrent à leur tour. Ils négociaient, depuis 1967, leurs droits de propriété, de chasse et de pêche avec le gouvernement provincial et voilà qu'on annonçait les travaux avant la fin des négociations.

L'Association des Indiens forma un comité pour étudier l'affaire. Il reçut l'assistance d'un professeur de l'université McGill, le Dr John Spence.

Ce comité protesta auprès des gouvernements fédéral et provincial, mais rien ne changea dans l'attitude du gouvernement provincial. Deux avocats se joignirent au groupe, Me Jacques Beaudoin, qui est maintenant décédé, et Me James O'Reilly.

Le comité reçut également l'appui des Esquimaux.

Le ministre des Affaires indiennes, M. Jean Chrétien, communiqua avec le premier ministre Bourassa pour discuter de l'affaire. La rencontre eut lieu en juin 1972.

Le gouvernement fédéral accorda une subvention de $250,000 au comité des Indiens et des Esquimaux pour poursuivre leurs recherches sur leurs droits.

Le 7 novembre 1972, l'Association des Indiens déposa devant les tribunaux une requête en injonction pour faire cesser les travaux à la Baie James.

Les audiences durèrent six mois. Les avocats de la demanderesse soulignèrent que les Indiens et Esquimaux de la Baie James avaient des droits reconnus par différents traités.

En cédant la Baie James à la province de Québec, en 1912, le gouvernement fédéral avait stipulé que le Québec était lié par les mêmes engagements et qu'il devait négocier avec les Indiens et Esquimaux avant de faire quoi que ce soit.

Le juge Malouf a reconnu ce droit et il a accordé l'injonction interlocutoire ordonnant la cessation des travaux.

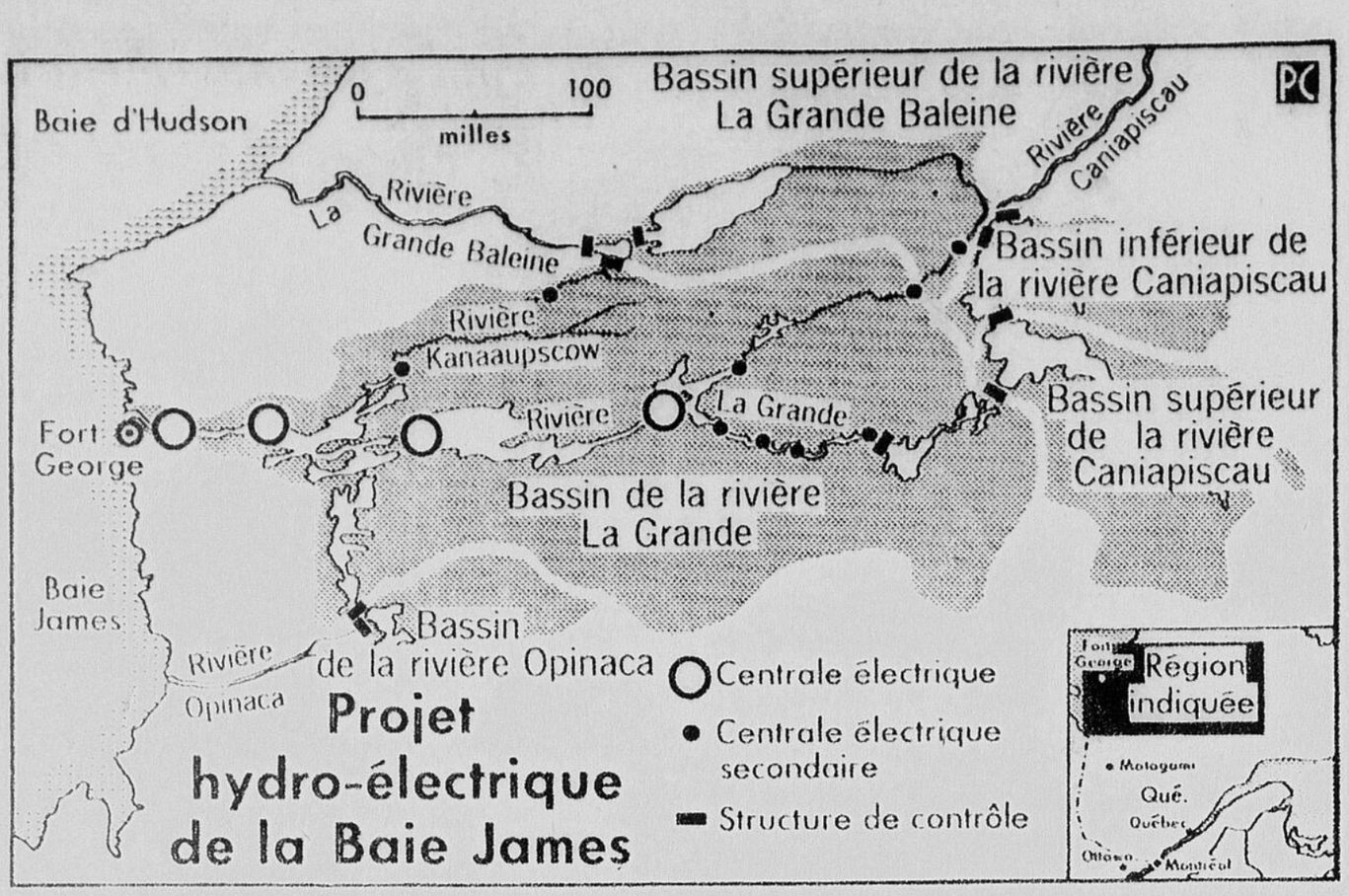

PROJET ARRETE — L'injonction, demandant l'arrêt du projet à la Baie James, était accordée hier en Cour supérieure du Québec.

"La décision la plus importante de ma carrière" (Juge A. Malouf)

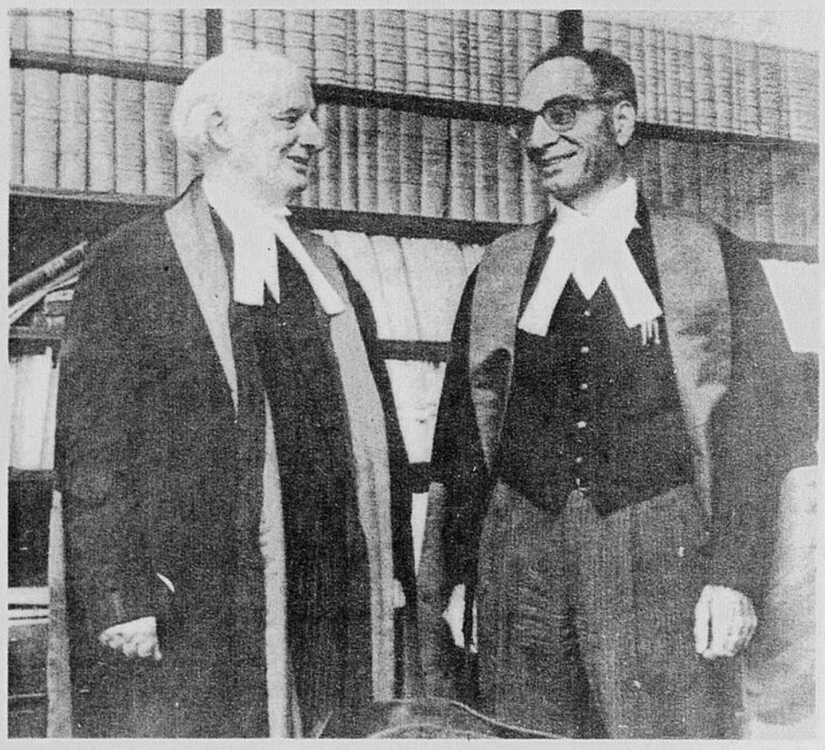

INJONCTION ACCORDEE — Le juge Albert Malouf (à droite) de la Cour supérieure du Québec est ici en compagnie d'un collègue, le juge Frédéric Collins.

MONTREAL PC — Aux journalistes qui l'entouraient après son jugement sur l'arrêt des travaux à la Baie James, le juge Albert Malouf a déclaré: "c'est sûrement la décision la plus importante de ma carrière".

"J'ai beaucoup étudié l'affaire, durant des mois, mais ce fut un travail extrêmement intéressant."

Le juge Malouf, qui est né à Montréal, réalise que son jugement bouleverse bien des choses. Un chef indien n'a-t-il pas dit de lui: "C'est la première fois en Amérique du Nord que le tribunal de l'homme blanc appuie les droits des Indiens"?

Le juge Malouf a déclaré qu'il n'avait pas du tout été impressionné par le fait que l'une des parties en cause était le gouvernement de la province de Québec.

"Le statut de l'homme qui comparait devant moi, a-t-il dit, n'a rien à voir avec la décision que je suis appelé à prendre. Si je pensais autrement, je ne pourrais pas pratiquer le droit. Je ne voudrais d'ailleurs pas vivre dans un pays qui n'a pas cette conception."

Les parents du juge Malouf sont nés au Moyen-Orient. Son père au Liban et sa mère en Syrie.

Ayant passé toute sa vie à Montréal, le juge Malouf n'en parle pas moins l'arabe, en plus du français et de l'anglais.

"Comme juge, dit-il, je ne m'en tiens qu'aux témoignages et aux principes de droit. Tout ce que je veux, c'est que les droits des personnes soient respectés."

"Les causes judiciaires ne sont pas en noir et blanc. Il y a des nuances. Dans cette cause de la baie James, j'ai étudié la jurisprudence aux Etats-Unies et au Canada. Mais je ne me suis jamais rendu à la baie James. On a offert de mettre un avion à ma disposition pour que je m'y rende, mais je n'ai pas cru que ce serait nécessaire. Je me suis fait une idée de l'endroit avec des photos et des diapositives."

GAIN DE CAUSE — Willie Makiuk (à gauche), un Esquimau Inuit, Charlie W. Watt, président de l'Association des Inuits du Nord québécois, de Fort Chimo, et Peter Gull, chef indien Waswanippi (à droite), commentent le verdict du juge Malouf, au cours d'une conférence de presse tenue hier, à l'issue du prononcé de l'injonction interlocutoire commandant l'arrêt des travaux à la Baie James. (Téléphoto PC)

Heureux de la décision, le ministre Chrétien croit qu'on devrait dédommager les Indiens pour les dommages causés

OTTAWA PC — Le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, M. Jean Chrétien, se réjouit de la décision du juge Albert Malouf, de la Cour Supérieure du Québec, d'émettre une infonction interlocutoire ordonnant la cessation des travaux à la Baie James.

Il a précisé, en réponse à des questions de l'Opposition aux Communes, hier, que la solution acceptable dans cette affaire serait de dédommager les Indiens pour les dégâts causés sur leurs terres.

Il a dit que le jugement du juge Malouf "est excellent", mais le fond du problème, a ajouté M.Chrétien, doit être résolu en dehors du tribunal, par la négociation entre les Indiens et le gouvernement du Québec.

A ce sujet, le ministre a dit qu'il est disposé à participer à ces pourparlers, si son intervention peut aider à trouver un règlement satisfaisant pour tous.

Mlle Flora MacDonald PC-Kingston-les Iles et M. Frank Howard NPD-Skeena ont pressé le ministre "de prendre l'initiative de négocier une entente satisfaisante au nom des Indiens" avec le gouvernement québécois.

M. Chrétien a rétorqué qu'il a toujours défendu les intérêts des Indiens qu'il se félicite de la décision du juge Malouf et qu'il est prêts encore à aider les Indiens.

"Mais, a-t-il ajouté, les Indiens ont démontré dans cette affaire qu'ils peuvent se débrouiller très bien seuls et je n'ai pas l'intention de m'imposer, de pratiquer le paternalisme parce que je pense qu'ils ne sont pas des enfants après tout".

Le ministre était visiblement heureux du sort des Indiens par suite de cette injonction et il a été applaudi plusieurs fois par ses collègues libéraux.

Le ministère de M. Chrétien a aidé les Indiens dans cette cause en leur fournissant des avocats et en déboursant environ $45,000 pour payer les frais.

Les implications politiques n'ont pas échappé toutefois, au chef du Crédit social, M. Réal Caouette, qui a demandé les raisons pour lesquelles ce jugement n'a pas été rendu public avant les élections générales au Québec, le 29 octobre dernier.

Le président de la Chambre, M. Lucien Lamoureux, a jugé la question irrecevable.

En vertu du jugement, les travaux en cours à la Baie James, qualifié de "projet du siècle" par le premier ministre Bourassa, sont arrêtés.

Même s'il a reconnu que la décision du juge Malouf "causera d'énormes problèmes au gouvernement du Québec", M. Chrétien n'en estime pas moins que les droits des Indiens ont ainsi été reconnus et protégés par le tribunal.

FORT GEORGE — Cette photographie montre une vue aérienne de Fort George, situé à 650 milles au nord de Montréal, dans la région de Baie James. (Téléphoto PC)

Etablir un plan d'action avant d'arrêter les travaux

MONTREAL (PC) - On ne peut pas faire cesser tous les travaux de la baie James en pressant sur un bouton, a déclaré jeudi un porte-parole de la Société de développement de la baie James.

Commentant l'injonction interlocutoire du juge Malouf, qui ordonne l'arrêt "immédiat" des travaux, M. Jacques Gauthier, directeur de l'information de la SDBJ, a précisé que, avant d'arrêter les travaux, il fallait établir un plan d'action.

"Ce plan sera probablement prêt vendredi", a-t-il dit. M. Gauthier a fait remarquer qu'il n'existait pas d'appareils téléphoniques à chaque endroit de ce vaste projet de $6 milliards et que plusieurs ouvriers n'avaient pas encore entendu parler de l'injonction.

Avant de fermer, il faut s'assurer, a-t-il ajouté, que personne ne crèvera de faim avant d'être repatrié à la civilisation.

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

2e Section | Vendredi, le 16 novembre 1973 | page 13

Les Royals ont aussi leur Esposito

CORNWALL (De notre envoyé) — Les Royals de Cornwall n'ont rien à envier aux Bruins de Boston. Ils alignent eux aussi leur Phil Esposito, un dénommé Gary McGregor, tout aussi habile que le spectaculaire joueur des Bostonnais, qui par surcroit joue au centre et porte en outre le numéro 7 de son équipe.

McGregor a profité du match d'hier, contre les Saguenéens de Chicoutimi, pour ajouter trois autres buts à sa fiche et contribuer largement à la victoire de 7-0 des siens.

Pour le talentueux joueur de centre des Royals, qui a décoché huit lancers à lui seul sur le filet de Richard Guay, il s'agissait de son quatrième truc du chapeau de la saison.

McGregor a profité de cette séance de pratique des Saguenéens pour porter sa production à 29 buts et se hisser parmi les cinq meilleurs compteurs du circuit.

SUPERIORITE DES ROYALS

En plus de McGregor, Dan Lupenette, Bob Chase et Bob Geoffrion ont compté pour les Royals, qui ont démontré plus de classe dans leur jeu de position, surtout en troisième période alors qu'ils ont dirigé sept lancers contre la cage de Guay, comparativement à quatre seulement contre celle de Tom Wynne qui a récolté son premier blanchissage de la saison.

Les punitions se sont avérées coûteuses pour les Saguenéens. Et l'arbitre Raymond Denaudville, qui a fait preuve de grande sévérité, n'a pas été pour aider la cause des Chicoutimiens.

Tout en se montrant impartial, Denaudville a imposé une punition de dix minutes à Jean-Paul Leblanc, pour avoir lancé le disque en direction du filet adverse, après le coup de sifflet. Il a de plus expulsé Yvon Verreault pour avoir bousculé un juge de lignes, à la suite d'une altercation avec Guy Crevier.

Les Royals ont profité des 11 punitions accordées aux Saguenéens pour marquer trois buts, tandis que les Chicoutimiens ne parvenaient pas à profiter des quatre avantages numériques dont une de deux hommes, au second engagement.

Dans l'ensemble, le match a donné lieu à du jeu plutôt terne, les Saguenéens démontrant peu d'autorité dans leurs attaques. Même s'il a accordé sept buts à l'adversaire, le cerbère Richard Guay ne peut être tenu responsable de la défaite des siens. N'eut été de sa brillante performance, le revers aurait été certainement encore plus humiliant.

Les moments les plus excitants du match sont survenus en troisième période alors que la foule s'est animée. Marc D'Amico, a alors échangé des coups avec Bob Murray.

L'instructeur Germain Munger a pris la défaite en philosophe, mentionnant que cette rencontre en figurait pas dans son libre pour améliorer son sort au classement, mais que cet entrainement devrait servir pour la rencontre de ce soir contre Hull.

TOUT UN PIQUE-NIQUE — Les Bruins de Boston ont connu un véritable pique-nique hier soir, à Boston, alors qu'ils ont écrasé les Rangers de New-York, 10-2. Bobby Orr a réussi trois buts en plus de fournir quatre mentions d'assistance. Ici, c'est Ken Hodge qui s'apprête à pousser le disque derrière Ed Giacomin. (Téléphoto PA)

Je crois être égoiste en jouant au baseball

Marshall

EAST LANSING, MICHIGAN (PA) -Le lanceur Mike Marshall, des Expos de Montréal, prendra peut-être sa retraite afin de compléter son doctorat en éducation à l'Université du Michigan, non en raison de sa performance avec le club en 1973.

Marshall, 30 ans, a insisté sur le fait qu'il n'avait pas encore pris de décision au sujet de la saison 1974.

"J'ai déclaré il y a une couple d'années que je jouerais jusqu'à l'âge de 30 ans, a rappelé Marshall hier. Je reçois mon doctorat en éducation. Je crois être égoiste en jouant au baseball parce que j'aime ce sport. J'aime la compétition et mon talent est l'éducation".

Marshall est offusqué par les rumeurs récentes voulant qu'il ait critiqué ses coéquipiers, le 2e-but Ron Hunt et le 3e-but Bob Bailey. Les rumeurs prétendent que Marshall ne voulait pas retourner avec les Expos en raison de leur piètre tenue défensive.

APPELS

Marshall a révélé qu'il avait rejoint Hunt à Wentzveille et Bailey à Long Beach afin de s'excuser.

Marshall a reconnu que le club était faible défensivement, ce qui était décourageant.

"Hunt ne pouvait pas briller à la défensive en raison de ses piètres genoux. Il a été opéré l'an dernier. Boby Bailey est un bon trappeur, qui fait son possible au 3e but. Il est un de mes bons amis".

Marshall, instructeur à l'UM pendant la saison morte, évolue avec les Expos depuis 3 1-2 ans.

Au sujet de sa décision en vue de la saison prochaine, Marshall a déclaré: "Je dois attendre au printemps, lors des négociations de contrat, dont beaucoup dépendra".

Marshall a affiché un bilan de 14-11, y compris 31 victoires protégées et une moyenne de 2.66 points mérités, en 1973.

JIM FANNING

Le directeur général des Expos de Montréal, Jim Fanning a déclaré, à la suite des récents propos du lanceur de relève Mike Marshall, qu'il n'avait nullement l'intention de s'en séparer à cause de ces propos mais que, pas plus que les autres joueurs du club, il n'était à l'abri d'une transaction si cela pouvait s'avérer avantageux pour l'équipe.

Jim Fanning a ajouté que Marshall était un super-lanceur mais qu'il était difficile de croire qu'il avait pu l'être sans le concours de ses coéquipiers. Il a également dit qu'il savait fort bien que Ron Hunt n'était pas une étoile dans le domaine défensif mais qu'à l'offensive, il était sans pareil.

Questionné sur le fait de savoir si les remarques de Marshall pourraient avoir une influence néfaste sur le moral de l'équipe et le comportement des joueurs, il a simplement déclaré que les Athlétics d'Oakland, déchirés par des querelles intestines, n'en avaient pas moins remporté deux fois de suite les séries mondiales.

Il a également dit que nous vivions dans une époque où les athlètes professionnels disent ce qu'ils veulent et comme ils l'entendent et qu'on doit leur laisser ce privilège.

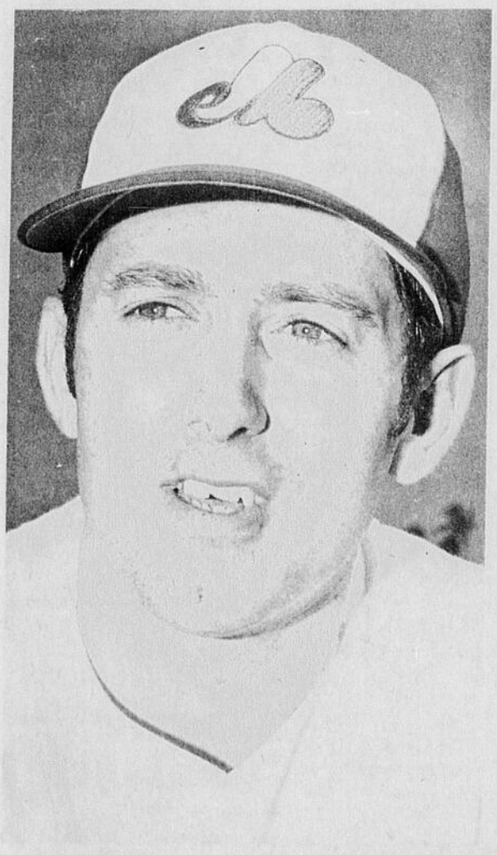

PEUT-ETRE — Le lanceur de relève étoile des Expos de Montréal, Mike Marshall a déclaré qu'il prendra peut-être sa retraite car, a-t-il laissé entendre, "mon talent est l'éducation".

McGregor, meilleur que Daigle et Locas

Ron Racette

DAIGLE ET LOCAS NE PEUVENT ETRE COMPARES A MCGREGOR (RON RACETTE)

CORNWALL (De notre Envoyé) — Faisant des comparaisons entre les meilleurs joueurs de la Ligue Junior Majeure du Québec, l'instructeur Ron Racette, des Royals de Cronwall estime que son joueur de centre Gary McGregor est supérieur à Jacques Locas et à Alain Daigle, ce qui n'est pas peu dire.

"Sans vouloir prêcher pour ma paroisse, je considère que Gary ne peut se comparer à Locas ou Daigle même si je dois admettre que ces deux joueurs ont beaucoup de talent", d'affirmer le pilote des Royals.

Sur le plan physique, Racette considère que son protégé n'a rien à envier à Alain Daigle même si ce dernier semble robuste. "Gary est capable de prendre soin de lui. Il l'a démontré lors des dernières parties alors que l'adversaire a tenté de le bousculer."

Du côté potentiel, le pilote des Royals affirme que McGregor représente le type de joueur pour évoluer chez les professionnels et qu'il a plus de possibilités que Daigle et Locas.

"Tous ses gestes sont calculés et son lancer demeure l'un des plus précis. Sur les mises au jeu, il obtient toujours le disque, tandis qu'il se trouve toujours au bon endroit. Sa présence sur la glace ou dans le vestiaire est un stimulant pour ses coéquipiers". Racette devait ajouter: "Tout en étant objectif, si j'avais à choisir entre Locas, Daigle et McGregor, j'opterais pour ce dernier. Je suis même certain que Gary sera le premier choix au repêchage, s'il continue d'afficher autant de brio d'ici la fin de la saison."

En consultant la feuille des statistiques des Royals, force est d'admettre que Racette n'a peut-être pas tort.

INTER ... MISSION

L'autobus qui a conduit les joueurs, de Chicoutimi à Cornwall a pris six heures pour faire le voyage. Immédiatement après le match, les Saguenéens se sont dirigés vers Hull où ils affronteront, ce soir, les Festivals ...

Le trio Keven Tracy, Gary McGregor et John Nasar a marqué 56 buts en 19 matchs, ce qui représente 50 pour cent de la production des Royals qui n'ont subi que quatre revers depuis le début de la saison ...

Gary McGregor est présentement le meilleur compteur des Royals avec une fiche de 26 buts et 17 passes pour 43 points. Après un début de saison plutôt lent, McGregor a marqué 11 buts au cours des quatre dernières parties de son équipe

Les Royals ont marqué 21 buts lors des avantages numériques et sept lorsque l'équipe évoluait avec un joueur en moins ...

Avec une moyenne de 1,750 spectateurs en neuf parties locales, les assistances accusent une légère augmentation sur l'an dernier.

Les Royals n'ont subi qu'une seule défaite à domicile, soit lors de leur partie d'ouverture contre les Remparts.

Sept points pour monsieur Orr

SELON (PA) — Bobby Orr a réussi le truc du chapeau au cours de jeux de puissance et récolté quatre aides hier soir alors que les Bruins de Boston ont déclassé les Rangers de New-York 10-2 dans la LNH en prenant une avance de cinq points au 1er rang de la division Est.

Les Bruins y sont allés de trois buts, y compris le premier de Greg Sheppard, dans la 1ère période et les Rangers ne s'en sont jamais remis.

Don Marcotte a d'abord converti une passe de Bobby Orr, qui a fait la même politesse à Phil Esposito, puis Sheppard a profité d'une autre générosité d'Orr pour compléter l'assaut.

Steve Vickers a répliqué pour les Rangers au début de la 2e reprise, mais Wayne Cashman et Ken Hodge, pendant un jeu de puissance, ont reporté l'avance à 5-2 avant la fin de l'engagement.

Orr a ajouté deux buts dans la dernière reprise, toujours pendant des jeux de puissance, et André Savard y est allé également de deux buts tandis que Fred O'Donnell complétait le total des vainqueurs.

Bill Fairbairn a réussi l'autre but des Rangers dans les deux dernières minutes de jeu.

A Saint-Louis, les Blues de St-Louis ont compté 3 buts en première période et ont ainsi préparé une victoire de 5 à 3 sur les Pingouins de Pittsburgh.

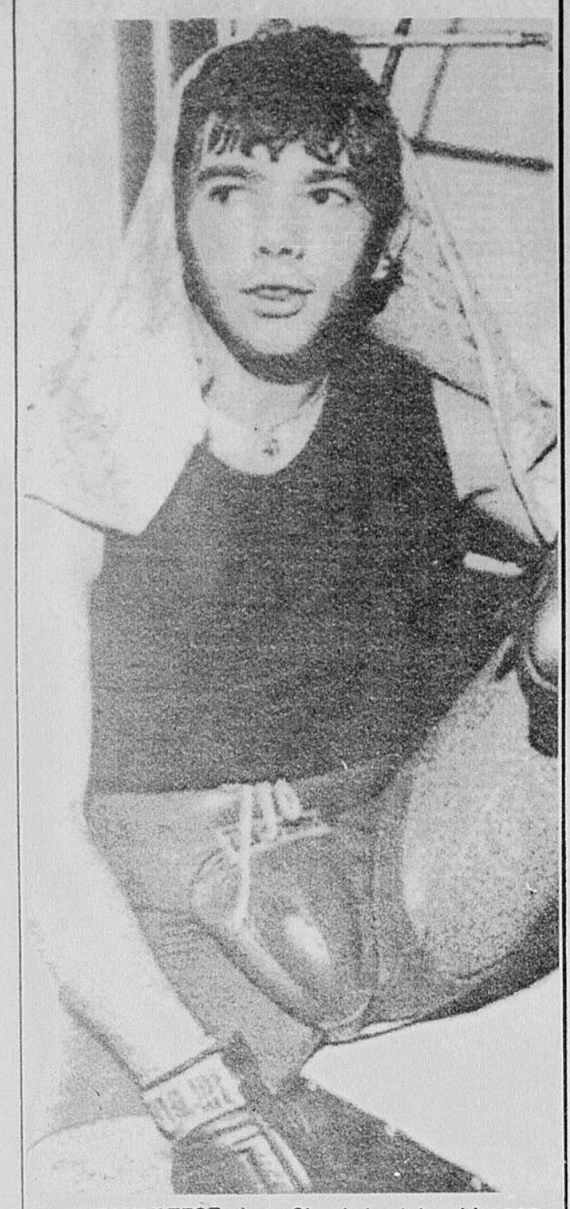

VERITABLE TEST - Jean-Claude Leclair subira son premier véritable test, mardi prochain, alors qu'il affrontera Rey Roce, dans un combat de huit rondes, au Centre Paul Sauvé.

Jean-Claude Leclair gagnera $100,000, en 1974 (Lévesque)

Pierre BOURDON

MONTREAL (spécial au Quotidien) — Jean-Claude Leclair, prodige de la boxe montréalaise, âgé de 18 ans, subira son premier véritable test mardi soir prochain, au Centre Paul Sauvé, alors qu'il s'attaquera à Rey Roce, dans un combat de huit ronds.

Mesurant cinq pieds et neuf pouces et faisant osciller l'aiguille de la balance à 155 livres, Leclair a une fiche vierge de six victoires en autant de combats, dont cinq par KO. On sait que l'avant-dernière victime de Jean-Claude Leclair fut Jean-Yves Fillion de Chicoutimi, le 23 octobre dernier, tandis que lundi dernier, 12 novembre, il humiliait Yvon Charland, un vétéran de 41 ans, à Sorel.

"S'il triomphe de Rey Roce mardi, Leclair sera prêt à rencontrer les Chavez, Paduano, Marcotte, Durelle. Mardi, il empochera seulement $500 pour son match, mais je puis affirmer que par la suite Leclair ne boxera plus pour moins de $5,000. En 1974, il ammassera $100,000 en bourses", de confirmer Régis Lévesque, promoteur de boxe qui détient le contrat exclusif de Leclair pour les trois prochaines années.

Rey Roce, pour sa part, ne donnera pas la victoire à Leclair sur un plateau d'argent. En effet, Roce, un athlète de couleur, présente une feuille de route de 23 victoires en 29 combats.

En outre, Roce a perdu par des décisions très serrées, face aux Marcotte, Grey, Butler, Chavez. C'est donc dire qu'on peut s'attendre à tout lors de ce combat.

LECLAIR VISAIT LES JEUX OLYMPIQUES

Le plus grand rêve de Jean-Claude Leclair aurait été de devenir champion olympique. Chez les amateurs, il a conservé une fiche intacte de sept victoires par KO (toutes en moins de deux ronds) et une décision, et cela en huit combats. Toutefois, à l'âge de 17 ans, ayant quitté les études, Leclair devait travailler et tout ce qui l'intéressait, était la boxe. Son statut amateur ne lui permettant pas de vivre décemment, il dut faire le saut chez les professionnels.

"Si, tout en demeurant amateur, Jean-Claude avait pu recevoir un peu d'argent, il aurait sûrement réalisé son rêve soit d'aller aux Jeux Olympiques", selon Georges Drouin, son instructeur et gérant qui, actuellement, loge et nourrit lui-même son jeune protégé. "Ses parents sont déménagés à Vancouver et je suis heureux de l'aider et de m'occuper de lui", de continuer M. Drouin.

UN STYLE A LA JOE FRAZIER

"Avec Georges Drouin comme entraîneur, Leclair est allé à la bonne école. Jean-Claude n'est pas un danseur, mais un dur cogneur dont l'arme la plus destructive est le crochet de gauche. Il possède le style de Joe Frazier, ayant sans cesse la tête en mouvement", de prétendre Régis Lévesque qui n'en revient pas de ce jeune phénomène de la boxe.

Une chose demeure certaine, le style de Leclair, que nous avons vu en action le 23 octobre dernier, est spectaculaire et il garde les spectateurs en haleine du début à la fin des hostilités.

"Surtout, ne quittez pas l'arène des yeux une seule seconde. Jean-Claude Leclair possède vraiment la rapidité de l'éclair et un KO, peut survenir au moment où on s'en attend le moins", de dire en terminant Lévesque.

D'autre part, dans une autre finale mardi soir, l'excentrique Paul Colette, 22 ans, se mesurera à Alain Tirenne de Montréal. Colette, poulain de Roger Larivée, a une fiche impressionnante de sept victoires et une nulle en huit combats professionnels.

Trois autres confrontations termineront la carte de combat mardi, le 20 novembre prochain, au Centre Paul Sauvé.

Ce soir à Chicoutimi

Les Aiglons s'amènent prendre leur revanche

Pierre RAYMOND

CHICOUTIMI — Les Aiglons d'Alma s'amènent au Centre Georges-Vézina ce soir pour rencontrer les Saguenéens de Chicoutimi et ceux qui se rendront à l'amphithéâtre sportif de la métropole du Saguenay pourront assister à un excellent duel entre ces deux formations puisque les représentants de la ville d'Alma ont, semble-t-il, une revanche à prendre sur les Saguenéens.

On se rappellera les attaques furibondes que l'instructeur des Aiglons, Réal Tremblay a adressées à l'endroit de son homonyme saguenéen, Mivile Leclerc au début de la présente semaine. Cette sortie faisait suite au revers que les Aiglons avaient subi aux mains des Saguenéens dimanche dernier. Tremblay avait alors déclaré que les hommes de Leclerc avaient usé de moyens déloyaux pour en arriver à leur fin et que le jour de la vengeance était proche.

Leclerc n'avait pas pris de telles remarques au sérieux. Il avait relancé Tremblay en affirmant que ses joueurs avaient pratiqué le même style de jeu qu'on leur connaît, et que "souvent, le plus sauvage n'est pas toujours celui que l'on pense."

Incidemment, au cours d'une conversation téléphonique, Leclerc a déclaré que Tremblay n'aurait sûrement pas le loisir de poser les mêmes gestes que dimanche. "S'il pense qu'il pourra lancer des objets à mes joueurs, les provoquer et même, embarquer sur la glace pour se mêler à une altercation, il se trompe grandement" de dire l'instructeur des Saguenéens.

"Pour vous dire jusqu'à quel point il (Tremblay) avait perdu la tête ce soir là, il a dit à ses joueurs de se servir de leurs bâtons si leur poids ne suffisait pas, de renchérir Leclerc. Ce sont là de purs enfantillages."

Tirant de l'arrière par trois points sur le National de Port-Alfred, les Aiglons se doivent de remporter une victoire s'ils ne veulent pas trop s'écarter de la formation de la Baie qui affrontera les Ouananiches de Roberval au même moment, à Port-Alfred.

Les Marquis de Jonquière, pour leur part, recevront la visite des Castors de Dolbeau qui, eux, n'ont remporté que deux victoires depuis le début de la présente campagne. Les Jonquiérois mènent toujours le bal dans cette ligue affichant un dossier de dix victoires, une défaite et une partie nulle. Tous ces matchs sont prévus pour 9h00.

Yves Preston, talonné de près par Jean-Paul Leblanc

CHICOUTIMI — Le joueur de centre et capitaine des Saguenéens de Chicoutimi, Jean-Paul Leblanc, s'est approché à un seul point du premier compteur de son équipe, Yves Preston, grâce à une performance de trois buts et deux mentions d'assistance au cours de la fin de semaine dernière. Leblanc affiche maintenant un dossier de 11 buts et autant de passes comparativement à dix buts et 13 aides pour Preston.

Marc D'Amico et Yvon Verrault suivent les meneurs de près avec une fiche de 20 et 19 points respectivement. C'est donc dire que le trio formé de Preston-Verrault-D'Amico est le plus productif de la formation saguenéenne.

Daniel Poulin, de son côté, s'avère le meilleur défenseur chez les siens avec trois buts, huit assistances pour 11 points tandis que son partenaire Armel Drapeau le talonne avec un total de dix points.

Yvon Verrault est le joueur le plus puni de son équipe avec 51 minutes passées au banc des pénalités, dix minutes de plus que Marc Desforges.

Dans le domaine des lancers, Jean-Paul Leblanc se classe premier avec 3,9 par match. Marc D'Amico s'illustre bien avec une moyenne de 3,8 et Yvon Verrault 3,7.

Depuis le début de la saison, les Saguenéens ont lancé en moyenne 39,6 fois par rencontre pour marquer 3,7 buts. Leurs opposants ont compté 6,3 buts en lançant 36,2 fois. Par contre, les hommes de Germain Munger ont marqué un but à tous les 10,6 lancers. Leurs adversaires ont été plus chanceux en comptant à tous les 5,71 lancers.

Au département des gardiens de buts, Richard Guay a conservé une moyenne de 5,84 en accordant 83 buts en 852 minutes de jeu.

Depuis le début de la présente campagne, les représentants chicoutimiens ont maintenu une moyenne de 3,349 spectateurs. La plus grosse assistance a été enregistrée lors de la visite du Junior de Montréal, 5,637 spectateurs, tandis q.. les Eperviers de Sorel ont attiré la plus faible assistance le 8 novembre dernier soit, 2,061 spectateurs.

Les vétérans reviennent en surface

Depuis sept ans, on n'entendait plus tellement parler du fameux skieur autrichien, Toni Sailer, le premier à avoir mérité trois médailles d'or en ski alpin, aux Jeux Olympiques en 1956.

Après son triomphe, Sailer a vécu presque comme un ermite et, à l'exception d'une apparition pour le tournage d'un film sur le ski, on ne l'a presque plus revu. Il vivait en reclus dans son château, près de Kitzbubel, face à la montagne Hahnenkamm qu'il avait vaincu et qui lui avait permis de s'illustrer.

Depuis l'été 1972, Toni Sailer est toutefois revenu en surface pour prendre la responsabilité de l'entraînement de l'équipe de ski nationale autrichienne. Dans les années 50, l'Autriche possédait une formation quasi invincible, mais par la suite qui n'a connu que des déboires successifs et surtout depuis la disparition de Karl Schranz en 1970, l'Autriche s'en va à la débandade dans le ski alpin.

KILLY A SUIVI LA TRACE

Le français Jean-Claude Killy est un autre prodige qui a réédité l'exploit de Toni Sailer. C'était aux Olympiques en 1968.

Tout comme Sailer, le nouveau médaillé s'est retiré de la compétition et durant quatre ans, il a disparu de la circulation. Killy a tourné quelques films en plus d'apparaître à l'écran à l'occasion de quelques compétitions parallèles mais la majeure partie de son temps fut consacré à la promotion industrielle et commerciale, sous l'habile direction de Mark M.Cormak, le titan de la publicité américaine.

Jusqu'en 1972, Killy a mené une vie tumultueuse qui lui a rapporté des millions mais il ne pouvait demeurer indéfiniment en dehors de la compétition active. Il est revenu, l'hiver dernier, et sa présence sur le circuit professionnel américain n'a pas passé inaperçu.

JULIEN GAGNON

EN DECADENCE DEPUIS CINQ ANS

Aux Olympiques de 1968 et de 1972, les autrichiens n'ont pu récolter que sept médailles, toutes catégories. Durant les six premières années, soit de 1967 à 1972, où fut disputée la Coupe des Nations, l'Autriche s'est mise en évidence une seule fois.

Soumise à des intrigues politiques, l'équipe autrichienne n'a pas été en mesure de fournir un plein rendement et Franz Hoppichler, un calme et pondéré instructeur, n'a pu obtenir rien qui vaille de ses protégés qui semblaient avoir perdu le feu sacré, à tout jamais.

Depuis l'arrivée de Sailer à la tête d'un groupe de jeunes skieurs talentueux, tout a changé. Les méthodes et les formules d'entraînement ont été prolongées et améliorées, de nouveaux entraîneurs ont été engagés, un nouvel esprit de confiance, d'orgueil et de fierté nationale a été inculqué aux membres de l'équipe.

De l'avis des connaisseurs, il y a de fortes chances pour que l'équipe autrichienne redevienne une valeur sûre et authentique, lors des prochains Jeux Olympiques.

UNE ETAPE DIFFICILE

Killy admer que ce fut beaucoup plus difficile qu'il le croyait et il lui a fallu travailler et s'entraîner avec acharnement pour réussir. L'un des points sur lequel il a attaché la plus grande importance fut le départ. Killy a passé de nombreuses heures à s'entrainer efficacement afin de réussir un départ parfait qui lui permettait de pouvoir prendre des centièmes de graction de seconde. Ce sont ces particules de fraction qu'il a su gagner dans les épreuves parallèles qui lui ont permis de devenir le meilleur professionnel de la saison 1972-73 en plus de récolter la somme de $70,000 comme compétiteur en ski alpin.

Il y a une chose toutefois sur laquelle Jean-Claude Killy n'insiste pas trop mais qui le fait souffrir de façon sporadique. C'est le fait qu'il ait hérité d'un ulcère à la suite d'une forte tension subie par l'effort occasionné dans la détermination et la volonté de vaincre Spider Sabich qui s'est révélé comme le plus sérieux adversaire de Killy en 1972-73.

A mesure que l'histoire du ski mondial prend forme, il devient de plus en plus apparent toutefois, que Sailer et Killy, les deux seuls à pouvoir se proclamer héritiers de la triple couronne, deviennent les figures dominantes d'un quart de siècle de compétition, soit la période entre 1955 et 1980.

SPORT REGIONAL FIN DE SEMAINE

SAMEDI

HOCKEY
Ligue juvénile
Port-Alfred à Alma (18h.)

Ligue pee-wee
Chicoutimi à Alma (11h.)
Kénogami à Arvida (13H. 30)
Jonquière à Roberval (16h.)

BADMINTON
Tournoi inter-collégail au collège de St-Félicien

BASKETBALL (garçons)
Alma à F.X. Garneau (14h.)
Lévis-Lauxon à Jonquière (14h.)
Alma à Ste-Foy (20h.)
Lévis-Lauzon à Chicoutimi (20h.)

BASKETBALL (filles)
Alma à Sainte-Foy (14h.)
Lévis-Lauzon à Chicoutimi (14h.)
Alma à F.-X. Garneau (20h.)
Lévis-Lauxon à Jonquière (20h.)

CURLING
Tennis
Bonspiel mixte à Kénogami
Soirée de fermeture au Mont-Valin (21h.)

DIMANCHE

HOCKEY
Ligue juvénile
Alma à Arvida (13h.30)
Kénogami à Port-Alfred (14h.)

Ligue pee-wee
Arvida à Kénogami (14h.)
Roberval à Jonquière (17h.)
Alma à Chicoutimi (18h.45)

CURLING
Bonspiel mixte à Kénogami

SAMEDI ET DIMANCHE

VOLLEYBALL
Tournoi Invitation provincial à Rimouski (Cinq équipes de la région participent).

Les Whalers ont raison des Nordiques

QUEBEC (PC) — Larry Pleau et Hugh Harris ont brisé une égalité de 2-2 en 2e période hier soir alors que les Whalers de la Nouvelle-Angleterre ont surclassé les Nordiques de Québec 5-3 dans l'AMH devant 8,081 amateurs.

Pleau et Harrfs ont pris Serge Aubry en défaut sur des longs lancers de la ligne bleue en donnant l'avance aux visiteurs.

Don Blackburn, Tim Sheehy et Paul Hurpey ont complété le total des vainqueurs tandis que J.-C. Tremblay, André Gaudette et Serge Bernier répliquaient pour les locaux.

Le but de Bernier, son 10è de la saison, a réduit la marge des visiteurs à un seul but à mi-chemin du dernier engagement, mais Hurley a reporté la marge à deux points à 16:45.

Les Whalers ont effectué 30 lancers, contre 19 par les locaux.

A Chicago, Rosaire Paiement a compté deux buts et Bobby Witlock tous en première période pour permettre aux Cougars de Chicago de remporter une victoire facile de 3 à 2 sur les Aeros de Houston.

A Vancouver, St-Sauveur a marqué un but à 18:20 de la troisième période et a brisé une égalité de 5 à 5 pour permettre aux Blazers de Vancouver d'arracher une victoire de 6 à 5 sur les Fighting Saints du Minnesota.

Le tournoi pee wee de Jonquière s'en vient

JONQUIERE — C'est du 24 au 27 janvier prochain qu'aura lieu cette année le tournoi provincial de hockey pee-wee de Jonquière sous la présidence d'honneur de M. René Tremblay, représentant régional de la Fédération du hockey sur glace du Québec.

M. Tremblay a fait sa marque par le passé comme président du club junior de Jonquière et comme président de la ligue junior du Saguenay-Lac-St-Jean.

Un objectif de 40,000 personnes est prévu cette année à l'occasion de ce tournoi dont la popularité est toujours grandissante. Les équipes qui participeront à ce tournoi seront en provenance d'endroits tels que Montréal, La Mauricie, l'Estrie, Québec ainsi que plusieurs autres. Notre région sera également fièrement représentée. On se rapellera l'enlevante finale des équipes de Jonquière et Chicoutimi de l'an dernier.

La direction du tournoi provincial pee-wee a prévu 32 équipes pour cette année réparties comme suit: 16 formations de calibre "A" (principalement de l'extérieur de la région) et 16 formations de calibre "B" de la région.

M. Julien Corneau agira comme président tandis que M. Bruno Leduc le secondera dans ses fonctions.

Le secrétariat a été confié à M. Réal Lessard et M. Jacques Desmeules s'occupera des finances de l'entreprise.

Les équipes désireuses de s'inscrire à ce tournoi peuvent écrire à M. Fernand Marte, C.P. 613, Jonquière. La date limite des inscriptions a été fixée au 31 décembre 1973.

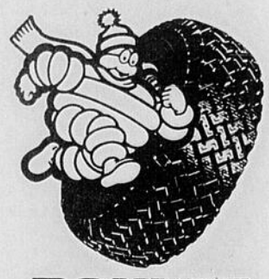

ROULEZ RADIAL ET TRAVERSEZ L'HIVER AVEC MICHELIN X M+S

LE PNEU NEIGE RADIAL ACIER

Depuis plus de 25 ans, MICHELIN est le premier fabricant au monde de pneus radiaux à ceinture de câbles d'acier. Le pionnier . . . car le pneu MICHELIN est constitué d'une carcasse radiale et d'une ceinture de câbles d'acier flexible qui vous assurent • *de meilleurs démarrages et un freinage sûr.* • *une tenue de route améliorée* • *une protection supplémentaire contre les hasards de la route hivernale.* Cette année, "Roulez Radial" avec Michelin "X" M+S . . . c'est la solution.
ACTUELLEMENT, nous avons en stock toutes les dimensions pour voitures Nord-Américaines et importées.

HENRI BRASSARD
Agent
service de pneus
CTR Enr.
803, 8ième Avenue
Dolbeau
276-2852

SPORT EN CHIFFRES

Ligue junior régionale

	G	P	N	BP	BC	Pts
Jonquière	10	1	1	91	47	21
Chicoutimi	9	3	0	102	38	18
Port-Alfred	7	3	0	60	37	14
Alma	5	5	1	56	47	11
Dolbeau	2	9	0	29	77	4
Roberval	0	12	0	39	131	0

Hier
Aucune joute

Aujourd'hui
Roberval vs Port-Alfred
Alma vs Chicoutimi
Dolbeau vs Jonquière

LES COMPTEURS

		Buts	Ass.	Tot.
Boudreault, C.	P.-A.	18	16	34
Labelle, J.	Chic.	13	18	31
Tremblay, L.	Chic.	16	13	29
Blais, .A.	Chic.	16	12	28
Gendron, S.	Jonq.	11	17	28
Voyer, M.	Jonq.	15	11	26
Dufour, R.	Chic.	7	17	24
Boudreault, M.	Jonq.	9	13	22
Gagné, P.	P.-A.	10	10	20
Brassard, R.	Alma.	9	11	20
Tremblay, G.	P.-A.	7	13	20
Vigneault, B.	Jonq.	8	11	19
Lessard, G.	Jonq.	4	15	19
Dufresne, D.	Chic.	6	13	19

Ligue junior majeure

Division Ouest

	G	P	N	BP	BC	Pts
Cornwall	16	4	0	123	74	32
Montréal	10	5	2	115	83	22
Laval	8	8	1	97	93	17
Sherbrooke	8	10	0	85	88	16
Drummondville	7	15	0	97	136	14
Hull	3	14	0	56	91	6

Division Est

Québec	16	3	1	153	84	33
Sorel	15	6	0	121	86	24
Shawinigan	10	8	2	105	92	22
Chicoutimi	6	13	0	68	121	12
Trois-Rivières	5	15	0	91	139	10

Hier
Chicoutimi 0 Cornwall 7
Hull 3 Drummondville 8
Sherbrooke 4 Shawinigan 2

Aujourd'hui
Chicoutimi vs Hull
Trois-Rivières vs Québec
Montréal vs Sherbrooke
Laval vs Sorel

Ligue nationale

Division Est

	MJ	G	P	N	BP	BC	Pts
Boston	17	12	4	1	82	50	25
Buffalo	15	9	5	1	50	47	19
Montréal	15	8	5	2	44	36	18
Toronto	16	7	5	4	56	39	18
Rangers	16	5	7	4	51	51	14
Vancouver	14	5	8	1	36	48	11
Détroit	15	5	9	1	47	66	11
Islanders	15	2	6	7	34	46	11

Division Ouest

Philadelphie	16	11	5	0	51	26	22
Atlanta	15	7	4	4	41	35	18
St-Louis	15	7	5	3	45	36	17
Chicago	15	5	4	6	40	27	16
Pittsburgh	15	5	7	3	40	61	13
Minnesota	16	3	7	6	44	55	12
Los Angeles	16	5	9	2	41	54	12
Californie	15	4	10	1	35	60	9

Hier
N.Y. Rangers 2 Boston 10
Pittsburgh 3 St-Louis 5

Aujourd'hui
Toronto vs Vancouver
Chicago vs Atlanta
Philadelphie vs Californie

LES MENEURS

	B	A	Pts
Esposito, B	19	19	38
Orr, B	11	20	31
Hodge, B	12	13	25
Martin, Buf	13	11	24
Ullman, T	10	12	22
Cashman, B	7	14	21
Cournoyer, M	11	9	20
Goldsworthy, Min	10	10	20
Redmond, D	10	8	18
Lemaire, M	5	13	18

Joutes d'hier non comprises

Association mondiale

Division Est

	MJ	G	P	N	BP	BC	Pts
N.-Angleterre	18	11	6	1	69	52	23
Québec	19	9	9	1	70	64	19
Chicago	15	9	5	1	56	48	19
Cleveland	14	8	4	2	55	46	18
Toronto	18	5	10	3	58	67	13
New-York	18	5	11	2	40	74	12

Division Ouest

Edmonton	14	13	1	0	68	34	26
Minnesota	16	8	7	1	61	52	17
Winnipeg	17	7	8	2	60	59	16
Houston	13	7	5	1	54	37	15
Los Angeles	18	5	13	0	44	71	10
Vancouver	18	5	13	0	53	84	10

LES MENEURS

	B	A	Pts
Harrison, Jim, Edm	9	20	29
Climie, Ron, Edm.	15	13	28
Hughes, Brent, Hou.	12	10	22
Bernier, Serge, Qué.	10	13	23
Lawson, Danny, Van.	14	9	23
Watlon, Mike, Minn.	9	14	23
Buchanan, Ron, Clev.	11	8	21
Lunde, Len, Hou.	5	16	21
Webster, Tom, NA.	13	7	20
Carleton, Wayne, Tor.	8	12	20
Connelly, Wayne, Minn.	11	9	20

Hier
Minnesota 5 Vancouver 7
Houston 2 Chicago 3
N.-Angleterre 5 Québec 2

Aujourd'hui
Edmonton vs Winnipeg
Cleveland vs Los Angeles

SOMMAIRES

Ligue junior majeure

Chicoutimi 0 Cornwall 7

PREMIERE PERIODE

1. Cornwall, G. McGrégor (Tracy , Nasar)....8:29
2. Cornwall, D. Lupenette (Chase, Cornway)..15:00
Pénalités — Drapeau 2:54, Tracy, 4:35, Leblanc, maj. 7:57, Lauzon, 8:00, Angel 8:40, Angel, 13:25, Verreault, 14:07, Lupennette, 16:32, Verreault, 18:11, Corway 19:28.

DEUXIEME PERIODE

3. Cornwall, G. McGrégor (Tracy, Murray)....2:06
4. Cornwall, B. Chase (Geoffrion, Lupennette) 3:35
5. Cornwall, G. McGrégor (Nasar, Tracy)....16:59
Pénalités — D'Amico, 00:32, Poulin, 5:15, Duncan, 6:45, Tracy, 7:01, Rooke, 9:25, Rooke, 19:17.

TROISIEME PERIODE

6. Cornwall, B. Geoffrion (Rooke, Duncan)....6:55
7. Cornwall, Y. Disotel (Angel) 12:37
Pénalités — D'Amico, Murray, maj. 2:05, Verreault, maj et inc. et match, Crevier, 4:39.
Lancers:
Cornwall 11 9 17:37
Chicoutimi 11 8 4:23

Ligue nationale

New-York 2 Boston 10

PREMIERE PERIODE

1. Boston, Marcotte 3 (Savard, Orr) 5:44
2. Boston, Orr 9 (Esposito) 8:30
3. Boston, Sheppard 1 (O'Donnell) 14:22
Pénalité — Stemkowski R. 7:05.

DEUXIEME PERIODE

4. NY Rangers, Vickers 5 (Stemkowski, Seiling) 2:06
5. Boston, Cashman 7 (Esposito, Hodge) 11:47
6. Boston, Hodge 12 (Vadnais, Bucyk)..... 17:52
Pénalité — Rolfe R 16:01.

TROISIEME PERIODE

7. Boston, Orr 10 ..... 2:53
8. Boston, Savard 5 (Orr, Marcotte) 6:18
9. Boston, O'Donnell 3 (Esposito) 10:41
10. Boston, Orr 11 (Hodge, Esposito) 11:10
11. Boston, Savard 6 (Marcotte, Orr) 15:40
12. NY Rangers, Fairbairn 3 (Tkacuzk) 18:37
Pénalités — Carr R 2:27, Vadnais B 8:09, Tkaczuk R 11:14, Vadnais B, Park R 13:41.
Lancers:
New-York 5 7 10:22
Boston 11 12 12:35
Gardiens — Giacomin, New-York; Gilbert Boston.
A.- 15,003

Pittsburgh 3 St-Louis 5

PREMIERE PERIODE

1. St-Louis, Merrick 7 (Plante, Thompson) 6:45
2. St-Louis, Sabourin 2 (B. Plager, Angotti)....8:09
3. St-Louis, Unger 6..... 9:00
Pénalités — R. Plager SL 3:26, McManama Pgh 11:39.

DEUXIEME PERIODE

4. St-Louis, Angotti 4 (DeMarco, Sabourin).. 5:11
5. Pittsburgh, Pronovost 6 (Shock) 18:14
Pénalités — B. Hextall Pgh 3:11, Awrey SL 10:18.

TROISIEME PERIODE

6. Pittsburgh, MacDonald 10 (McDonough, Apps) 1:31
7. St-Louis, Durbano 2 (Sabourin, Angotti) .. 12:45
8. Pittsburgh, Apps 4 ..... 13:47
Pénalité — Thompson SL 7:47.
Lancers:
Pittsburgh 11 11 8:30
St-Louis 11 10 14:35
Gardiens — Rutherford, Pittsburgh; Davidson, St-Louis.
A.- 18,204.

Association mondiale

N.-Angleterre 5 Québec 2

PREMIERE PERIODE

1. N.-Ang. Blackburn 5 (Harris) 1:25
2. Québec, Tremblay 2 (Guindon, Hoganson). 10:56
3. N-Ang. Sheehy 6 (Dorey) 15:33
Pénalités — Québec joueur de trop 7:08, Harris NA 13:06.

DEUXIEME PERIODE

4. N.-Ang. Pleau 8 (Sheehy) 10:30
5. N.-Ang, Harris 8 (Dorey) 13:36
Pénalité — Ley NA 7:37.

TROISIEME PERIODE

6. Québec, Bernier 10 ..... 10:02
7. N.-Ang. Hurley 2 ..... 16:45
Pénalités — Webster NA, Guindon Q majeures, 3:34, Harris NA, mineure, inconduite 17:25.
Lancers:
N.-Angl 9 11 10:30
Québec 5 8 6:19
Gardiens — Smith, New England; Aubry, Québec.
A.- 8,081.

Houston 2 Chicago 3

PREMIERE PERIODE

1. Chicago, Paiement 6 (Hardy) 1:07
2. Chicago, Paiement 7 (Hardy, Fleming) 6:35
3. Chicago, Whitlock 8 (Hardy, Stapleton).. 8:47
4. Houston, Hughes 16 (Lunde, Hinse) 9:20
Pénalités — Schella H 7:38, Whitlock C 16:07.

DEUXIEME PERIODE

5. Houston, Mark Howe 4 (Sherritt) 7:09
Pénalités — Hardy C 8:03, Whitlock C 17:16.

TROISIEME PERIODE

Aucun but.
Aucune pénalité.
Lancers:
Houston 8 8 5:21
Chicago 14 8 16:38
Gardiens — McLeod, Houston ; Newton, Chicago.
A.- 4,889.

Minnesota, 5 Vancouver 7

PREMIERE PERIODE

1. Minnesota, Ball 1 (M. Walton, Connelly)....6:22
2. Minnesota, M. Walton 9 (Heathley, Morrison) 13:35
3. Vancouver, Meloche 2 (Lawson, Plumb)..19:06
Pénalités — St-Sauveur, V 4:54, Paradise M 7:22.

DEUXIEME PERIODE

4. Vancouver, Burgess 5 (Adair) 4:42
5. Minnesota, Heatley 7 (M. Walton, Ball) 6:21
6. Minnesota, Smith 1 (MacMillan, Johnson)..11:23
Pénalités — Smith M 0:52, Klatt M 18:26.

TROISIEME PERIODE

8. Vancouver, St-Sauveur 6 (Adair, C. Campbell) 4:23
9. Minnesota, Morrison 8 (Heatley, M. Walton) 11:40
10. Vancouver, Adair 5 (Hatoum, St-Sauveur) 12:59
11. Vancouver, St-Sauveur 7 .....18:20
12. Vancouver, Burgess 6 (B. Campbell, MacSweyn) 19:40
Pénalités — C. Campbell V 1:12, Equipe V 6:23, Spencer V, Morrison M 14:54.
Lancers:
Minnesota 17 10 12:39
Vancouver 16 15 11:42
Gardiens — Curran, Minnesota; Gardner, Vancouver.
A.- 7,786.

TOUT SERA PRET - Les spectateurs qui assisteront à la finale de la conférence de l'oeust du football canadien, dimanche, entre les Eskimos d'Edmonton et les Roughriders de la Saskatchewan, à Edmonton, peuvent être assurés que leur siège ne sera pas recouvert de neige. Déjà les préposés au terrain "déneigent" le stade qui sera en parfait ordre pour la joute. (Téléphoto PC)

Le champ-arrière de la CFO, facile à choisir

TORONTO (PA) — Les votants n'ont éprouvé aucune difficulté à choisir un champ-arrière offensif dans la CFO, un seul élu n'étant pas un choix unanime.

Le quart Ron Lancaster, de Regina, Roy Bell, du Edmonton, et Johnny Musso, de la C.-B., ont été des choix unanimes tandis que George Reed, du Regina, ne ratait cet honneur que par un seul vote.

Le seul autre choix unanime a été celui de l'ailier éloigné George McGowan, du Edmonton.

A la défensive, Bill Baker, du Regina, a récolté le plus grand nombre de votes, mais a raté l'unanimité par une voix.

Edmonton compte huit joueurs au sein de la formation d'étoiles; Regina, sept; Calgary, cinq; C.-B., et Winnipeg, trois chacun.

A l'offensive, en plus de Lancaster et Reed, Regina compte les gardes Ralph Galloway et Jack Abendschan.

La recrue Tom Forzani, du Calgary, a été le 2e choix chez les Stampeeders et Bark, le 3e.

Lefty Hendrickson, ailier rapproché des Lions, les bloqueurs Bill Frank, du Winnipeg, et Charlie Turner, du Edmonton, complètent la formation offensive.

FORMATION DEFENSIVE

Quatre recrues font partie de la formation défensive: les demis Lorne Richardson, un Canadien, et Ted Provost, du Regina; et les secondeurs extérieurs Roger Goree, du Calgary, et Sam Britts, du Edmonton.

Les autres membres du champ-arrière défensif sont Frank Andruski, du Calgary, Gene Lakusiak, du Winnipeg, et Larry Higbaugh, du Edmonton.

Ray Nettles, choix de l'Ouest au titre de joueur de ligne de l'année, est le secondaire intérieur.

La ligne première est composée des bloqueurs John Helton, du Calgary, et John Lagrone, du Edmonton, en plus de Basil Bark et Ron Estay, du Edmonton.

Les trois demis offensifs ont tous gagné plus de 1,000 verges cette saison: Bell avec 1,455; Reed avec 1,103; et Musso avec 1,020.

Reed, Swift, Frank et Turner ont répété à l'offensive tandis que Baker, Helton, Lagrone, Nettles, Lakusiak et Andruski étaient également à la défensive en 1972.

Gotta compte beaucoup sur Smith et Wellesley

OTTAWA (PC) — Grâce au retour de Wayne Smith et de Terry Wellesley, le pilote Jack Gotta, du Ottawa, espère pouvoir conduire les Rough Riders à la finale de la coupe Grey.

Les Riders affrontent les Alouettes de Montréal à Ottawa dans la finale de l'Est dimanche et le pilote des Montréalais, Marv Levy, prévoit que les Riders se lanceront à l'offensive.

Les instructeurs des Riders mettent présentement au point un moyen de défense contre les courses extérieures des Alouettes, domaine où devrait briller Smith en bonne santé.

Les demis John Harvey et Johnny Rodgers excellent à ce jeu pour les Alouettes, mais Shith est rapide et habile en contre-offensive de la sorte.

D'ailleurs, les Riders avaient contenu l'offensive terrestre des Alouettes lors de leur dernier match régulier et ce, en l'absence de Smith.

D'autre part, Gotta prétend qu'il est encore trop tôt pour prévoir si l'état du terrain jouera un rôle quelconque dans cette finale. La pluie n'a pas cessé de la semaine, mais la température, jusqu'à maintenant clémente, a commencé à baisser hier.

OFFENSIVE

Selon Gotta, ce n'est pas tout d'arrêter les Alouettes, il faut également monter une offensive constante.

Les Riders ont remporté de nombreux matchs cette saison à l'aide des bottés de l'as Jerry Organ.

Toutefois, Gotta espère que Wellesley comblera une lacune, soit la faiblesse des courses extérieures, d'autant plus qu'il est en bonne santé.

Entre-temps, la police locale ne signale aucun développement dans l'enquête sur un réseau de voleurs d'autos, au sujet duquel plusieurs Riders ont été questionnés.

Theismann veut négocier avec Toronto et Miami

TORONTO (PC) — Le quart-arrière Joe Theismann a déclaré hier, qu'il entamerait les négociations avec les Argos de Toronto, aujourd'hui, alors qu'il leur demandera la permission de négocier également avec les Dolphins de Miami.

Même s'il a utilisé son option avec le club de la LCFcette saison, il n'est pas libre avant juin. Aussi, il veut aobtenir une lettre du président des Argos, John Bassett, afin de la présenter aux commissaires Pete Roselle, de la LNF , et Jake Gaudaur, de la LCF, d'autant plus que l'instructeur Don Shula, des Dolphins, ne veut rien entendre avant juin.

Par ailleurs, Theismann était heureux de revenir chez-lui aux USA, "cela sans déplaire aux Canadiens et à leur façon de vivre, mais il fait bon de revenir chez soi."

Il a assuré qu'il ne sacrifierait pas sa sécurité au fait d'évoluer aux USA, car je suis maintenant marié et père de deux enfants.

Pour Wilkinson, une chance de refaire sa réputation

EDMONTON PC — Tom Wilkinson considère la finale de la CFO dimanche comme une chance de faire oublier la réputation dont il a été affublé depuis ses débuts au Canada.

Le quart-arrière des Eskimos d'Edmonton veut enfin prouver qu'il est un vainqueur contre les Roughriders de la Saskatchewan.

D'ailleurs, les coéquipiers de Wilkinson veulent l'aider à prouver ce point.

Wilkinson, remercié par la C.-B. au camp d'entraînement, a rejoint les rangs des Eskimos, qui ont ensuite récolté le plus grand nombre de victoires dans l'Ouest.

Wilkinson a dû céder son poste temporairement à Bruce Lemmerman cette saison, mais a repris la direction de la barque dans le match important contre Regina, lequel a donné le titre aux Eskimos.

CONFIANCE

Wilkinson a révélé que l'esprit d'équipe chez les Eskimos était le même que celui affiché avant le match décisif disputé plus tôt aux Riders.

"Nous croyons en nos capacités et savons qu'il faut frapper constamment pour vaincre les Riders, qui sont, en somme, le même club que nous avons vaincu pour le titre, car la pression était aussi forte dans ce temps-là que maintenant."

Le pilote Ray Jauch, qui a déjà révélé que Wilkinson débuterait au quart et y demeurerait aussi longtemps que l'offensive progresserait, a confirmé hier que Calvin Harrell débuterait au poste de centre-arrière, à la place du blessé Gene Foster.

Par ailleurs, Charlie Turner sera de retour, à la place du jeune bloqueur prometteur Andy Kupp, tandis que le jeune Garry Adam agira comme 2e adjoint chez les quarts.

Prévoyant de la neige et une température dans les 20 degrés, les preneurs aux livres ont établi les Eskimos favoris par deux points de ce match télédiffusé par Radio-Canada à 4h. p.m.

Kneissl skis

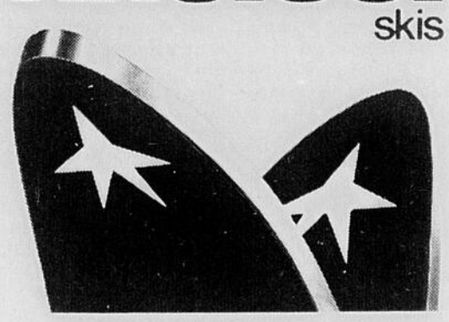

Balancement, douceur dans les virages, durables, les skis Kneissl avec carrés multiflex vous sont fournis dans un choix complet de modèle pour satisfaire les besoins selon votre calibre.

Premier dans le fibre de verre, premier dans le choix des skieurs dans le monde entier Kneissl c'est la marque qui procure un ski agréable.

SPECIAL

avec l'achat d'une paire de ski Kneissl, magic 600, Rég.: $149.95.

OBTENEZ GRATIS

fixation tyrolia 2000 avec talonière 900 d'une valeur de $50.00 plus la pose $5.00.
Service d'expert par Claude Nadeau.

Boutique du Ski chez ROCH ELECTRIQUE
71, King Georges,
Kenogami. Tél.: 547-9361

Reprise timide à MONTREAL

MONTREAL (PC) — Tous les compartiments ont monté jeudi à la Bourse de Montréal, mais le nombre de transactions sur ce marché a été relativement peu élevé.

Le virement combiné de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne se situe à 1,040,800 actions, au regard de 1,380,000 mercredi.

Les banques montent de 2.42 et atteignent 280.55, l'indice composé progresse de 1.21 et parvient à 232.47, les services publics montent de 1.13 et atteignent 143.97, les industrielles, de 1.06 et atteignent 250.30 et les papeteries, de .46 et atteignent 139.17.

COMPORTEMENT DES VALEURS

Jeudi — Mercredi

Gains: 86 — 56
Pertes: 144 — 169
Inchangées: 88 — 80
TOTAL: 318 — 305

Dominion Stores Ltd., dont 30,250 actions ont été négociées, a été le titre industriel le plus actif et sa cote a baissé de 1-4 et fermé à $13 3-4. Cuvier Mines, dont 108,500 actions ont été transigées, a été le titre minier le plus actif et sa cote a baissé de cinq cents et fermé à $2.85.

Westcoast Transmission Co. Ltd., en hausse de 1 1-8 et au niveau de $19 5-8, annonce qu'elle va augmenter de 81 p.c. le prix de gros du gaz naturel.

Les pétroles ont été en général en hausse. Hudson's Bay Oil and Gas à $45 gagne un point. Pan Ocean Oil à $17 3-4, 3-4. Imperial Oil à $43 1-4, 1-2. Murphy Oil à $9 3-8, Shell Oil à $20 1-4, 3-8, Husky Oil à $27, 1-4, Francana Oil and Gas à $12, 1-4, Pancanadian Petroleum à $14 1-8, 1-4, Texaco Canada à $49 3-4, 1-4 et Dome Petroleum à $38 1-4. Parmi les pétroles qui ont fléchi, on trouve Pacific Petroleums à $32 3-4, une baisse de 1 1-4, Petrofina Canada à $24 3-4, une baisse de 1-4 et Aquitaine à $25, une baisse de 1-4.

Ailleurs, on trouve les hausses suivantes: Placer Developement à $24, un gain de 1 1-4, International Nickel à $34 3-4, un gain de 1 1-4, Dominion Bridge à $38, un gain de 1, Chrysler Corp. à $18 3-4, un gain de 3-4, Domtar à $23 3-8, un gain de 5-8, la Banque de Montréal à $20, un gain de 5-8, Algoma Steel à $21 1-8, un gain de 5-8, Canadian Pacific Limited à $16, un gain de 1-2 et la Banque d'Epargne à $19 1-2, un gain de 1-2.

Au nombre des perdants, on trouve Falcobridge Nickel à $74, une baisse de deux, QUEBECOIR A $13, UNE BAISSE DE 1, Premier Cablevision à $11, une baisse de 1, Guaranty Trust à $11 1-2, une baisse de 1, Moore Corp. à $53 1-4, une baisse de 3-4, Anglo Canadian Pulp and Paper à $17 1-2, une baisse 5-8, Canadian Javelin à $11 1-4, une baisse de 5-8, Montreal Trust à $19, une baisse de 1-2, Financial Collection Agency à $5 1-2, une baisse de 1-2, Massey Fergusion à $21 1-4, une baisse de 1-2, Canadian Industries à $18, une baisse de 1-2.

Celanese Canada a monté de 1-8 et atteint $5 3-4 dans un virement de 27,000 actions.

Beaver Mining, à la Bourse Canadienne, a monté de deux cents et atteint $1.64 dans un virement de 28,600 actions.

Comment investir

Par Colleen REILLY

TORONTO (PC) —En matière d'investissements, la prudence est de mise. S'acharner à vouloir réaliser des bénéfices pouvant paraître faciles et à court terme conduit souvent à des pertes de capitaux catastrophiques.

Dans une récente circulaire, le Canadian Business Service souligne à ce propos un certain nombre d'erreurs fréquentes.

Les dividendes élevés sont évidemment attrayants mais ils ne reflètent pas nécessairement des gains élevés. Souvent, en effet, quand les bénéfices sont en dépression, les perspectives sont bonnes. A long terme, les bénéfices globaux provenant de tels titres ont de grandes chances d'être encore plus élevés et le gain de capital peut être encore plus important.

La recherche d'un profit rapide grâce à un processus constant d'achat et de vente peut aussi présenter un grand attrait. Mais les bénéfices sont rarement importants dans de telles opérations d'entrée-sortie et, dans bien des cas, des profits qui pourraient être intéressants sont sacrifiés dans la vente prématurée d'un titre.

Un "chaud tuyau" devrait évidemment toujours faire l'objet d'un examen minutieux. Acheter sur la foi de rumeurs non confirmées ou d'un "pressentiment" plus ou moins vague, quelle qu'en soit la source, peut mener au désastre.

Le Canadian Business Service souligne d'autre part que les titres en circulation ne se comportent pas toujours selon les prévisions. Lorsqu'un titre s'écarte trop de son comportement prévu, il est préférable d'oublier les fonds affectés à son acquisition et de porter le capital sur d'autres titres plus prometteurs. Les pertes peuvent ainsi être annulées et un profit peut même s'avérer possible.

LA SPECULATION

"La fièvre de la spéculation a, à maintes reprises, poussé la valeur d'un titre bien au-delà de sa valeur réelle. L'investisseur avisé tempère la fièvre spéculative par sa certitude que la source dont les qualités fondamentales laissent entrevoir une croissance stable et substancielle", indique le Canadian Business Service.

Une autre erreur fréquente consiste à croire que rien de moins qu'un lot de cent actions ne permet une expansion. Si un portefeuille de 100 actions à $100 l'unité ne peut être financé, bornez-vous alors de faire l'acquisition d'une tranche de 50, 20 ou même 10 actions.

C'est limiter les possibilités de profits que de considérer le prix unitaire des actions, un élément relativement sans conséquence.

Le Canadian Business Service note que le seul fait qu'une industrie soit relativement nouvelle et que ses actions grimpent rapidement à la bourse n'est pas une raison suffisante en elle-même pour investir. Inévitablement, bon nombre de ces titres vont dégringoler aussi rapidement qu'ils ont grimpé.

"S'il existe une erreur commune dans l'art d'investir, c'est bien d'acheter des actions sans en connaître la valeur véritable. Cette valeur ne peut être déterminée qu'en apprenant tout ce que vous pouvez savoir aussi de la compagnie, son marché, ses directeurs, sa position concurrentielle dans l'industrie, son historique et ses perspectives d'avenir".

BONS DU TRESOR

OTTAWA (PC) - Nouveaux bons du trésor de 91 jours émis jeudi: $220 millions à un prix moyen de 98.413 et à un rendement moyen de 6.47 p.c. La semaine dernière; $220 millions à 98.399 et 6.52 p.c.

182 jours: $55 millions à un prix moyen de 96.777 et à un rendement moyen de 6.68 p.c. La semaine dernière: $55 millions à 96.762 et 6.71 p.c.

Nervosité à Wall Street

NEW YORK (AFP-PA) — Une intense activité a animé jeudi le New York Stock Exchange, où les cours ont fluctué nerveusement et clôturé sur une note indécise, l'indice des industrielles terminant en légère hausse, mais le nombre de baisses l'emportant sur celui des hausses. L'irrégularité de la cote s'est manifestée par une ouverture en hausse, suivie d'une baisse, elle-même suivie d'un redressement hausse de plus de douze points pour l'indice avant qu'un repli n'intervienne peu avant la clôture.

Les baisses des séances précédentes semblent avoir attiré à Wall Street des spéculateurs à la recherche d'autobus, mais la nervosité du marché reflète l'inquiétude des investisseurs concernant la crise pétrolière et ses effets à court terme sur l'économie américaine parmi les compartiments en hausse, on relève les chimiques, où Dupont et Moonsanto progressent de plus de deux dollars, les automobiles, qui gagnent généralement une fraction, de même que les pneumatiques. Pharmaceutiques et alimentaires enregistrent quelques gains de même que les matériels de bureau, où Xerox gagne 3 1-4.

Majorité de hausses aux pétroles, où Atlantic Richfield progresse de 2 1-2. Les électroniques ont été irréguliers, General Electric gagnant 1 5-8, mais Westinghouse pendant 1 1-2. C'est également le cas des aérospatiales, compagnies aériennes, grands magasins et télévisions. Sidérurgiques et cuprifères ont également hésité. Les ordinateurs se sont plutôt repliés, IBM perdant 7 dollars et Honeywell trois points, malgré la hausse de 3 1-4 pour Burroughs.

Majorité de baisses aux papiers, mécaniques, chemins de fer, cinémas, matériaux de construction et tabacs, où cependant Philip Morris gagne deux dollars. Les mines ont poursuivi leur effritement, notamment Homestake, qui perd 2 1-4.

La moyenne de Dow Jones pour 30 industrielles a enregistré un gain net de 4.67 et fermé à 874.55.

COMPARTEMENT DES VALEURS

Jeudi — Mercredi

Gains: 647 — 283
Pertes: 860 — 1,232
Inchangées: 303 — 307
TOTAL: 1,810 — 1,822

Le virement a été de 24.53 millions d'actions. C'est le plus élevé depuis le 20 septembre.

L'indice composé de la Bourse de New York pour quelque 1,500 actions ordinaires a monté de .04 et atteint 54.78 et l'indice de la Bourse Américaine a monté de .01 et atteint 100.11.

Dans le secteur canadien à la Bourse de New York, International Nickel a monté de 1 1-8 et atteint $34 1-8, McIntyre, de 1 et atteint $63, Alcan, Seagrams et Hiram Walker ont enregistré des gains fractionnaires, Massey Ferguson, Hudson's Bay, Dome Mines, Genstar et Canadian Pacific ont subi des pertes fractionnaires.

Volskwagen en Amérique

WOLFSBOURG (AFP) - Le premier groupe automobile de la RFA, Volkswagen Wolfsbourg, est intéressé à une implantation directe aux Etats-Unis.

Selon les milieux proches du groupe à Wolfsbourg, une décision définitive serait prise au printemps prochain sur la construction d'une usine aux Etats-Unis. Une étude sur les avantages et les désavantages d'une telle solution est actuellement élaborée par les services financiers de VW mais ne sera pas terminée avant le mois de décembre.

La tenue du dollar sur les marchés internationaux des changes, dit-on à Wolfsbourg, jouera un grand rôle dans la question d'une implantation directe en Amérique du Nord:

1 - A l'heure actuelle, trois projets sont en concurrence: la construction de deux usines aux Etats-Unis permettrait d'éviter les frais de transport onéreux et assurerait des coûts moindres de la main-d'oeuvre.

2 - Une extension des usines mexicaines.

3 - Construction d'une usine au Canada.

En revanche, l'idée d'une prise de contrôle du groupe automobile américain American Motors paraît être pratiquement abandonnée.

Les principaux partisans d'une implantation directe aux Etats-Unis restent le patron de VW, M. Rodolf Leiding, et oublier le chef des services financiers, M. Friderich Thomee, qui estiment que l'expansion du groupe dépend de ses succès sur les marchés étrangers en général et sur le continent américain en particulier où il réalise 40 p.c. de son chiffre d'affaire total.

VENTE DE 1973

Les résultats de la filiale américaine VW America ne sont pas mauvais pour 1973. Au cours des dix premiers mois de 1973, 405,800 véhicules ont été vendus aux Etats-Unis, soit une petite progression de 1.8 p.c. par rapport à la même période de 1972 et ce, malgré les majorations de plus de 20 p.c. des prix des coccinelles.

La direction de VW a toutefois calculé qu'elle n'atteindra pas l'objectif visé en 1973: c'est-à-dire vendre 500,000 véhicules sur le marché américain. Le résultat devrait même se situer légèrement en-dessous de celui de 1972 486,000 véhicules.

Au mois d'octobre, les ventes ont d'ailleurs baissé de 26 p.c. à 32,025 véhicules, surtout à cause de la nouvelle majoration de 14 p.c. des prix.

Sur le marché intérieur, les résultats sont également moins bons qu'en 1973. Au cours des neuf premiers mois, Volkswagen a vendu 327,400 véhicules, soit 8 p.c. de moins que pour la même période de 1972.

ET les tapis aussi vont monter, monter

(PC) —Les prix du tapis canadien vont suivre la tendance générale et... monter à leur tour.

C'est le président de l'Institut du tapis canadien, M. S.A. Friedman, qui l'a annoncé mercredi.

M. Friedman a expliqué cette hausse projetée par la rareté des matières premières, l'accroissement de la concurrence étrangère et l'augmentation du coût de la main-d'oeuvre.

Mais, malgré tout, l'industrie du tapis canadien va connaître une bonne année, en 1973, puisque sa croissance anticipée s'élèvera à 17 pour cent.

M. Friedman a fait remarquer que la modernisation du volume de vente avaient permis à l'industrie du tapis de vendre moins cher, cette année, qu'en 1961. Mais, dès le début de l'an prochain, les prix vont monter de cinq à sept pour cent.

Les tapis sont composés à 95 pour cent de fibres synthétiques, qui sont fabriquées à partir de dérivés pétrochimiques...qui se font de plus en plus rares à cause de la crise mondiale de l'énergie.

Il y a également la question de la concurrence étrangère. L'industrie canadienne occupe présentement 88 pour cent du marché, mais les tapis étrangers de moindre qualité entrent au Canada à partir des Etats-Unis et de l'Europe.

Les tapis américains, entre autres, représentent la moitié des importations, soit une valeur de $20 millions cette année.

Pour remédier à la situation, le ministère fédéral des Affaires de la consommation, en collaboration avec l'Institut du tapis canadien, va exiger certaines normes d'inflammabilité qui vont éliminer du marché les mauvais tapis.

Toronto

TORONTO (PC) — Des Pertes ont été signalées à l'ouverture de la Bourse de Toronto, jeudi, mais les valeurs ont plus tard amélioré leurs positions dans un marché actif.

L'indice des industriels avait perdu au début du marché mais a fermé à 222.38, soit un gain de 1.42, soit la hausse la plus importante en trois semaines, et la première en cinq jours de marché.

Les métaux de base ont bénéficié d'une hausse de .26 à 101.23 les pétroles de l'ouest ont gagné 2.42 à 267.49. La pression des ventes dans les aurigères s'est atenués après un déclin de l'indice de 21.5 mercredi. L'indice n'a perdu que 1.16 à 281.92, jeudi.

FLUCTUATIONS DES VALEURS

Mercredi — Jeudi

En hausse: 273 — 136
En baisse: 278 — 448
Inchangées: 247 — 221
TOTAL: 798 — 804

Le volume des échanges était le plus important signalé en neuf jours de marché, soit 3.47 millions d'actions d'une valeur de $38.68 millions, comparativement à 3.17 millions d'actions et $36.23 millions mercredi.

Les banques, embouteilleurs, l'immobilier et l'industrie minière ont enregistré les gains les plus considérables, tandis que les manufacturiers, les papiers, les trusts, les sociétés de prêts et les produits chimiques étaient à la baisse.

Husky Oil a réalisé un gain de 3-8 à $27, Black Photo de 3-8 à $5 3-4, tandis que MacMillan Bloedel a perdu 5-8 à $34 5-8.

Canadian Tire a haussé de 1 3-4 à $51 3-4, Texasgulf de 1 1-4 à $29, Westcoast Transmission de 1 3-8 à $19 5-8, Canadian Tire "A" de 1 à $53, et Bow Valley de 1 1-8 à $33 1-2.

Ford of Canada a perdu 4, Crown Trust 1 à $26, Moore 1 à $53, Noranda "A" 1-2 à $51 1-2, et Massey-FERGUSON 1-2 à $21 1-4.

Rio Algom a bénéficié d'un gain de 1 à $31 3-4, Dynasty de 7-8 à $12, Preston de 3-4 à $17, tandis que McIntyre perdait 1 1-4 à $56, et Vestgron 1-2 à $18 3-4.

Ranger a grimpé de 1 à $31, Asamera de 5-8 à $14 et Great Canadian Oil Sands de 60 cents à $9.50, tandis que Francana perdait 3-8 à $11 5-8.

COURS PERTURBES

NEW YORK (PA) —Les cours étaient irréguliers à la Bourse de New York, jeudi, alors que les spéculateurs étaient attirés par le cours très bas des valeurs.

OBLIGATIONS

TORONTO (PC) — Les prix ont pour la plupart monté jeudi à la Bourse canadienne des obligations et l'activité a été grande sur ce marché. Le court terme a monté d'environ 10 cents, le moyen et le long terme ont gagné entre un quart et un huitième de point et les valeurs des compagnies ont progressé d'environ un quart de point.

La Communauté urbaine de Montréal annonce qu'elle a présenté aux autorités américaines un document relatif à un projet de vente de $50 millions de débentures d'amortissement dont l'échéance est prévue pour le 15 déc. 2003. Les émissions seront payables en dollars US.

AGRICULTEURS DU SAGUENAY LAC-ST-JEAN
NE MANQUEZ PAS SUR LES ONDES DE
C.J.P.M. T.V. (Canal 6)
Tous les samedis à 4 hres p.m.
Toute l'information sur les différents programmes de **PLAN AGRO-FORESTIER**
CETTE SEMAINE 17 NOVEMBRE
Le réaménagement foncier
avec Pierre Léger et Louis-Marie Côté

Bénéfices nets

British Columbia Telephone Co., pour les neuf mois qui se sont terminés le 30 sept. dernier, $17,982,000-$4.21 l'action, au regard de $18,615,000-$4.62.

Canada Steamship Lines Ltd., pour les neuf mois qui se sont terminés le 30 sept. dernier, $14,500,000, au regard de $11,600,000.

Canadian International Power Co. Ltd., pour les neuf mois qui se sont terminés le 30 sept. dernier, $11,600,000-$1.95 l'action, au regard de $11,100,000-$1.87.

Corporate Foods Ltd., pour les 14 semaines qui se sont terminées le 6 oct., $38,000, perte, pas de comparaison.

Delta-benco Ltd., pour les neuf mois qui se sont terminés le 30 sept. dernier, $275,073, perte-38.7 cents l'action, au regard de $46,840, bénéfice-7.6 cents.

Dominion Glass Co Ltd., pour les neuf mois qui se sont terminés le 30 sept. dernier, $1,002,000-41 cents l'action, au regard de $1,600,000-68 cents.

Electo-knigt Fabrics Canada Ltd., pour les trois mois qui se sont terminés le 31 août dernier, $173,000-13 cents l'action, au regard de $56,000-quatre cents.

Fittings Ltd., pour les neuf mois qui se sont terminés le 30 sept. dernier, $231,000-$1.76 l'action, au regard de $151,000-$1.15.

General Products Manufacturing Corp. Ltd., pour les neuf mois qui se sont terminés le 30 sept. dernier, $4,989, perte-cinq cents l'action, au regard de $298,478, bénéfice-$2.98.

Gesco Distributing Ltd., pour l'année qui s'est terminée le 28 sept. dernier, $1,179,000-$1.15 l'action, au regard de $734,000-$2 cents.

Grey Goose Corp. Ltd., pour les huit mois qui se sont terminés le 31 août dernier, $327,000-25.5 cents l'action, pas de comparaison.

Ivaco Industries Ltd., pour les neuf mois qui se sont terminés le 30 sept. dernier, $5,300,000-66 cents l'action, au regard de $3,400,000-44 cents.

Miron Ltée, pour les neuf mois qui se sont terminés le 30 sept. dernier, $1,744,000, au regard de $1,359,000.

Molson Companies Ltd., pour les six mois qui se sont terminés le 30 sept. dernier, $14,201,000-$1.04 l'action, au regard de $13,060,000-96 cents.

Multiple Access Ltd., pour les six mois qui se sont terminés le 30 sept. dernier, $791,000-33 cents l'action, au regard de $196,000-huit cents.

Newfoundland Light and Power Col Ltd., pour les neuf mois qui se sont terminés le 30 sept. dernier, $2,959,000-$1.06 l'action, au regard de $2,962,000-$1.09.

Northern and Central Gas Corp. Ltd., pour les neuf mois qui se sont terminés le 30 sept. dernier, $3,400,000, au regard de $2,800,000.

Pell-elder Ltd., pour les neuf mois qui se sont terminés le 30 sept. dernier, $1,353,000-41 cents l'action, au regard de $907,000-32 cents.

Power Corp. of Canada Ltd., pour les neuf mois qui se sont terminés le 30 sept. dernier, $19,075,000-$1.39 l'action, au regard de $15,169,000-$1.08.

Prairie Oil Royalties Co. Ltd., pour les neuf mois qui se sont terminés le 30 sept. dernier, $534,000-27 cents l'action, au regard de $375,000-19 cents.

Revenue Properties Co. Ltd., pour les neuf mois qui se sont terminés le 30 sept. dernier, $530,000, bénéfice-4.1 cents l'action, au regard de $1,117,000, perte-neuf cents.

Bralorne Ressources Ltd., pour les neuf mois qui se sont terminés le 30 sept. dernier, $629,000-12.7 cents l'action, au regard de $892,000-18.4 cents.

British American Bank Note Co. Ltd., pour les neuf mois qui se sont terminé le 30 sept. dernier, $632,000-$1.40 l'action, au regard de $452,000-$1.01.

Comtech Group International Ltd., pour les trois mois qui se sont terminés le 30 sept. dernier, $18,000-deux cents l'action, au regard de $25,000-trois cents.

Dividendes

PAR LA PC

Les dividendes sont trimestriels à moins d'avis contraire.

British American Bank Note Co. Ltd., 22 1-2 cents, le 15 déc. aux actionnaires inscrits le 30 nov.

Campeau Corp., l'action priv. à sept p.c. de la série A, 17 1-2 cents, initial, le 31 déc. aux actionnaires inscrits le 14 déc.

Canada Steamship Lines Ltd., l'action priv., 15 5-8 cents, semestriel le 3 janv. aux actionnaires inscrits le 6 déc.

Canadian General Investments Ltd., 70 cents, une hausse de 10 cents, et un supplément de 20 cents, le 14 déc., aux actionnaires inscrits le 20 nov.

Deltan Corp. Ltd., trois cents, initial, le 30 nov. aux actionnaires inscrits le 22 nov.

Drummond, McCall and Co. Ltd., classe A, 18 cents, une hausse de trois cents, et un supplément de neuf cents; classe B, 15 3-10 cents, une hausse de 2.55 cents, et un supplément de 7.65 cents; payables les deux le 28 déc. aux actionnaires inscrits le 14 déc.

Grafton Fraser Ltd., l'action priv. à six p.c., 30 cents, le 14 déc. aux actionnaires inscrits le 30 nov.

Greyhound Lines of Canada Ltd., 17 cents, le 31 déc. aux actionnaires inscrits le 7 déc.

Hiram Walker-Gooderham and Worts Ltd., classe A, 35 cents; classe B, 29 3-4 cents; payables les deux le 15 janv. aux actionnaires inscrits le 14 déc.

Keeprite Products Ltd., classe B, sept cents; classe C, 5.95 cents; payables les deux le 31 déc. aux actionnaires inscrits le 14 déc.

Mattagami Lake Mines Ltd., 30 cents, interim, et un supplément de 30 cents, le 17 déc. aux actionnaires inscrit le 23 nov.

H. Paulin et Cie Ltée, 7 1-2 cents, et un supplément de 2 1-2 cents, le 176 déc. aux actionnaires inscrits le 30 nov.

Quaker Oats Co., 19 cents US, le 19 janv. aux actionnaires inscrits le 21 déc.

Total Petroleum North American Ltd., l'action priv. de la série A, 7 1-2 cents, en fonds US, le 10 déc. aux actionnaires inscrits le 26 nov.

NOMINATION
RÉSEAU DE TÉLÉVISION
TVA

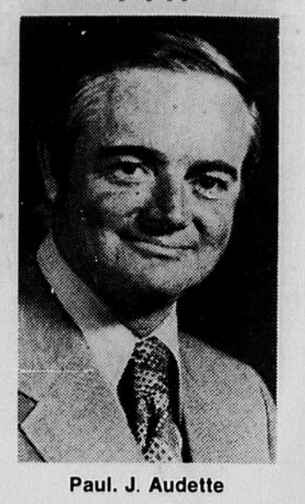

Paul. J. Audette

Les Associés du Réseau de Télévision TVA sont heureux d'annoncer la nomination de monsieur Paul J. Audette au poste de coordonnateur du Réseau. Monsieur Audette apporte à ses nouvelles fonctions une vaste expérience dans le domaine de la télédiffusion au Québec. Il coordonnera les opérations du Réseau TVA de Montréal.

Dominion Stores Ltd., pour les 26 semaines qui se sont terminées le 15 sept. dernier, $4,686,000-56 cents l'action, au regard de $3,248,000-39 cents.

Eddy Match Co. Ltd., pour les neuf mois qui se sont terminés le 30 sept. dernier, $1,561,000, bénéfice-$3.36 l'action, au regard de $111,000, perte-51 cents.

Hambro Canada Ltd., pour les neuf mois qui se sont terminés le 30 sept. dernier, $1,561,000-22 cents l'action, au regard de $1,268,000-28 cents.

Lacroix Inc., pour les neuf mois qui se sont terminés le 30 sept. dernier, $564,000-40 cents l'action, au regard de $464,000-35 cents.

Maritime Telegraph and Telephone Co., pour les neuf mois qui se sont terminés le 30 sept. dernier, $6,500,000-$1.50 l'action, au regard de $6,000,000-$1.46.

Newconex Holdings Ltd., pour les trois mois qui se sont terminés le 30 sept. dernier, $402,000, bénéfice-19.3 cents l'action, au regard de $32,000, perte-1.5 cent.

Noma Industries Ltd., pour les neuf mois qui se sont terminés le 30 sept. dernier, $720,000-71 cents l'action, au regard de $516,000-67 cents.

Orlando Realty Corp. Ltd., pour les neuf mois qui se sont terminés le 30 sept. dernier, $996,000-75 cents l'action, au regard de $437,000-33 cents.

Ranger Oil Canada Ltd., pour les neuf mois qui se sont terminés le 30 sept. dernier, $1,153,000-27 cents l'action, au regard de $948,000-23 cents.

Silknit Ltd., pour les neuf mois qui se sont terminés le 30 sept. dernier, $129,821-15 cents l'action, au regard de $219,191-26 cents.

Spar Aerospace Products Ltd., pour les neuf mois qui se sont terminés le 30 sept. dernier, $236,077-16 cents l'action, au regard de $630,289-48 cents.

QUE PEUT FAIRE LA BEI POUR VOUS?

Un de nos représentants
Monsieur Benoît Côté
SERA DANS
la région de Dolbeau,
mardi le 20 novembre 1973,

en vue de visiter les dirigeants d'entreprises désireux de solliciter un emprunt à terme pour un projet commercial ou industriel. Si vous désirez recevoir la visite de notre représentant, nous vous invitons à prendre rendez-vous en téléphonant à monsieur Côté à 543-0261.

(Nous accepterons les frais des appels d'interurbains).

bei BANQUE D'EXPANSION INDUSTRIELLE
FINANCEMENT A TERME POUR LES ENTREPRISES CANADIENNES
152, Racine est, Chicoutimi
Tél.: 543-0261

BOURSE DE TORONTO

Valeurs	Vtes	Haut	Bas	Fer.	Ch. Net
A à B					
Abitibi	11450	$13	12¼	12½	
Abitbi 7½p	75	$52	52	52	+ 1
Acklands	7550	$12⅜	12¼	12½	— ⅛
Acklnd 2p	200	$14½	14½	14½	— ¼
Acme Gas	500	12½	12½	12½	— 1
Acres Ltd	370	$12½	11¾	11¾	— ¾
Acres A pr	105	$43¾	43¾	43¾	+ ⅛
Acres wt	620	190	175	190	+ 5
Adanac M	2000	38	35	35	— 5
A.G.F.M	300	390	390	390	
Agnico E	4100	500	490	500	
Agra Ind	1700	$12⅜	12	12⅜	+ ⅛
Akaitcho	9700	112	107	107	— 2
Albany	2050	86	83	86	+ 2
Alt East G	3800	770	755	770	+ 5
Alta Gas A	3814	$11¼	10⅞	10⅞	
Alcan	15915	$36⅞	35½	36¼	+ ⅛
Alcan pr	120	$24¾	24¾	24¾	+ ¼
Algo Cent	300	$15⅛	15	15	— ½
Algma	14560	$21¼	20¼	21	+ ⅜
Algon	1100	$5	495	495	—17
Alliance B	300	$8⅞	8½	8½	— ⅜
Alminex	3600	695	685	690	— 5
Alpa Ind	850	$9½	9	9½	+ ¼
Alum 4 pr	z75	$19⅜	19⅜	19⅜	
Alum 4½ p	100	$35	35	35	
Am Eagle	3000	95	90	90	— 5
A Leduc	13000	6	5	5	— 1
A Quasar P	1102	$14¼	14	14⅛	+ ⅛
Andres W	335	$25	24⅞	25	— ⅛
Anglo-cn	1780	$18¼	17	17½	— ½
Anglo-c pr	330	$24	23¼	24	+ ¾
Ang U Dev	1400	65	65	65	+ 4
Aquitaine	1392	$25	24⅝	24⅝	— ⅛
Args 250 p	z17	$32½	32½	32½	
Argus C pr	502	$13½	13⅜	13⅜	— ½
Args 260 p	50	$33⅝	33⅝	33⅝	+ ½
Asama	12875	$14	13¼	14	+ ⅜
Asbestos	325	$19½	19¼	19½	
Ashland C	400	$13⅛	13	13	
Asoc Porc	z166	74	74	74	
Atco Ind	2050	$15¾	15¼	15¾	
Atlas Yk	2000	9	9	9	— 1
Ato Hard A	140	$10	10	10	
Avoca M	1000	70	70	70	+ 3
Bad Boy	800	$7⅜	7¼	7⅜	— ⅛
Bankeno	2300	675	650	675	+25
Bk Mtl	11178	$20⅛	19½	20	+ ½
Bk NS	10924	$38½	38¼	38⅜	+ ⅛
BCdn Nt	13176	$20	19¾	19¾	
Barex	1000	10	10	10	
Bartaco	1100	190	190	190	—10
Baton B	801	$9⅞	9¾	9¾	
Bay Mills	1100	$8	8	8	— ¼
Beavr Eng	200	$5¾	5¾	5¾	+ ⅛
Becker B p	650	435	425	435	
Belding L	z51	$9¼	9¼	9¼	
Beldng w	400	10	5	5	— 5
Bell Canad	8981	$41	40⅝	40¾	
Bell A pr	528	$45½	45	45½	
Bell B pr	200	$47¼	47	47	— ¼
Bell C pr	535	$31	30½	30½	— ¾
Betlm	4650	$15½	15¼	15⅜	+ ⅛
Biltmo A p	200	400	400	400	
Bl Hawk	2000	74	74	74	
Black P A	3975	$6	5¾	5¾	+ ⅜
Blkwod A	1000	$5⅜	5¼	5¼	— ⅛
Block B	12450	330	305	320	+10
Bomac A	300	$6½	6	6½	+ ½
Bombrder	2150	275	265	275	
Bonanza I	200	295	290	290	—10
Bunty	18991	73	65	73	+ 7
Bovis Cor	1715	210	210	210	
Bowater	100	385	385	385	—65
Bow Valy	2000	$33½	32¼	33½	+1⅛
Bow Vly pr	z20	$13⅛	13⅛	13⅛	
BP Can	10450	$14¼	13⅝	14	
Bralor Res	3200	180	170	175	
Brama	339350	$6¾	6	6⅜	+ ½
Brscn	12974	$19⅜	18⅝	19	
Brenda M	1850	825	820	825	
Brdg Tnk p	25	$40	40	40	
Brinco	8051	$5⅜	5¼	5⅜	+ ⅛
Br Am Bnk	100	$16½	16½	16½	— ⅛
BC Forest	1855	$22¼	22	22¼	+ ¼
BC Frest p	45	$40	40	40	
BC Sugar A	100	$19½	19½	19½	+ ½
BC Sugar p	100	$15	15	15	+ ⅜
BC Phone	276	$54	53¼	53½	— ¼
BCPh 4⅜ p	100	$53½	53¼	53½	
BCPh 4¾ p	z18	$58½	58½	58½	
BCPh 1956	50	$58	58	58	—1¼
BCPh 5.15	z10	$62½	62½	62½	
BCPh 6 pr	35	$74	74	74	+ ¾
BCP 7.04 p	200	$22⅜	22⅜	22⅜	+ ⅛
3roul R	2000	40	40	40	+ 2
Brunsk	21955	560	530	560	+20
Budd Auto	2000	$11⅞	11¼	11⅞	+ ⅜
Budd A w	1305	700	670	685	+10
Burns Fds	2680	$16¼	15¾	16¼	
Bushnell	126	$9¼	9¼	9¼	
C					
Cad Dev	155u	$14⅛	14⅛	14⅛	+ ⅛
Cad Dev b p	175	$21	21	21	— ½
CAE Ind	1475	$9½	9⅛	9½	+ ⅜
Cal Pow	646	$23⅛	23	23⅛	+ ⅛
Cal P 4 p	95	$55	55	55	
Cal P 4½ p	z10	$58	58	58	
Cal P 5 p	65	$69¼	69	69	— 1
Cal P 5.40 p	z15	$88¼	87¾	88¼	
Cal P 7 p	55	$94	94	94	
Calmor IB	5075	63	63	63	— 1
Calvrt Dle	300	210	200	200	—20
Calvert	5000	19	18	19	+ 1
Cam Mine	1000	17	17	17	
Cambridg	4615	$16	14¾	16	+ 1
Camfl	12350	840	820	835	+15
Cam Chib	4650	720	675	720	+30
Camp RL	500	$49½	49	49	— 1
Campau A	4800	$9⅛	8¾	9	
Campu 7p	380	$11	11	11	
Can Cem L	930	$13⅛	13	13⅛	— ⅛
CCem r	84907	16	12	15	
C Cem L p	1100	$18¾	18½	18¾	+ ⅛
C Geother	8553	235	220	230	+12
Can Malt A	25	$29	29	29	
C Nor West	7600	770	760	770	—10
C Pakrs C	500	$24⅛	24⅛	24⅛	— ⅛
Can Perm	3975	$21¼	20½	21	— ⅜
CS Pete	24710	570	510	560	+35
CSPet w	19400	70	56	68	+ 6
CSL pr	220	475	475	475	
C Tung	2310	310	300	310	+10
C Bonanza	5600	170	165	170	
C Cablesy	1451	$16½	16¼	16½	+ ⅛
C Cable w	300	360	355	360	
Cdn Can A	484	$9¾	9⅝	9¾	+ ⅛
Cdn Cel	7350	$6¾	6½	6¾	
C Curtis	300	60	60	60	— 3
Cdn Equty	200	$16	16	16	
C Ex Gas	81100	405	395	400	—10
C Found pr	z50	$10¾	10¾	10¾	
CGE pr	500	$27⅛	27	27	+ ⅛
CG Invest	35	$77	77	77	
C Homestd	7750	755	730	750	+20
C Hydr	1750	$8⅜	8⅛	8¼	+ ⅛
C Im B	11051	$30	29¼	29¾	+ ½
C Ind Gas	2320	$9⅜	9⅛	9⅜	+ ¼
CIL	2981	$18¼	18	18¼	— ¼
C Int Pow	200	$14	13¾	13¾	
C Manoir	840	395	380	390	
C Mal	35000	38	32	38	+ 5
C Marconi	800	365	350	360	
C Memoial	z75	340	340	340	
C Merrill	350	525	525	525	
C Ocdental	5200	$12¾	12⅝	12⅝	— ⅛
CP Inve pr	6265	$33⅜	32	33	+ ½
CPIn w	62800	365	310	350	+35
CP Ltd	18525	16	15½	16	+ ½
CPL A p	430	$10¾	10¾	10¾	+ ⅛
C Reserve	3100	550	530	540	+ 5
Cdn Sup O	120	$56¾	56¾	56¾	
Cdn Tire	1426	$51¾	50	51¾	+1¾
Cdn Tire A	7042	$53⅞	51	53	+1¾
C Utilties	400	$9¾	9¾	9¾	
C Util $1.25	900	$21⅛	21	21	— ⅜
CWN 5½ p	245	$14½	13¾	13¾	— ½
Candel Oil	150	$11¼	11¼	11¼	+ ¼
Capit Div	1200	37	36	37	+ 1
Cara	765	$7	7	7	— ¼
Carling	9900	440	430	430	—10
Carling A p	375	$26	25¾	25¾	— ½
Carling B p	241	$31¼	31	31	— ¾
Carma D	3600	$9¼	8¾	9¼	+ ½
Cassiar	250	$11⅞	11⅞	11⅞	+ ¼
Cassidy L	200	$5½	5½	5½	— ⅛
CC Yachts	1300	330	330	330	— 5
Celane	11915	$6	5⅝	5¾	+ ⅛
Celan 175 p	z25	$20¾	20¾	20¾	
Ctl Fund A	1700	$8½	8½	8½	— ¼
CFCN	301	$8½	8½	8½	
Chmly	18800	325	305	320	+ 5
Chesvl	19500	20	15	16½	+ ½
Chib-K	108550	38	30	33½	+1½
Chib M	1500	40	40	40	
Chieftan D	5988	$12	11⅜	11⅞	+ ¼
Chimo	500	103	103	103	
Chrom	500	150	150	150	
Chrys	29078	$19⅛	17⅝	18¾	+ ¾
CHUM	350	$8¾	8¾	8¾	— ¼
CHUM B	206	$11¼	11⅛	11⅛	+ ⅛
Clarcan	1000	345	340	340	— 5
Cckfield	z20	$5¾	5¾	5¾	
Coldstm	975	260	260	260	—15
Coles Book	800	$7⅞	7½	7⅞	+ ⅜
Compr Ap	350	$12½	12½	12½	
Comb Met	2500	13½	13½	13½	— ½
Cmnc	17773	$36¼	35¾	36⅛	+ ⅛
Com Cap	425	275	275	275	— 5
CH Inns	18175	$9½	8¾	8¾	— ¾
Comtech	1800	360	350	355	+ 5
Conduits	600	$7½	7¼	7¼	— ¼
Coniagas	2500	70	65	66	— 4
Conn Chm	750	$6½	6½	6½	
Conn Bath	6160	$27⅞	27⅜	27⅞	+ ⅜
Con Bath p	300	$18½	18¼	18¼	— ⅜
C Bah w	28050	290	245	280	+15
C Bath 68 w	4145	$15¾	13⅜	15½	+ ⅜
Con Bldg	1400	270	265	265	
Con Fardy	3700	95	88	95	+ 5
C Durm	36500	52	45	50	— 2
C Marben	900	91	91	91	+ 4
C Mrsn	60100	184	175	176	— 5
Cons Pipe	300	330	330	330	
C Rambler	2700	325	310	315	— 5
Con Textle	1150	385	360	370	—15
Con Distrb	5625	$19½	18¾	19	— ⅛
Cons Gas	2125	$16¼	16⅛	16¼	— ⅛
Con Glass	142	$9⅛	9⅛	9⅛	+ ⅛
Control F	2100	200	195	195	+15
Conwest	300	485	475	475	—10
Cooper C	700	$12¼	12¼	12¼	— ¼
Coprcorp	5000	25	25	25	— ½
Cop Fields	500	140	140	140	
Corby vt	300	$19¾	19¾	19¾	— ¼
Corby B	300	$19½	19¼	19½	
Cornat Ind	3655	$5	485	490	— 5
Cornat pr	100	$25½	25½	25½	
Corp Food	600	$5¼	5⅛	5⅛	
Coseka R	3211	275	260	275	+15
Costain R	900	$6¾	6⅜	6¾	— ⅛
Craigmt	4650	730	720	720	— 5
Crain R L	600	$9¼	9¼	9¼	— ⅜
Crestbrk	1900	$10¼	9⅞	10¼	+ ¼
Crwn Life	331	$77	75½	77	+ 1
Crwn Trst	1225	$27	26	26	— 1
Crow Nest	562	$30	28⅞	30	+ 1
Crush Intl	100	$11	11	11	— ¼
D à G					
Dawson D	400	$8	7¾	8	
Debhld B p	z5	$80	80	80	
Decca R	2360	660	650	650	
D Eldona	8711	42	40½	40½	—1½
Deltan Ltd	100	$5¼	5¼	5¼	
Denison	2826	$47¼	46½	47¼	+ ⅛
Dicknsn	2800	305	300	300	—20
Discovry	1000	96	96	96	— 6
Distl Seag	3460	$43	42⅛	42⅞	+ ⅞
Doman I	927	$9⅜	9	9⅜	— ⅛
Dome	578	$100	3⅛	100	— 1
Dome Pete	2805	$39	38¼	38⅞	+ ⅜
D Bridge	z15	$37	37	37	
D Explor	4200	60	60	60	
Dofasco	5544	$30½	29⅞	30½	+ ¼
Dofasco p	50	$70	70	70	
Dom Lime	400	$9¾	9½	9¾	
Dom Store	3875	$14	13⅞	13⅞	— ⅛
D Textie	3320	$9½	8¾	9¼	
Domtar	12405	$23¼	22¼	23¼	+ ⅝
Domtar pr	133	$14	14	14	
Donlee M	300	385	385	385	—15
Dover Ind	200	$11	11	11	— ¼
Dover pr	200	$7	7	7	
DRG Ltd A	100	$8½	8½	8½	
Dr Mc C A	100	$13⅜	13⅜	13⅜	— ¼
Dunde Pal	z166	42	42	42	
Dunraie	1000	23½	23½	23½	— ½
Du Pont	1050	$27¼	26⅝	26⅝	— ⅜
Dylex L A	1150	$8	7¾	7¾	— ¼
Dynsty	16575	$12	11	12	+ ⅞
East Mal	700	350	345	350	
East Sull	937	258	252	252	— 6
Econ Inv	400	$16⅞	16⅞	16⅞	— ⅛
E-L Fin	100	$8⅜	8⅜	8⅜	— ⅛
E-L Fin w	300	280	275	280	—10
Elect	13215	$11	10⅜	11	
Electro K	1000	200	190	190	—10
Emco	100	$5¾	5¾	5¾	
Exquisite	200	275	270	275	
Fairview	200	$21⅜	21½	21½	— ½
Falco C	15447	$13⅛	12⅝	13	— ⅛
Falcon	1164	$75¼	73¾	75	+ 1
Fed Ind Ltd	2050	$6½	6⅜	6½	
Fields S	2425	$16⅜	16	16⅜	+ ⅜
Finning T	8200	$12⅜	12¼	12¼	— ⅛
F Mar	5650	81	80	80	— 5
Foodex S	660	$7⅛	7	7⅛	+ ⅛
Ford Cnda	570	$87	85	86	— 4
Fort Relnc	z100	18	18	18	
F Seasons	600	$6¾	6⅜	6¾	
F Sea A pr	100	$9⅛	9⅛	9⅛	
Francana	4100	$12⅛	11⅝	11⅝	— ⅜
Fraser	z15	$23¼	23¼	23¼	
Frobex	3000	25	24	24	— 1
GH Steel	400	$6⅜	6⅜	6⅜	— ⅛
Gaz Metr	200	$5⅜	5⅜	5⅜	
Gen Baker	200	310	310	310	— 5
Gen Distrb	205	$11⅜	11⅜	11⅜	+ ¼
GMC	1331	56	55	56	+ 1
Genstar L	3641	$18⅜	18	18⅜	+ ⅜
Gnstar L w	1400	575	550	575	+10
Gesco Dis	z5	$6⅜	6⅜	6⅜	
Gnt Masct	4975	290	270	290	+15
Giant Yk	300	840	825	840	+15
Gibral	15200	$12⅛	11¾	12⅛	+ ¼
Glendale	1900	$9¼	9¼	9¼	
Gold Crest	200	$5	5	5	— ⅛
Goldund M	6500	90	85	87	— 3
Graft G	1050	$29	28½	29	— ½
Granby	1400	$19	19	19	
Granduc	300	355	355	355	
Granisle	z50	915	915	915	
Gt COilsds	3750	970	935	950	+60
GL Nickl	1000	260	250	260	+ 3
GL Paper	2260	$24	23½	24	— ¼
GL Pap w	520	780	775	780	—20
GL Power	z25	$29½	29½	29½	
GN Capital	1600	$6½	6¼	6½	+ ¼
Gr Plains	100	$28½	28½	28½	+ ¼
Gt W Life	25	$62	62	62	—1½
Gt West S	8800	320	290	290	—25
Greb I B	400	$12¼	12	12	— ¾
Grey G	530	475	475	475	—25
Greyhnd C	3500	80	75	75	— 5
Greyhnd	2122	$17⅞	17⅜	17⅞	+ ⅜
GSW Cl B	100	$5½	5½	5½	— ⅛
Guar Trst	2550	$11¾	11½	11¾	+ ¼
Guard Cap	4525	$5½	5½	5½	
Gulf C	11184	$33¼	32⅞	32⅞	+ ¼
H à L					
Halifax D	300	210	210	210	
Hambro C	6100	$6⅜	6½	6⅜	
H Group	500	$7⅞	7⅞	7⅞	— ⅛
Ham Tr	600	$11⅛	11	11	
Hardee	400	110	110	110	— 5
Hard Crp A	4350	$7	7	7	— ⅛
Harlequin	300	$15	14¾	14¾	— ⅜
Harris J S	800	$6¼	5½	5¾	— ½
Harveys F	2710	140	130	140	
Hawker S	1250	$5⅛	5	5⅛	
Hawker pr	25	$69	69	69	
Hays Dna	1000	$8¼	8⅛	8¼	
Highmont	300	160	160	160	
Hollinger	475	$47¼	46¾	47¼	+ ¾
Home A	6858	$53¼	51½	53⅛	+1⅛
Home B	500	$48	48	48	
Huston	15200	340	310	335	+20
Hoden DH	1150	$5½	5¼	5⅜	— ½
Huds Bay	3065	$27¼	26¼	27	+ ¼
H Bay Co	3250	$19⅜	19½	19½	— ⅛
HB Oil Gas	1865	$45	44	44⅝	+ ⅜
HB Oil G pr	50	$55¼	55¼	55¼	
Huron Eri	1055	$29¾	29¼	29¾	+ ½
Husky	11945	$27	26½	27	+ ⅜
Husky B pr	100	$42½	42½	42½	
Husky D w	6300	$11¼	10½	11¼	+ ¾
Husky E w	900	$12½	12	12½	+ ½
Hydra Ex	1000	27	26	26	— 3
Hy's Ltd	300	400	400	400	— 5
IAC	2350	$17½	17¼	17½	+ ¼
IAC 4½ p	z20	$62⅛	62⅛	62⅛	
IAC wt	300	575	570	570	— 5
Imasco	1900	$29¾	29¼	29½	
Imp Gen w	500	40	40	40	
Imp Life	20	$104	104	104	
Imp O	28110	$43¼	42⅝	43¼	+ ⅜
Indal Can	1112	$14	13½	13½	— ½
Indusmin	450	$10⅞	10½	10½	— ¼
Ind Adhes	z8	$14⅝	14⅝	14⅝	
Inland Gas	1130	$9¾	9½	9½	— ⅛
Inter-City	1625	475	465	475	
Inter C B w	1000	305	300	300	—20
Intrmetco	500	485	485	485	+ 5
Int Bibis T	8500	12½	11½	12½	+ ½
IBM	262	$285	275½	283½	—1½
Int Mogul	2300	915	905	910	
I Mogul A	100	$15⅜	15⅜	15⅜	
Inco	44337	$34¼	32¾	34	+ 1
Interpool	1275	$14	13½	14	+ ⅛
Int Div	1100	245	245	245	— 5
Intpr Pipe	5011	$23¼	22¾	23	— ¼
Int Pipe w	2100	855	825	825	—35
Ipsco	3525	$14¼	14	14¼	
Inv Grp A	826	$9½	9¼	9⅜	+ ⅛
Inv Grp 5 p	550	$21¼	20½	21	
Iron Bay T	400	370	365	370	— 5
Irwin T A	6550	$5¼	5⅛	5⅛	— ⅜
Iso	12700	203	195	200	— 1
ITL Ind	300	350	350	350	+10
ITL Ind pr	100	$12	12	12	— ⅝
IU Intl	5394	$23¼	22½	23¼	+ ¼
Ivaco Ind	2700	$10¾	10⅜	10¾	+ ⅛
IWC Com	901	240	230	230	— 5
Jannock	2881	$6⅝	6⅜	6⅝	+ ⅛
Jannock D	775	$6⅝	6½	6⅝	+ ⅛
Janock 6 p	z11	$68	67½	67½	
Jannock A	130	$13¾	13¾	13¾	+ ½
Jannock B	974	$12⅜	12¼	12⅜	
Jelex	7000	18	17	18	
Jorex Ltd	5500	74	74	74	
Joutel	2000	37	37	37	— 2
Kaiser	13040	$5⅜	5⅛	5¼	+ ⅛
Kaps Tran	1750	$5⅝	5½	5½	— ⅛
Keen Ind	1950	$12⅝	12	12½	+ ½
Keeprite B	725	$9⅝	9¼	9⅝	+ ⅜
Kelly D A	200	$5⅛	5⅛	5⅛	
Kenting	z50	$5½	5½	5½	
Kerr Add	7502	$12½	12¼	12½	
K Anacon	2233	32	32	32	— 1
Kilembe s	200	225	225	225	— 5
KT Mining	1500	6½	6½	6½	— ½
Koffler	3200	$6¼	5¾	6¼	+ ⅜
Koffler A p	1500	$9½	9⅜	9½	
Koffler w	1300	225	200	220	+20
Labat A	10500	$25	24⅝	24⅞	— ¼
Labatt A p	1200	$25	24⅝	24⅝	— ⅝
Lab Min	450	$48	47	47	— ½
Lacanex	1000	50	50	50	
Lacanex w	100	17	17	17	+ 1
Laidlaw T	6390	$10¾	10	10¾	+ ¾
Lakehead	1500	12	12	12	— 2
LOnt Cem	4750	430	405	430	+10
L Osu	2000	5	5	5	+ ½
L Shore	400	265	265	265	— 7
Lambda M	800	190	190	190	
Lamb M A	100	160	160	160	
La Vrndr	500	$6¾	6¾	6¾	— ⅛
La Vrndr A	100	$7½	7½	7½	— ¼
Laura Sec	309	$5⅞	5⅞	5⅞	— ⅛
Lau Fin	320	$11	11	11	
Lau F 2.00	z12	$25¼	25¼	25¼	
Leigh Inst	1120	$5⅝	5⅜	5⅝	+ ⅛
Leons Frn	2300	$12¼	12⅛	12⅛	— ⅛
Levy A pr	150	$5⅞	5⅞	5⅞	— ⅛
Life Inv	150	115	115	115	
Life Inv A	250	8	8	8	
Living w	876	555	500	515	— 40
Lob Co A	498	$5⅜	5¼	5¼	— ⅛
Lob Co B	1200	$5⅜	5¼	5¼	— ⅛
Lob Co pr	285	$27½	27½	27½	
Lob G A pr	175	$16¾	16¾	16¾	
Lob G B pr	z25	$17½	17½	17½	
Lochiel	7300	310	282	300	+14
Loeb M	1400	460	450	450	—10
Lost River	1250	270	265	265	— 5
Lytton M	650	142	142	142	
M à O					
Maclarn A	595	$31	31	31	— ½
Maclarn B	50	$30¾	30¾	30¾	— ¼
Mclan H A	525	$12	11¾	12	+ ¼
MH Cable	201	$14⅛	14⅛	14⅛	+ ⅜
MB Ltd	8959	$35¼	34½	34⅝	— ⅝
Madeline	3750	495	480	495	+10
Madsen	3000	115	110	112	+ 2
Magna Int	200	$9¾	9¾	9¾	— ⅛
Magnason	100	$7¾	7¾	7¾	+ ¼
Magnetcs	109	75	75	75	— 3
Maislin I	z10	$6¾	6¾	6¾	
Major H D	4400	370	370	370	—10
Man Bar	2500	58	52	58	+ 5
M Lf Gard	110	$29⅛	29⅛	29⅛	— ¼
M Lf Mills	500	$22	21¾	22	+ ¾
Marcana	500	17	17	17	
Maritime	z105	$19½	19⅜	19½	
Markboro	8400	$16⅛	15¾	16⅛	+ ⅛
Martin	6500	20	19	19½	+ ½
Mas F	36042	$21¼	20⅝	21¼	— ½
Mattgmi	850	$34¾	34¾	34¾	+ ⅝
Mc Adam	2000	35	35	35	+ 1
Mc Intyre	3990	$56¼	56	56	—1¼
McLaghln	925	$17⅜	17¼	17⅜	+ ⅛
Melton R E	100	350	350	350	
Mentor	5700	105	105	105	
MEPC	2400	$10¼	10	10¼	
MEPC p	100	$19	19	19	— ½
MEPC w	2000	420	415	420	
Mercantil	1848	$21¼	21	21¼	+ ¼
Mercant r	3558	295	285	295	+15
Merland E	3500	205	200	205	+ 5
Meta Uran	2000	15	15	15	
Met Stores	120	$13¼	13¼	13¼	— ¼
Met Str 67 p	z50	$17½	17½	17½	
Mex LP pr	100	$6	6	6	— ½
MICC	3362	$31½	31½	31½	— ¼
Microsyst	4443	$7¾	7½	7⅝	+ ⅛
Micrsys w	500	435	435	435	—15
Midrim	3000	19	18	19	+ 1
Milt Group	300	375	375	375	— 5
Mindamr	3134	440	425	440	+15
MLW Wor	100	$15	15	15	
Molson A	5781	$24¼	23¾	24	— ⅛
Molson B	200	$23½	23½	23½	— ½
Mon Inv	700	$9¼	9¼	9¼	+ ¼
Monarc W	800	300	300	300	
Monenco	350	$10⅜	10⅜	10⅜	— ⅛
Moneta P	1000	49	49	49	+ 5

LE BRIGADIER GENERAL CANADIEN - Le brigadier général Douglas Nicholson chef des forces armées canadiennes du contigent de la paix des Nations-Unies au Moyen-Orient, alors qu'il accorde une entrevue à la base Canadienne, au Caire. (Téléphoto-PC)

Malgré la présence des Canadiens

Le cessez-le-feu n'est pas assuré

Les troupes canadiennes participant à la force d'urgence de l'ONU au Moyen-Orient sont à proximité du canal de Suez, mais, comme l'a constaté le correspondant Kevin Doyle, de La Presse canadienne, le cessez-le-feu israélo-arable n'est pas pour autant assuré.

Par Jevin DOYLE

AU KILOMETRE 101 PC — Le lieutenant Jean Giroux nous reçoit vêtu de bottes bien cirées dans le désert poussiéreux, nous répond impatiemment et nous prouve, de façon décisive, qu'il a appris rapidement l'étiquette imposée par les Nations Unies.

"Je n'ai aucune opinion personnelle sur quoi que ce soit, aucune," de nous dire le soldat originaire de Québec, alors que nous lui demandions ses commentaires sur les problèmes que doit affronter le contingent canadien au Moyen-Orient.

Giroux est un des six spécialistes canadiens en communications déployés sur des positions avancées, près de la ville de Suez, à proximité de la rive ouest du canal du même nom.

La ville de Suez est presque virtuellement encerclée par les troupes israéliennes.

SUR LA ROUTE

Dix autres militaires canadiens, commandés par le capitaine William Richard de l'Ile du Prince-Edouard, ont aussi été déployés sur la route Caire-Suez, en direction de Rabah, à environ 50 milles au nord-est du Caire, sur la rive occidentale du canal. Ils y fournissent les communications à quelque 200 militaires irlandais patrouillant les lignes de cessez-le-feu à l'est de la voie d'eau.

En plus, quelque 15 conducteurs canadiens ont aussi été envoyés sur les lignes avancées. Jeudi, quelque 35 journalistes, photographes et caméramen ont été choisis par les autorités égyptiennes pour se rendre près de Suez, visiter les points de contrôle remis entre les mains des forces de l'ONU par les israéliens.

Mais, pour la deuxième fois en une semaine, les journalistes ont été arrêtés au kilomètre-101 par les forces de l'ONU, après avoir parcouru moins de 50 pour cent du chemin projeté.

Alors que les journalistes en colère protestaient, les porte-parole de l'ONU ne pouvaient qu'objecter que l'utilisation de cette route, pour les civils, doit faire l'objet de négociations entre les Israéliens et les Egyptiens.

MESENTENTE

Pour leur part, les Egyptiens, surveillant le côté ouest des barricades routières, ont fait savoir qu'ils n'avaient aucune objection à voir les journalistes passer. Les Israéliens, à 1,500 pieds de distance, n'ont toutefois pas voulu accorder la permission de passage.

Même les convois de l'ONU, transportant des approvisionnements vers Suez et la troisième armée, ont souvent été retardés longuement par des fouilles méticuleuses.

Le lieutenant Giroux nous a confié qu'il y eut de longs entretiens avec les Israéliens afin de savoir jusqu'à quel point les forces de paix pouvaient approcher du canal. Les autorités ont toutefois révélé, plus tard, que ces problèmes avaient été résolus.

On croit savoir que les Israéliens désiraient que les Canadiens s'approchent le moins possible du canal, alors que l'ONU désiraient des positions très avancées.

Tout le personnel de l'ONU, dont les Canadiens, sont contraints au silence total devant la situation actuelle, du moins, jusqu'à ce que le cessez-le-feu soit fermement établi.

VISITES

Personne ne sait encore quand les correspondants pourront visiter les soldats canadiens ou étrangers en poste près du canal. Certains font savoir que la permission ne pourraient être accordée avant quelques semaines, même quelques mois.

Seules quelques centaines de verges séparent les soldats égyptiens et israéliens à Suez, à l'endroit où le cessez-le-feu du 22 octobre a mis fin aux combats.

Les emplacements de blindés et de canons israéliens, à moins de distance, semblent bourdonner d'activité, ce qui confirme la précarité de la trève.

Pendant que les délégués onusiens, arabes et israéliens négocient dans une tente, les vautours continuent de voler au-dessus des terrains où se sont déroulés les derniers combats.

Et les journalistes n'ont eu qu'à retourner au Caire.

PREMIER REPAS - Les troupes canadiennes prennent leur premier repas à leur campement, au Caire.

(Téléphoto-PC)

Le Canada devrait rétablir sa contribution militaire dans l'OTAN *(Hees)*

OTTAWA (PC) — Le Canada devrait rétablir sa contribution militaire dans l'OTAN de façon à respecter les engagements qu'il a contractés lors de la fondation de cet organisme, a déclaré hier aux Communes M. George Hees, député conservateur de Prince-Edward-Hastings.

M. Hees a fait cette suggestion dans le cadre du débat demandant l'approbation de la Chambre à la participation canadienne à la force d'urgence des Nations unies au Moyen-Orient.

Les trois partis d'opposition ont donné leur accord au gouvernement, mais ils ont tenu à souligner leur désaprobation devant le fait que le gouvernement ait tardé à leur demander leur avis, une partie des troupes canadiennes ayant déjà quitté le pays.

M. Hees a souligné qu'à la suite de la dernière conférence des pays membres de l'OTAN, tenue à Ankara, où en était venu à la conclusion que la force nucléaire soviétique pourrait égaler celle des Etats-Unis d'ici trois ans.

Au niveau des armements conventionnels, les Soviétiques disposent actuellement d'armes beaucoup plus rapides que celles de l'OTAN. Ainsi, les missiles "Sam" et les tanks russes T-62 donneraient l'avantage à l'heure actuelle à l'armée soviétique comparativement à l'équipement des armées occidentales.

M. Hees a déploré que le Canada ait décidé, il y a cinq ans, de réduire de moitié sa contribution militaire à l'OTAN et a fait remarquer que si tous les pays membres avaient fait de même, l'équilibre entre le Pacte de Varsovie et l'Organisation du traité de l'Atlantique nord n'existerait plus.

"Pour les Soviétiques, la détente n'est ni plus ni moins qu'une tactique qui leur permet de prendre le temps de résoudre leurs problèmes internes d'ordre économique et technologique", a-t-il soutenu.

M. Hees a exprimé la crainte qu'après avoir surmonté leurs retards dans ces domaines, les Soviétiques soient tentés d'étendre leur influence, spécialement vers l'Europe de l'Ouest.

Il a, de plus, mis en doute l'honnêteté des intentions de l'URSS dans l'actuel conflit au Moyen-Orient, puisque les Soviétiques "étaient au courant des événements à venir, avant le déclenchement des hostilités et qu'ils n'ont pas fait part de leurs informations au gouvernement des Etats-Unis".

"Nous savons d'autre part que les Soviétiques ont commencé à livrer des armes aux nations arabes, sur une vaste échelle, dès le début des hostilités, tandis que les Etats-Unis ont retardé leur livraison d'armes à Israël, dans l'espoir d'un règlement pacifique du juillet, et que des dirigeants soviétiques sont intervenus pour demander aux autres nations arabes de participer directement au conflit."

L'ancien ministre du cabinet Diefenbaker a conclu que, devant la nouvelle conjoncture internationale, issue de la situation au Moyen-Orient, le Canada n'avait pas d'autre choix que de renforcer sa contribution à l'OTAN afin de "ne pas faire preuve de négligence criminelle."

On doute de la vocation des chemins de fer nationaux dans la gérance des hôtels

OTTAWA (PC) — Plusieurs députés de l'Opposition ont dit douter jeudi que la vocation des Chemins de fer nationaux soit de gérer des établissements hôteliers.

Le député conservateur Don Blenkarn de Peel-South qui témoignait devant le comité des Transports des Communes, a demandé pour quelles raisons le CN finançait des hôtels à Vancouver et à Montréal, malgré que ces établissements soient administrés par la chaîne américaine Hilton.

Un autre député a demandé au gouvernement de mettre fin à cette pratique.

Le ministre John Turner des Transports a toutefois précisé que de tels établissements étaient de la responsabilité du président et du bureau de direction des Chemins de fer nationaux.

Le comité est appelé à étudier les subsides financiers du CN qui s'élèvent à $225.5 millions en 1974, et ceux d'Air Canada, qui totalisent $140 millions pour la même année.

MacEachen défend les travailleurs d'élection

OTTAWA (PC) — Les travailleurs d'élection seront peut-être obligés un jour de se promener avec un plat à sandwiches dans une main et un livre de comptabilité dans l'autre, lors de leurs futures réunions de cuisine.

C'est ce qu'a affirmé aujourd'hui le président du Conseil privé, M. Allan MacEachen, devant le comité des élections des Communes. Il répondait ainsi aux députés qui réclament que toutes les formes de contributions, aussi faibles soient-elles, soient obligatoirement signalées.

M. MacEachen est d'avis qu'une telle méticulosité ferait disparaître le volontariat dans les campagnes électorales.

Pays où les soldats canadiens sont en service

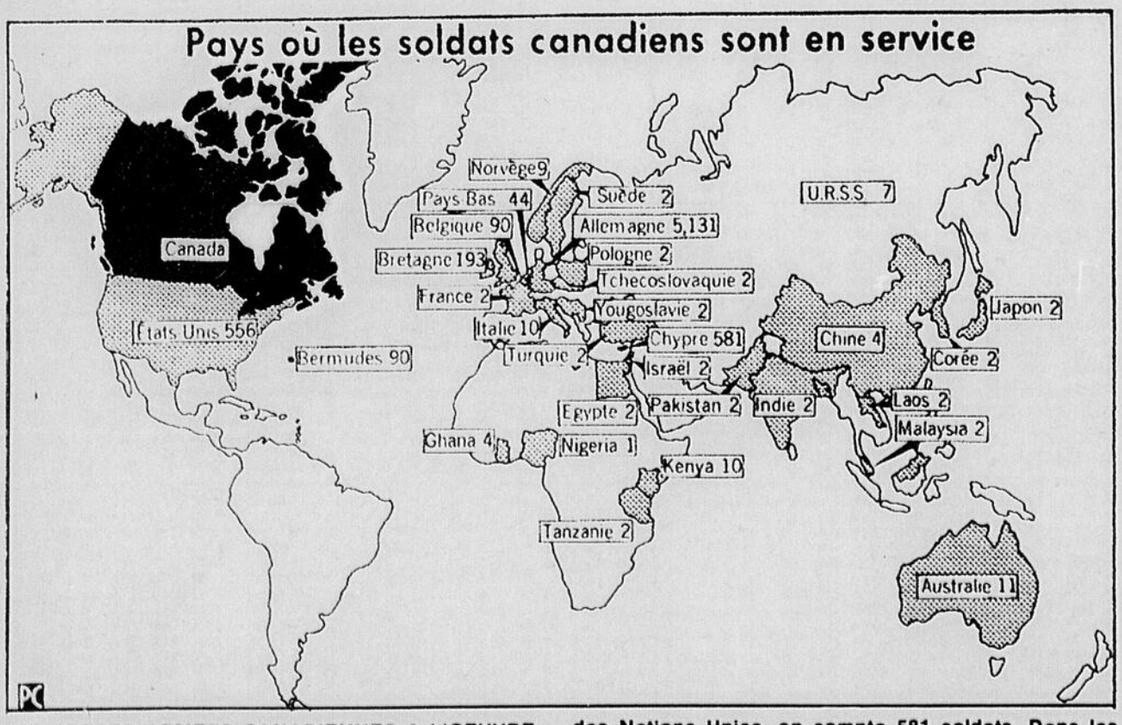

LES FORCES ARMEES CANADIENNES A L'OEUVRE - Les forces armées canadiennes servent dans 30 pays, à travers le monde, que ce soit en nombre important ou non.
La plus grande partie des effectifs est située en Allemagne de l'Ouest où 5,131 militaires sont cantonnés, servant dans le NATO. A Chypre, dans les forces des Nations Unies, on compte 581 soldats. Dans les pays où l'on compte très peu de militaires, précisons qu'ils font partie des ambassades, où ils servent d'officiers de liaison. On n'a pas encore de chiffre précis sur le nombre de militaires Canadiens cantonnés au Moyen-Orient, dans le cadre des forces des Nations-Unies. (Téléphoto-PC)

MOTS CROISES

problème: no 40

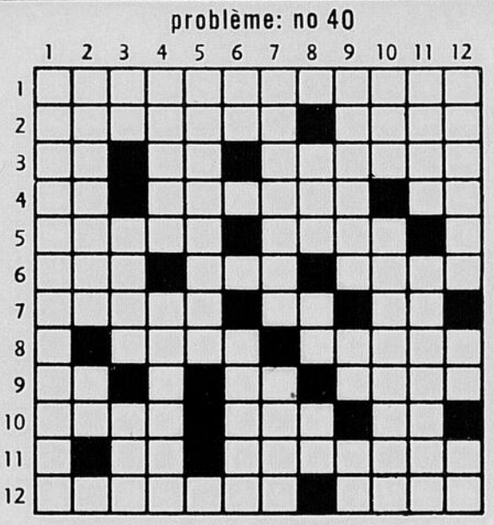

HORIZONTALEMENT
1- Herbes aux fleurs odorantes, voisines de la giroflée.
2- Famille de mammifères carnassiers. -- Astuce.
3- Fut changée en génisse. -- Molybdène. -- Mit en colère.
4- Neptunium. -- Le plus haut degré d'élévation. -- Préposition.
5- Proposition de boire a la santé de quelqu'un. -- Vieille.
6- Ville des Pays-Bas. -- Agent secret de Louis XV. -- En forme de croissant.
7- Drap fin. -- Infinitif. -- Pronom personnel.
8- Manche d'un pinceau. -- Corps céleste lumineux par lui-même.
9- Infinitif. -- Fleuve d'Italie -- Plante potagère.
10- Pronom personnel. -- Dans ce pays. -- Démonstratif.
11- Pronom personnel. -- Recourbés en pointe.
12- Séparée. -- Différence physique de l'homme et de la femme.

VERTICALEMENT
1- Ce qu'il y a de principal, de meilleur.
2- Dernier appendice abdominal des crustacés. -- Lettre grecque.
3- Carte à jouer. -- Poète grec de l'époque primitive. -- Utilisa.
4- Eus les mêmes sons en parlant des finales des mots. -- Aromatiser avec de l'anis.
5- Prennent légalement pour fils.
6- Négation. -- Qui contient des traits égrillards, grivois.
7- Bohémienne. -- Brun plus ou moins foncé.
8- Au Sahara, désert de pierrailles. -- Radium. -- Fille d'Inachos.
9- Qui n'est pas réel. -- Strontium. -- Caesium.
10- Fait du mal. -- Soldat dans les armées de Trajan.
11- Estonien. -- Qui appartient aux nerfs.
12- Réunion d'une assemblée constituée. -- Voyelles jumelles. -- Pronom personnel.

BRIDGE

Situation délicate

Alors que très rapidement un déclarant est appelé à couper et qu'il découvre un partage 4-1 des atouts chez les adversaires, il se trouve ainsi devant une situation délicate, le contrôle de la main étant représenté par le contrôle des atouts.

Donneur: Nord
Nord-Sud vulnérables
Pi-A-R-D-2
Co-A-8
Ca-10-8-4
Tr-R-V-8-5

N

Pi-10-6-5
Co-V-5-3-2
Ca-A-R-9-2
Tr-4-3

O **E**

Pi-7-3
Co-R
Ca-6-5-3
Tr-A-D-10-9-7-6-2

S

Pi-V-9-8-4
Co-D-10-9-7-6-4
Ca-D-V-7
Tr-néant

Nord	Est	Sud	Ouest
1-S-A	3-trèfles (1)	3-coeurs	passe
3-S-A	passe	4-coeurs (2)	passe
passe	passe		

(1) Les occasions de recourir à une action de ce genre sont peu fréquentes alors que contre un contrat en sans-atout Est aurait l'avantage de l'entame. C'est que tout d'abord chez le partenaire il peut se trouver un singleton de trèfle et ainsi que pourrait produire la suite trèfle alors que le contrat serait en sans-atout? Egalement Est envisage que les adversaires rechercheront un contrat aux suites majeures et il pourrait être profitable de réduire la marge des informations. Evidemment Est recherche une moindre perte.

(2) Sud a fait preuve de bon jugement en ramenant le contrat à coeur. En effet le contrat 3-S-A aurait été voué à l'échec et je vous invite à analyser les difficultés qu'aurait présenté le contrat 4-piques.

Entame: - quatre de trèfle.

Après une première coupe le déclarant joue un petit coeur vers l'as et il voit Est en fournir le roi, ce qui est certainement le signe d'un partage 4-1 des atouts chez les adversaires. Evidemment il est beaucoup mieux pour le déclarant que le singleton ait été un honneur et non un petit atout. Mais n'est-ce pas que le déclarant aurait préféré de beaucoup trouver le roi en doubleton chez Est ce qui lui aurait assuré un succès facile? Le Mort change au quatre de carreau et la dame est prise par le roi. Le retour d'un trèfle force une nouvelle coupe de la part du déclarant. Sur une nouvelle attaque d'un carreau Ouest prend de son as et abandonne la main en revenant à cette suite, ce qui donne le tableau suivant:-

Pi-A-R-D-2
Co-8
Ca--------
Tr-R-V

N

Pi-10-6-
Co-V-5-3
Ca-9
Tr--------

O **E**

Pi - 7-3
Co - -----
Ca - -----
Tr - A-D-7-6-2

S

Pi - V-9-8-4
Co - D-10-9
Ca - -------
Tr - -------

Comment le déclarant doit-il procéder s'il désire conserver le contrôle de la main?

Alors qu'Ouest a été incapable de revenir avec un troisième trèfle, le déclarant peut se faire une image précise de la main. Est se trouvait en possession de sept trèfles et il a fourni trois carreaux et un coeur, ce qui ne lui laisse que deux piques et en conséquence trois chez Ouest. Ainsi il serait fatal de forcer immédiatement le valet de coeur de l'adversaire alors que le retour à carreau lui accorderait une autre levée de l'un de ses atouts. Pour rester maître de la situation, le déclarant encaisse les trois honneurs de pique du Mort, puis le déclarant coupe le retour d'un trèfle de son neuf de coeur. Que peut Ouest s'il surcoupe de son valet de coeur? S'il revient avec le neuf de carreau, le Mort coupe de son huit de coeur et le déclarant dispose de son dernier pique.

Si Ouest refuse de surcouper le neuf de coeur, tout simplement le déclarant fait suivre son valet de pique et, après avoir coupé, Ouest devra jeter ses deux derniers atouts dans la tenance du déclarant!

Ainsi réellement le déclarant s'est montré à la hauteur de sa tâche.

Noël Duchesne

COMITE DE LA RADIODIFFUSION - M. Pierre Juneau, président du CRTC, au centre, reçoit une chaleureuse poignée de main de M. Robert Muir, député du Cap Breton, au départ des audiences du comité sur la radiodiffusion, hier. M. Juneau a été appelé à comparaître devant le comité, pour répondre à des questions sur la décision de restreindre la gaélique à la radio du Cap Breton. A l'extrême droite, apparaît M. Ralph Stewart, président du Comité.

(Téléphoto-PC)

Imposer une troisième langue par la règlementation n'est peut-être pas la bonne façon *(Juneau)*

OTTAWA (PC) — Le président Pierre Juneau du Conseil de la radio-télévision canadienne a exprimé l'avis qu'imposer une troisième langue, par voie de règlementation, au radiodiffuseurs canadiens, ne constitue peut-être pas une bonne façon de promouvoir le multiculturalisme.

"Les radiodiffuseurs peuvent démontrer de nombreuses façons leur intérêt à l'endroit d'autres groupes culturels," a ajouté M. Juneau, en parlant devant le comité des Communes sur la radiodiffusion.

"Ils peuvent parler de leur langue, s'entretenir de leurs us et coutumes, diffuser leur musique ... Ils devraient le faire sans y être obligés par la voie d'une réglementation."

M. Juneau avait été convoqué par le comité des Communes relativement à la récente décision de Radio-Canada de restreindre sa programmation en gaélique sur l'île du Cap Breton.

Le comité des Communes a déjà approuvé deux résolutions, l'une réclamant du gouvernement de demander à Radio-Canada de reconnaître la présence de langues autres que le français et l'anglais, et la seconde réclamant la levée de l'interdit sur une troisième langue dans la radiodiffusion.

Des navires de guerre pourraient surveiller

OTTAWA (PC) — Le ministre de l'Environnement du Canada, M. Jack Davis, a admis que des navires de guerre canadiens pourraient être utilisés pour surveiller et contrôler les flotilles de pêche étrangères.

M. Davis, qui témoignait devant le comité des Affaires extérieures des Communes, se prononçait sur les politiques de son ministère relativement à la prochaine Conférence internationale du Droit maritime, qui doit avoir lieu en 1974. Le Canada veut porter la limite de ses eaux de pêche à 200 milles de ses côtes.

Un député conservateur demandait au ministre comment le Canada ferait pour faire respecter ses droits sur une telle étendue, alors qu'il connait de la difficulté à faire valoir ses droits, actuellement, dans une limite de douze milles.

Des modifications seront apportées au projet de loi sur les allocations familiales

OTTAWA (PC) — Le ministre fédéral de la Santé M. Marc Lalonde, a informé hier les Communes que son gouvernement apportera des modifications au projet de loi sur les allocations familiales au coût de la vie.

Dans sa version actuelle, le projet de loi dispose que les allocations ne seront indexées que sur la recommendation du ministre de la Santé, par un arrêter-conseil suivant un débat aux Communes.

M. Lalonde a expliqué qu'il veut modifier le projet de façon à ce que la hausse des allocations en regard de la montée du coût de la vie, soit automatique. L'augmentation serait calculée au début de chaque année sur la base de l'indice du coût de la vie enregistré au mois de novembre précédant.

M. Lalonde souhaite que le projet de loi qui prévoit des allocations de vingt dollars par enfant dès le 1er janvier prochain soit adopté par la Chambre dès le 30 novembre prochain.

Le ministre a également indiqué qu'une deuxième modification sera apportée au projet de loi, portant de trois à six mois les délais impartis aux provinces pour suggérer au gouvernement fédéral une autre base de calcul.

Enfin, M. Lalonde a annoncé qu'un troisième amendement viserait à autoriser le gouvernement fédéral à inclure sur le chèque d'allocations l'excédent entre l'allocation calculée en vertu de la loi fédérale et celle calculée en vertu des lois provinciales, à charge de remboursement par les provinces du quart de ce déboursé supplémentaire.

M. Lalonde a par ailleurs indiqué que des modifications seront apportées à la terminologie du projet de loi, à la description des responsabilités du ministre et au champ d'application de la loi. "Ces modifications, a dit M. Lalonde, serait préparées en consultation avec les provinces."

Trois provinces seulement ont manifesté l'intention de suggérer de nouvelles bases pour le calcul de l'allocation. L'Alberta tiendra compte de l'âge des enfants; le Québec se basera sur le nombre des enfants et l'Ile-du-Prince-Edouard accordera une somme de $10 supplémentaires aux familles comptant plus de cinq enfants.

M. Lalonde a toutefois indiqué que les changements qu'apporteront éventuellement les provinces au plan d'allocation familiale ne pourront prendre effet lors du premier versement. Le ministre a expliqué que les provinces avaient jusqu'au 1er septembre dernier pour donner avis au fédéral de leur intention d'intervenir dans le processus d'élaboration de cette pièce de législation.

En préponse au député néo-démocrate de Vancouver Kingsway, Mme Grace MacInnis, M. Lalonde a formellement établi qu'aucune province ne se trouvera avantagée par rapport aux autres provinces puisque les unes et les autres recevront le même montant du gouvernement fédéral.

Les allocations familiales ont déjà été portées à $12 par mois en octobre dernier. Cette mesure était provisoire et était inspirée par le programme anti-inflationniste mis de l'avant par le premier ministre Pierre Elliott Trudeau.

Augmentation de salaire pour les standardistes

OTTAWA (PC) — Les standardistes de la compagnie Bell Canada, au nombre de 8,000, ont accepté le nouveau contrat de travail offert par la société, et qui leur octroie des augmentations totalisant 25 pour cent, en trois ans.

Elles recevront une hausse de 9.6 pour cent à compter du 23 novembre, une autre augmentation semblable l'an prochain et une troisième de six pour cent la troisième année.

Le scrutin, qui s'est déroulé durant les deux dernieres journées, a démontré que 88 pour cent des employés concernés étaient favorables à l'acceptation des offres patronales.

Les employés bénéficient également d'une clause portant sur le coût de la vie, et qui leur permettra, durant la deuxième année du contrat, d'obtenir un paiement différé, si l'indice du coût de la vie dépasse 160. L'indice est présentement de 154.3.

Toutes les standardistes bénéficieront en plus de la semaine de 35 heures. Leur salaire maximum, en 1975, sera de $156 par semaine.

9,000 ouvriers des brasseries se dissocient

TORONTO (PC) — Les 9,000 ouvriers des Brasseries, qui se dissocient des prises de position de leur centrale syndicale, dont le siège-social est aux Etats-Unis et qui a exprimé l'intention de se fusionner avec les Teamsters, désirent créer un organisme canadien distinct, a révélé mercredi un de leurs porte-parole, à Toronto.

Claude Thomson, conseiller légal des brasserus, a déclaré devant les délégués au congrès de la FTO que les syndiqués en cause prendront une décision en ce sens à Winnipeg, en janvier prochain.

Le syndicat américain des Brasseurs, qui groupe 52,000 ouvriers, dont 9,000 Canadiens, a décidé de poursuivre sa politique de fusion avec les Teamsters, même si 48 des 55 locaux syndicaux canadiens s'y sont opposés, lors du congrès de Cincinnati.

M. Thomson a déclaré que les employés canadiens des Brasseries se voient maintenant dans l'obligation de survivre et de prendre les mesures conséquentes à cet objectif.

Ne pas se référer uniquement à ceux qui formulent des plaintes

OTTAWA (PC) -Le Conseil des normes du Canada vient de se rendre compte que ce n'est pas uniquement en se référant à ceux qui habituellement formulent des plaintes qu'elle peut se faire une idée adéquate de ce qui préoccupe le consommateur moyen.

Une étude menée conjointement pour le compte du conseil et du ministère de la Consommation et des Corporations par deux professeurs d'université dépeint le type du consommateur qui porte plainte comme quelqu'un de généralement assez instruit, de riche et de langue anglaise.

L'enquête a été effectuée par deux professeurs du département des études sur le comportement du consommateur de l'Université Guelph, les Drs Fred Edgecombe et John Liefield.

PROFIL DU CONSOMMATEUR MECONTENT

L'âge des répondants varie en moyenne entre 25 et 55 ans. Ils ont été chosis parmi la liste de ceux qui se sont plaints à l'Office fédéral des plaintes du consommateur. Les doléances de ces consommateurs touchaient en premier lieu les produits domestiques et le mobilier. Puis venaient par ordre les aliments, les véhicules motorisés, l'immeuble et enfin les vêtements.

Fait à noter, parmi les consommateurs insatisfaits de langue française, les services gouvernementaux figuraient parmi les cinq premiers objets d'insatisfaction. Or les mêmes services gouvernementaux n'ont même pas été mentionnés par les Canadiens anglais.

Or voici ce que les enquêteurs ont pu établir sur le profil du consommateur qui adresse ses plaintes au gouvernement. Parmi les 8,000 répondants, 1,900 gagnent plus de $15,000, 2,500 entre $10,000 et $14,000 et 1,2000 entre $8,000 et $10,000, soit plus de 70 pour cent du total des répondants.

Les mécontants sont constitués principalement de personnes divorcées, séparées ou mariées; il y a fort peu de célibataires ou de veufs.

Les administrateurs et les professionnels étaient fortement représentés.

La proportion de Canadiens français mécontents était relativement peu élevée. L'office signale à ce propos que les plaintes portées par les Canadiens français ne constituent que 8 pour cent du total.

PAS REPRESENTATIFS

Ainsi, selon les responsables de l'étude, la moyenne des gens qui adressent en fait leurs doléances à l'office gouvernemental est finalement fort peu représentative de l'ensemble des consommateurs canadiens.

Et ils suggèrents au gouvernement fédéral de prendre au plus tôt des mesures afin d'inciter le plus grand nombre possible de consommateurs à profiter du service qui leur est offert.

Enfin, le Dr Edgecombe fait remarquer que le gouvernement devra entreprendre une étude plus approfondie du mécontentement des consommateurs en ne limitant pas ses recherches aux plaintes formulées directement aux agences chargées de les recevoir. Le gouvernement devra aller interroger les gens chez eux, car beaucoup sont trop timides pour se plaindre aux autorités concernés.

Le Canada vendra aux Etats-Unis tout le pétrole dont il disposera

BUFFALO, N.Y. PA — L'ambassadeur du Canada aux Etats-Uns, M. Marcel Cadieux, a déclaré jeudi que le Canada vendrait aux Etats-Unis tout le combustible dont il pourrait disposer.

"Vous ne devez sûrement pas imaginer que, dans une période de pénurie aigue, le gouvernement d'un pays dont le climat est froid, comme le Canada, ne prendra pas les mesures qu'il faut pour satisfaire aux besoins essentiels en combustible de ses propres citoyens, a dit M. Cadieux.

"Cependant, vous ne devez pas imaginer qui étant donnée votre situation, aux Etat-Unis, nous couperions nos exportations d'énergie vers chez vous plus que cela se révèlera nécessaire pour assurer nos propres approvisionnements domestiques".

L'ambassadeur s'adressait au congrès national de Sigma Delta Chi, société de journalistes professionnels.

PERMIS D'EXPORTATION

M. Cadieux dit que le gouvernement canadien n'a pas mis brusquement en vigueur un système de permis pour l'exportation du pétrole et de ses dérivés. "Mais ce système, a-t-il précisé, a été élaboré progressivement au cours des dix derniers mois, parce que la demande sans cesse accrue aux Etats-Unis imposait une pression proportionnelle sur la situation des approvisionnements domestiques du Canada. Il a fallu en arriver au système de permis d'exportation parce que le canada n'est pas une mer de pétrole et de gaz naturel. Nos réserves conventionnelles de pétrole brut diminuent, vers un niveau dangereux".

M. Cadieux fait remarquer que les exportations de pétrole brut aux Etats-Unis en 1973 avaient atteint un sommet record, étant de 1.15 millions de barils par jour, et que les exportations de gaz naturel, annuellement, étaient de l'ordre de 1-8 de trillion de pieds cubes.

L'ambassadeur canadien a aussi déclaré que les Etats-Unis et les autres pays n'ont pas une image très claire dece qu'est le Canada. Ils sont portés à croire que le Canada est un mélange d'Europe et d'Amérique, un vaste pays énormément riche en ressources et une nation d'une grande diversité.

Il admet que, de façon générale, l'idée qu'on se fait du Canada est juste, mais il ajoute que les Canadiens sont également très soucieux de leur identité, de leur indépendance et de divers autres points connexes.

Les commerçants et les exportateurs, poursuit-il, se posent des questions au sujet des perspectives d'avenir et de la possibilité d'une baisse des tarifs d'exportation. Les hauts fonctionnaires s'inquiètent des disparités régionales, qui éventuellement affecteront l'avenir de tous les Canadiens.

"Ce sont là des concepts que les étrangers, particulièrement les Américains, ont du mal à concilier avec ce qu'ils pensent du Canada, et cette incapacité de comprendre les problèmes canadiens exerce un certain effet sur les relations entre le Canada et les Etats-Unis. Le fait que vous n'êtes pas sensibilisés à nos préoccupations augmente notre inquiétude".

LES VOISINS

M. Cadieux a fait remarquer que le Canada est entouré de trois océans et deux grands pays, l'URSS au nord et les Etats-Unis au sud.

"Notre voisin du sud, dit-il, a constitué pour nous un exemple, un défi, et, de diverses façons, un problème. Mais il nous a donné un élan extraordinaire. Il a contribué considérablement à notre développement, matériel et spirituel, que nous réagissions ou non de façon positive à sa présence."

"Notre voisin du nord, d'autre part, ajoute M. Cadieux, ne constitue qu'un facteur en termes d'économie, de sécurité et de diplomatie. Comparativement à notre voisin du sud, il n'occupe qu'une place de modeste importance. Mais il prend de l'importance, dans les faits et dans notre perception. C'est là un facteur nouveau et intrigant.

"Nous en sommes à un stade d'exploitation. Mais ce facteur peut être signigicatif. Et son impact peut ajouter une composite intéressante dans notre physionomie sans cesse changeante."

Et l'ambassadeur du Canada aux Etats-Unis a terminé en disant: "En ce qui concerne les Etats-Unis, j'aimerais qu'ils modifient l'image qu'ils ont du Canada, à la lumière de nos préoccupations majeures. Si les Etats-Unis nous comprennent mieux nos relations seront meilleures".

CBLFT n'a pas retransmis le mariage princier

TORONTO (PC) — Si CBLFT, le poste de langue française de la Société Radio-Canada à Toronto, n'a pas retransmis le reportage télévisé en couleurs de 3 heures 45 minutes de la cérémonie du mariage de la princesse Anne, mercredi, c'est, selon un porte-parole, par suite d'une erreur technique.

M. Cecil Smith a expliqué que la direction du réseau français à Montréal a pris plutôt tardivement la décision de retransmettre le reportage; elle a donné instructions par télex à ses postes affiliés de le passer sur les ondes.

Seulement, le message est arrivé après les heures normales de travail, mardi, au poste de Toronto, qui dessert un public francophone d'environ 150,000 personnes.

M. Smith dit que le message n'est pas tombé entre les mains de gens en autorité ou bien que la bonne décision n'a pas été prise. "Nous sommes très embarrassés, avoue M. Smith.

Le poste CBLFT a passé sur les ondes une émission d'une heure sur les points saillants de la cérémonie, à 11 heures du soir, mercredi, alors que tous les autres postes du réseau français ont diffusé la cérémonie en direct.

Le réseau anglais de Radio-Canada avait envoyé le commentateur Lloyd Robertson à Londres pour le reportage, tandis que le réseau français avait chargé Henri Bergeron et Janine Paquet de commenter la cérémonie à même ce qu'ils voyaient à la télévision dans un studio de Montréal.

MOT MYSTERE

Problème no 40 — 7 lettres cachées — THEME Prénom féminin

Lorsque tous les mots ci-dessous auront été utilisés horizontalement, verticalement et diagonalement dans la grille, il ne vous restera que les lettres servant à relever le MOT-MYSTERE.

A	Céline	G	Julie	N	Rita
Aimée	D	Gaëtane	L	Nicole	Rose
Aline	Denise	H	Laure	Noëlla	
Anne	Diane	Hélène	Lise	O	S
Aurore	Dolorès	I	Loraine	Olive	Sonia
C	E	Ida	Luce	P	Suzon
Carmen	Elyse	Inès	Lucie	Paule	Sylvie
Carole	Estelle	Irène	M	R	T
Chantal	Esther	J	Manon	Reina	Thérèse
Charlotte	Eva	Jeannette	Maryse	Reine	Y
Cécile	Eveline	Jovette	Mélanie	Renée	Yvonne

La réponse du problème précédent: pouliche

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	E	A	A	L	A	N	I	E	R	E	R	O	R	U	A
2	E	N	I	A	R	O	L	C	A	E	S	I	N	E	D
3	N	S	N	M	R	M	E	L	A	N	I	E	T	V	L
4	E	E	O	O	E	L	L	E	T	S	E	T	E	A	E
5	R	R	S	J	N	E	M	R	A	C	O	I	U	N	H
6	C	E	D	E	O	L	I	V	E	L	C	R	N	E	M
7	E	H	I	N	R	V	S	V	R	U	E	O	L	A	E
8	N	T	A	I	O	E	E	A	L	N	V	E	R	O	T
9	N	S	N	N	R	N	H	T	A	Y	N	Y	E	E	T
10	A	E	E	O	T	C	A	T	T	E	S	V	E	L	E
11	S	L	L	R	E	A	E	M	N	E	E	C	L	O	N
12	I	O	I	L	E	A	L	I	E	L	U	A	P	C	N
13	D	T	I	N	G	C	E	C	I	L	E	T	T	I	A
14	A	N	E	N	E	R	I	N	O	Z	U	S	E	N	E
15	E	L	O	R	A	C	E	S	Y	L	E	I	L	U	J

La couverture des Jeux olympiques n'était pas prioritaire, à RC

OTTAWA (PC) - La couverture des Jeux olympiques ne faisait pas partie des objectifs prioritaires de Radio-Canada. ''Nous sommes pris avec et nous essayons de faire notre devoir vis-à-vis du pays'', a déclaré, jeudi, le président de la société d'état, M. Laurent Picard.

M. Picard, qui comparaissait à titre de témoin devant le comité sur les finances, qui étudie un budget supplémentaire pour Radio-Canada en vue de la couverture des Jeux olympiques, a d'autre part déclaré que les ressources techniques, financières et humaines de Radio-Canada ne pouvaient en aucun cas suffire à cette ''gigantesque tâche'' et que même les ressources du secteur privé canadien ajoutées à celles de Radio-Canada pourraient avoir être complétées par des apports extérieurs, notamment américains.

L'évaluation des besoins financiers de Radio-Canada, suite à sa responsabilité d'organisme d'accueil de la presse pour les Jeux olympiques, est de l'ordre de $50 millions. Les crédits, étudiés hier sont de $36 millions, ils devront permettre à la société d'état de financer les travaux de planification et une réorganisation des anciens studios de Radio-Canada sur la rue Dorchester ouest.

LES CONSERVATEURS

Les conservateurs Otto Jelinek, Sinclair Stevens et Jake Epp ont vivement questionné M. Picard sur l'utilisation détaillée des crédits supplémentaires demandés; sur la façon dont Radio-Canada s'est trouvé impliquée dans la couverture même, si aucun contrat n'a encore été signé avec le COJO Comité d'organisation des jeux olympiques de Montréal; sur la façon dont le COJO avait octroyé les droits exclusifs à la chaîne américaine ABC et, enfin, sous quelle forme le cabinet libéral avait autorisé Radio-Canada à procéder et sur la base de quelle promesse d'ordre financier.

Finalement, les Conservateurs ont demandé que le vote des crédits supplémentaires soit reporté afin que M. Picard puisse fournir aux membres du comité des détails sur l'évaluation financière de la couverture radio-télédiffusée des jeux.

Selon M. Picard, la responsabilité de Radio-Canada vis-à-vis des Jeux olympiques est celle jouée par tous les pays hôtes jusqu'à maintenant, c'est-à-dire la fourniture de services de base, de l'infrastructure technique, permettant aux correspondants des organismes de presse du monde entier à venir ''brancher leurs appareils'' et travailler.

Le coût de ce service, assumé entièrement par le gouvernement Allemand pour les Jeux de Munich, est évalué à $50 millions, dont $32 millions en coûts d'opérations absolument irrécupérables, ni sous forme de redevances des organismes de presse, ni sous forme de matériel.

SITUATION DIFFERENTE

Radio-Canada est actuellement en pourparlers avec divers organismes, tel CTV au Canada, Global et TVA aux Etats-Unis, pour l'achat, la location et l'échange de services.

M. Picard devait d'ailleurs faire marquer que Radio-Canada se trouve dans une position fort différente de l'Allemagne, qui a pu s'appuyer sur une très forte industrie privée en matière électronique et une organisation existente très élaborée des services de radio-télédiffusion.

Ainsi, malgré une collaboration qui s'annonce bonne entre Radio-Canada et ses contre-parties privées, les disponibilités canadiennes en matière technique pourraient se révéler insuffisantes et un recours à l'étranger s'imposer.

Cependant, a fait remarquer M. Picard, pour les Jeux de Munich, les arrangements avaient commencé à se discuter cinq ans à l'avance et le retard canadien est déjà considérable. Aussi, sans plus attendre, faut-il dès maintenir s'attaquer à la planification serrée et au financement de l'opération, sous peine de se retrouver dans une situation ''très serrée''.

CONTRATS A SIGNER

La situation contractuelle de Radio-Canada semble d'autre part fort difficile. En effet, aucun contrat n'a encore été signé entre Radio-Canada et le COJO, dont la société d'état s'attend à recevoir $25 des $50 millions nécessaires, l'autre moitié devant être fournie par le gouvernement fédéral. M. Picard s'attend cependant à la signature très prochaine d'un contrat avec le COJO.

Si le COJO devait ne pas rencontrer complètement cette attente, la couverture des Jeux olympiques serait ''entièrement remise en question'', a dit le président de Radio-Canada.

Enfin, la société d'état s'attend à des demandes de services particuliers de la part des organisations de presse étrangères. Installations ou services spéciaux seront alors organisés par Radio-Canada mais sur une base payante. Les prévisions budgétaires pour ces opérations sont de l'ordre de $6 à $10 millions, entièrement récupérables, et ne figurent pas dans le budget global de $50 millions.

Il est prévu que Radio-Canada aura besoin de 1,400 personnes pour la couverture des Jeux olympiques, dont 40 pour cent seront recrutés en plus du personnel actuel de la maison.

Un rapport recommande l'amélioration de la langue seconde au Nouveau-Brunswick

FREDERICTON PC — Un rapport sur le système de l'éducation au Nouveau-Brunswick, rendu public jeudi par le ministre de l'Education, M. Lorne Mc Guigan, recommande l'amélioration de l'enseignement de la langue seconde ainsi qu'une plus grande autonomie pour les commissions scolaires locales.

Ce rapport sur l'éducation, le plus important depuis que le gouvernement a assumé une part plus grande dans la direction de l'enseignement en 1967, est un document de 106 pages contenant plus de 200 recommandations.

M. McGuigan a déclaré que, jusqu'ici, le gouvernement n'avait entériné ni rejeté aucune des recommandations du rapport.

LANGUES SECONDES

Le rapport souligne tout d'abord que des changements importants s'imposent dans le domaine de l'enseignement des langues secondes, si l'on veut qu'un certain équilibre soit maintenu entre les deux groupes ethniques de la province.

Si le gouvernement désire véritablement développer la bonne entente et de meilleurs rapports entre les deux groupes francophone, et anglophone, il doit améliorer leur capacité de communiquer entre eux.

Pour ce faire, la meilleure façon est sortir l'enseignement des langues secondes des difficultés où il s'est embourbé sous le système établi. Il faut remettre cet enseignement entre les mains de professeurs compétents, sinon de spécialistes, dit le rapport. La bonne volonté ne suffit pas.

Le rapport recommande en conséquence que l'apprentissage d'une langue seconde soit optionnel en première et en deuxième année, mais qu'il devienne obligatoire dès la troisième année d'études. Les classes de langues ne devraient pas dépasser 25 étudiants.

AUTONOMIE DES COMMISSIONS SCOLAIRES

D'autre part, s'il n'en tient qu'à la commission d'études, les commissions scolaires locales se verront remettre une bonne partie des pouvoirs qu'elles avaient dû céder au gouvernement provincial en 1967.

En effet le rapport suggère que les commissions scolaires jouissent de plus d'autonomie et que le ministère de l'Education n'exerce qu'un rôle de réglementation en ce qui regarde les finances, les permis d'enseignement, les maternelles, le transport des écoliers, la construction d'écoles et l'éducation spécialisée.

PROTECTION DES MINORITES

Le gouvernement devrait aussi intervenir au niveau de la réglementation, afin de protéger les droits des francophones comme des anglophones lorsqu'un des groupes se trouve en minorité.

Les commissions scolaires locales acquerraient ainsi plus d'autonomie en ce qui concerne la planification et l'évaluation des programmes d'enseignement, plus de souplesse en ce qui concerne l'engagement du personnel enseignant, et exerceraient un plus grand contrôle sur les budgets.

Enfin, parmi les principales recommandations du rapport, on peut mentionner la suggestion d'établir un programme d'enseignement pour tous les enfants âgés de cinq ans.

DECES

M. ELIE HARVEY

Est décédé le 14 novembre 1973, à l'âge de 77 ans et 7 mois, **M. Elie Harvey,** fils de feu Didier Harvey et feue dame Malvina Bédard, du Rang 4, St-André.

Les funérailles auront lieu samedi, le 17 novembre, à 10h30, en l'église St-André et l'inhumation au cimetière paroissial.

Direction des funérailles: Maison Desbiens & Frères, St-Jérôme.

MME YVONNE BOUTIN

Est décédée le 14 novembre 1973, à l'âge de 80 ans et 3 mois, **Dame Yvonne Boutin,** épouse de Thomas Villeneuve. Elle demeurait à Normandin.

Les funérailles auront lieu samedi, le 17 novembre, à 10h30, en l'église de Normandin, et l'inhumation au cimetière paroissial.

Direction funéraire Marcel Dion, Normandin.

M. FRANCOIS GAGNON

Est décédé le 14 novembre, à l'âge de 86 ans et 3 mois, **M. François Gagnon,** époux de feue dame Emma Perron, du 650, rue Simard, Roberval.

Les funérailles auront lieu samedi, le 17 novembre, à 10h, en l'église St-Jean de Brébeuf, et l'inhumation au cimetière paroissial.

Direction funéraire Maison Harvey Ltée, Roberval.

M. LOUIS-GEORGES TREMBLAY

Est décédé accidentellement, le 14 novembre 1973, à l'âge de 24 ans, **M. Louis-Georges Tremblay,** époux de Lise Vaillancourt. Il demeurait à Hébertville-Station.

Les funérailles auront lieu samedi, le 17 novembre, à 3h, en l'église de St-Bruno, et l'inhumation au cimetière paroissial.

HOROSCOPE

LE CAPRICORNE (du 22 déc. au 20 jan.)

Ne refusez pas un petit service demandé. L'atmosphère est nettement à l'orage. Une promenade ne donne pas les résultats attendus.

On vous critique, mais dans le fond on envie votre habileté. Il faut vous distraire et faire de nouvelles relations.

LE VERSEAU (du 21 janvier au 19 février)

LES POISSONS : du 10 février au 20 mars)

Vous éprouverez une grande joie à rester à la maison certains soirs. Il y aura un changement sentimental cette semaine.

Une figure vous intrigue. Une résolution subite vous attire des aventures agréables. On recherche votre compagnie.

LE BELIER (du 21 mars au 20 avril)

LE TAUREAU (du 21 avril au 20 mai)

Vos suggestions tombent dans le bonne oreille. Vous comprendrez mieux l'être aimé. Relations intéressantes à la suite d'une sortie.

Les nerfs vont vous manquer si vous ne vous reposez pas de temps à autre. L'être aimé n'est pas celui qui parle le plus.

LES GEMAUX (du 21 mai au 21 juin)

CANCER (du 22 juin au 22 juillet)

Ne donnez pas votre réponse trop vite, même si une invitation vous tente. Un grand succès vous attend dans une nouvelle entreprise.

Il faut montrer plus de gratitude à la personne qui vous rend si souvent service. Une lettre peut vous procurer une grande joie.

LE LION (du 23 juillet au 23 août)

LA VIERGE (du 24 août au 22 septembre)

L'amour vous aveuglera en soirée. Un repas avec des gens agréables. Un adversaire sournois et têtu finit par entendre raison.

La santé ne vous préoccupe pas assez. Votre générosité ne passe pas inaperçue. Il y a grand danger d'imprudence.

LA BALANCE (du 23 septembre au 22 oct,)

LE SCORPION (du 23 oct. au 22 nov.)

Une personne de la famille cherche plus de générosité. Des amis sincères vous font des suggestions de valeur. Semaine agréable.

Une invitation pressante cache certain complot. Une personne brune a des préférences. Votre façon de travailler s'améliore.

LE SAGITTAIRE (du 23 nov. au 21 déc.)

MANDRAKE, LE MAGICIEN

ARCHIE

GROS LIMONEUX

LE GENIE

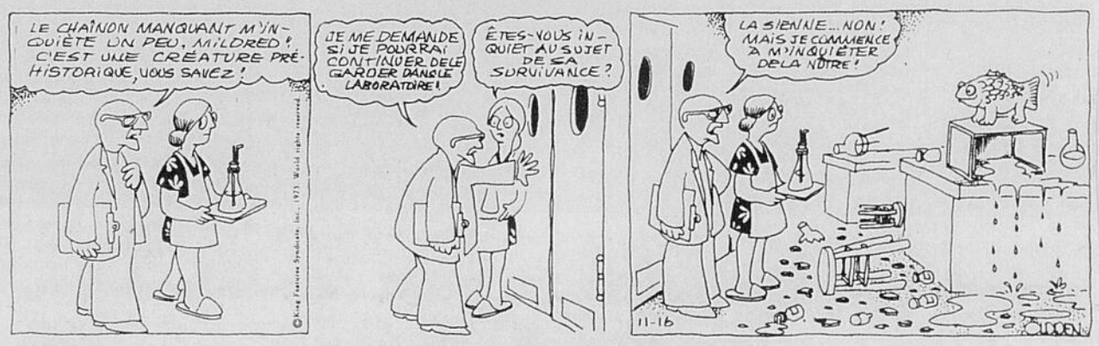

FLASH GORDON

RIP, LE DETECTIVE

LE FANTOME

L'ARCHE DE NOE

Loubier et son équipe à la tâche pour faire de l'UN la troisième voie politique

PAR PIERRE BELLEMARE

QUEBEC (PC) - M. Gabriel Loubier et son équipe se mettent immédiatement à la tâche pour tenter de faire de l'Union nationale la troisième voie politique au Québec.

Le leader unioniste, de retour de vacances, parle même de former un gouvernement parallèle qui scrutera à la loupe les grandes mesures législatives qui seront présentées à l'Assemblée nationale au cours des quatre prochaines années.

Au terme de deux jours de discussions intenses à Québec en présence des ex-députés unionistes, des candidats défaits et des dirigeants du parti, M. Loubier a convoqué une conférence de presse jeudi au Secrétariat de l'UN, sur la Grande-Allée, pour faire le point.

Il n'a pu toutefois exprimer en termes clairs comment pourra se manifester le parti et de quelle façon il pourra devenir "l'instrument capable de regrouper les forces vives du Québec pour constituer la troisième force politique".

M. Loubier multipliera les échanges avec "le plus de personnes possibles", le conseil national se réunira pour voir à la restructuration de l'UN et le tout sera suivi d'un congrès général prévu vers le mois de mars 1974.

LEADERSHIP

Ce qui est clairement établi, c'est que les deux secrétariats de Québec et de Montréal poursuivront leur travail et que le leadership de M. Loubier n'est aucunement contesté.

Au contraire, dit-il, les candidats du 29 octobre et l'exécutif m'ont demandé de rester chef du parti en m'accordant leur pleine confiance.

Même si le Parti créditiste a fait réélire MM. Samson et Roy et qu'il a récolté presque dix pour cent du vote, M. Loubier considère cependant qu'il faudrait inventer l'UN, si elle n'existait pas. Aux dernières élections, aucun de ses candidats n'est sorti victorieux de 1970 à 1973, son pourcentage de votes est passé de vingt à cinq pour cent.

L'UN, avec ses assises et son programme sérieux, peut approcher "des personnes sérieuses que jamais le Parti créditiste ne pourra approcher, ceci dit sans faire injure à ce parti" d'affirmer M. Loubier.

SUGGESTIONS

Le chef unioniste a profité de sa première déclaration publique, depuis la débandade du 29 octobre, pour faire quelques suggestions au premier ministre Bourassa, à qui il souhaite d'ailleurs d'avoir assez de courage, de lucidité et de souplesse pour se comporter non pas comme chef du Parti libéral, mais comme chef des Québécois.

Ainsi, il voudrait la création d'un conseil de la nation représentant les syndicats, le patronat et les groupes de pression, de sorte à canaliser toutes les formes d'opposition vers le parlement.

M. Loubier insiste encore plus que l'an passé pour qu'on complète la réforme électorale par la modification du mode de scrutin auquel on pourrait greffer le vote proportionnel. "Ce déséquilibre à l'Assemblée nationale, la caricature la plus odieuse du système démocratique, je l'avais prévu lors de l'adoption de la nouvelle carte électorale," dit-il.

Pour éviter qu'une autre élection tienne lieu de référendum, poursuit M. Loubier, il serait temps d'établir une loi-cadre sur le référendum. "En 1962, c'était sur l'étatisation de l'électricité, en 1973, sur le séparatisme et demain sur la langue ou le pétrole peut-être".

POST-MORTEM

L'ex-chef de l'Opposition officiel regrette que l'élection qui a donné 102 sièges aux libéraux ait été faussée par une psychose collective suscitée tant par les sondages, les média que par les discours des quatres chefs du parti".

On a placé la population devant un dilemne brutal: pour le séparatisme et le Parti québécois ou pour le fédéralisme et le Parti libéral, ce qui constitue à ses yeux une brimade de l'expression du vote populaire.

"Aujourd'hui, on se retrouve avec un gouvernement quasiment oligarchique et une opposition squelettique qui ne sera la voix autorisée ni des comtés ruraux, ni des syndicats, ni de régions toutes entières".

M. Loubier ne croit pas tellement aux commissions parlementaires.

"Il ne faut pas pousser la farce trop loin, ce n'est qu'un paravent trompeur et souvent inefficace".

L'UN, a-t-elle été complice de cette psychose? Son chef répond que l'adversaire était le PQ dans une quarantaine de comtés, que les tribunes téléphoniques soulevaient presque toujours le problème de l'indépendance et "qu'on a été obligé de parler du budget de l'An-1 du PQ".

OPTIMISME

L'Union nationale n'a donc pas lancé la serviette, loin de là, tous ceux qui ont participé à l'examen de conscience cette semaine manifestaient beaucoup d'enthousiasme. Les deux seules figures de proue absentes aux discussions étaient les ex-ministres Fernand Lafontaine et Rémi Paul, le premier en vacances dans le Sud et l'autre retenu à Hull pour plaider une cause importante.

Entretemps, M. Loubier fera un rapport complet de la situation financière du parti dans une quinzaine de jours: ce qu'était la "caisse" lorsqu'il a pris la direction de l'UN en juin 1971, ce qu'elle est devenue après les transactions- Montréal-Matin, les Clubs Renaissances - et ce qu'elle est présentement au lendemain du match électoral.

Ottawa en bref

LES ALLOCATIONS FAMILIALES

OTTAWA (PC) -Une commission des Communes, celle du Bien-être social, a terminé jeudi son étude d'un projet de loi dont l'objet est d'accroître les paiements qui seront versés aux mères de familles au chapitre des allocations familiales. Et elle a renvoyé le dit projet de loi à la Chambre pour que celle-ci le vote. La moyenne des allocations familiales qui est prévue est de $20 par mois par enfant. Ces allocations seront imposables. Les augmentations sont censées entrer en vigueur le 1er janvier.

LE CHAUFFAGE CET HIVER

OTTAWA (PC) -Le ministre de l'Energie, M. Donald MacDonald, a déclaré jeudi qu'il espère brosser au début de la semaine prochaine un tableau qui illustrera les mesures qui seront prises pour parer à toute pénurie de fuel et autres combustibles au cours de l'hiver.

SHARP EN URSS

OTTAWA (PC) -Le ministre des Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, quitte le Canada vendredi pour l'URSS. Il y aura escale à Paris samedi et dimanche, le ministre s'envolera vers Moscou. Il conférera durant deux jours avec les autorités soviétiques.

LA BAIE DE FUNDY

OTTAWA (PC) -Le ministre de l'Energie, M. Donald MacDonald, a déclaré jeudi que le gouvernement s'attend de recevoir en janvier un rapport sur une étude que de hauts fonctionnaires fédéraux ont faire relativement au projet de mise en valeur de l'énergie marémotrice de la baie de Fundy, entre la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick.

LA PENDAISON

OTTAWA (PC) -"Vous serez pendu par le cou jusqu'à ce que mort s'ensuive, et que Dieu vous soit en aide". Ces mots sont à vrai dire de nature à empêcher quelqu'un de commettre un meurtre, a soutenu jeudi le sénateur Guy Williams, libéral de la Colombie-Britannique.

En vérité, a-t-il poursuivi, il n'y a rien d'autre qui puisse empêcher quelqu'un de succomber à la tentation de tuer. Le Sénat étudie présentment le projet de loi gouvernemental qui vise à suspendre pour cinq autres années la peine capitale dans tous les cas se meurtre, à l'exception des cas où les personnes abattues sont des policiers et gardes de prison dans l'exercice de leurs fonctions.

LA DOUANE

OTTAWA (PC) -Jean Brisset, avocat de la Fédération des armateurs du Canada, a vigoureusement protesté jeudi, devant le comité des banques du Sénat, contre un projet de loi dont l'objet est d'assujettir à la douane toutes les marchandises qui sont à bord de navires empruntant les eaux canadiennes, que ces marchandises soient déchargées ou non au Canada. Le Sénat ne s'est pas encore prononcé sur le bill en question.

LE GAZ NATUREL

OTTAWA (PC) -L'état du tronçon nord-ontarien du gazoduc de la société Trans Canada PipeLines n'est nullement inquiétant et, conséquemment, ce tronçon ne peut nuire aux approvisionnements de gaz naturel sur les marchés de l'Ontario et du Québec, a déclaré jeudi un porte-parole du gouvernement ontarien. On

FUEL ROUMAIN

OTTAWA (PC) -Le gouvernement ne sait pas encore quel sera le prix du fuel qu'on a acheté la semaine dernière en Roumanie, a déclaré jeudi le ministre des Approvisionnements, M. Jean-Pierre Goyer. nous connaîtrons le prix lorsque le fuel nous parviendra, a-t-il ajouté. M. Goyer avait dit la semaine dernière qu'il fallait s'attendre à payer ce fuel plus cher que les autres.

AIDE A LA TANZANIE

OTTAWA (PC) -L'Agence canadienne pour le développement international a annoncé jeudi qu'elle allouait à la Tanzanie une somme de $300,000 pour l'aider à aménager des parcs.

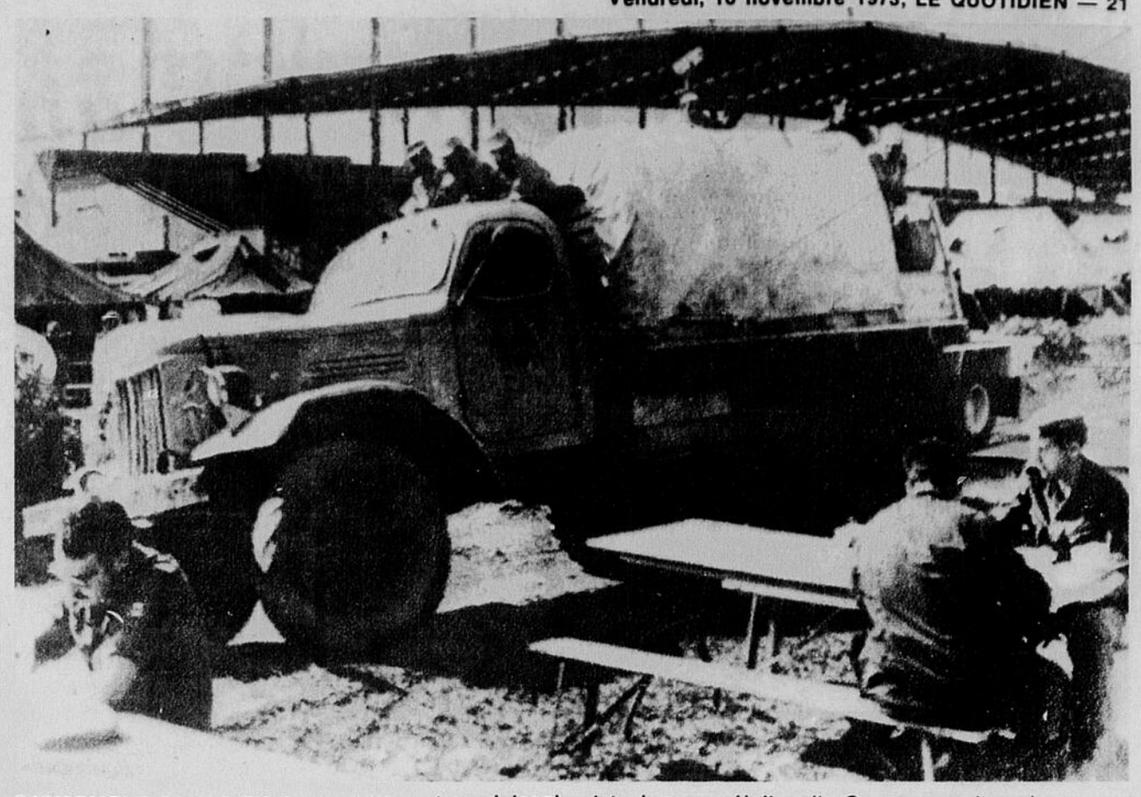

CAMPEMENT CANADIEN- Les soldats qui conduisent les camions Canadiens au Moyen-Orient logent à la piste de course Heliopolis. On en aperçoit quelques-uns prenant leur premier repas du midi, au Caire.

(Téléphoto PC)

Appel en délibéré par la Cour suprême du Nouveau-Brunswick

FREDERICTON (PC) — Un banc de 3 juges de la Cour suprême du Nouveau-Brunswick siégeant en appel a pris en délibéré une requête déposée par la société IOS Ltd aux fins d'infirmer un jugement rendu le 5 novembre dernier et ordonnant la liquidation de la société et pourvoyant à la nomination des syndics.

Le mémoire d'appel déposé par les procureurs de la société prétend que le juge Dickson a erré en droit en donnant telle ordonnance avant qu'avis en soit servi aux actionnaires de IOS Ltd.

Cette prétention est basée sur la Loi de liquidation qui dispose en effet que de telles ordonnances en peuvent être émises avant que les actionnaires n'aient reçu un avis. Les procureurs de la société ont également allégué que la société IOS Ltd ne peut tomber sous la juridiction des tribunaux canadiens puisqu'aucun de ses actionnaires n'est canadien, que la société elle-même n'est pas une société résidente au Canada et qu'elle n'opère pas au Canada.

De son côté, la poursuite a indiqué que les actionnaires ont pu prendre connaissance d'un tel avis puisqu'il a été public et il a souligné que IOS a ses bureaux à St-Jean N.B., même si une forte proportion de ses affaires est conduite de l'extérieur.

Le CEC vivement critiqué

OTTAWA (PC) — Le Conseil économique du Canada a été vigoureusement critiqué jeudi par deux organismes de développement social, pour avoir suggéré de restreindre les dépenses supplémentaires que le gouvernement fédéral a l'intention de verser aux chapitres du bien-être et des programmes sociaux.

L'Association canadienne des travailleurs sociaux, qui represente 4,000 employes de cette catégorie, affirme que le Conseil économique se fourvoit en prétendant que l'inflation actuelle est dûe aux bénéfices versés aux pauvres, alors qu'il déclarait, dans les années soixante, que les Canadiens à faible revenu ne méritaient pas le sort qui leur était fait.

Quant au directeur Reuben Baetz du Conseil canadien du développement social, il a invité le gouvernement à améliorer ses champs de taxation et d'aider à relancer l'économie en utilisant sa main d'oeuvre disponible, plutôt que d'approuver les suggestions du Conseil économique qui demande une réduction de $4.6 milliards des dépenses prévues de $56.3 milliards, d'ici à 1976, dans les domaines sociaux.

Anne et Mark sont aux Caraibes

LONDRES (AFP) — La princesse Anne d'Angleterre et son mari, le capitaine Mark Phillips, ont quitté l'aéroport d'Heathrow, jeudi en début d'après-midi, pour les Caraibes où ils passeront leur lune de miel. Les nouveaux mariés avaient passé leur nuit de noces dans le cadre solitaire du parc de Richmond, au sud-ouest de Londres, grâce à la complicité de la princesse Alexandre de Kent et de son mari, l'homme d'affaires écossais Angus Ogilvy, qui leur avaient prêté pour un soir leur demeure georgienne de Thatched House.

La princesse et son mari voyagent dans un compartiment séparé, en première classe, d'un avion de ligne régulier de la British Airways. Un vol de huit heures et demie les conduira aux îles Barbades où les attend le yatch royal Britannia qui les emmènera, jusqu'au 4 décembre, en croisière autour des îles Galapagos.

MESURE DE SECURITE

Les nombreuses personnes qui attendaient l'arrivée du couple à l'aéroport ont à peine pu les apercevoir s'engouffrer dans l'avion, car la voiture officielle qui les amenait directement de Thatched House les a déposés au pied de l'appareil.

D'importantes mesures de sécurité avaient cependant été prises à Heathrow et les passagers du vol à destination des Barbades avaient dû se présenter deux heures avant le décollage. La princesse, détendue et souriante, comme à l'accoutumée, était vêtue d'un manteau bleu-turquoise et ses cheveux retombaient, comme à l'accoutumée, sur ses épaules. Le capitaine Phillips de son côté, le visage rayonnant, portait un complet veston sombre.

A bord de l'appareil, Anne et Mark se feront servir un déjeûner un menu duquel figurent: consommé royal, homard frais de Cornouailles, pâté de foie gras truffé, truite ou anguille fumées, médaillon de veau aux champignons ou cuisse d'agneau rôti de Southdown, faisan ou steak, le tout terminé par un flan aux pommes hollandais ou des glaces au café et au rhum.

Le Britannia doit se rendre en Australie pour y attendre la reine Elizabeth et le duc d'Edimbourg, qui inaugureront les jeux du Commonwealth au début janvier. Le navire, qui a été restauré pour la somme de 1.7 millions de livres, fera une seule escale à terre, le 28 novembre, au Panama.

A partir du 4 décembre la princesse et son époux se rendront en visite d'Etat en Equateur, en Colombie, à la Jamaïque puis dans les îles de Monstserrat et d'Antigua.

Ils rentreront en Grande-Bretagne le 16 décembre.

EN ROUTE VERS LES CARAIBES- La princesse Anne et son mari, le capitaine Mark Phillips quittent Thatched House Lodge, à Richmond, Angleterre, pour se rendre à l'aéroport de Londres. Le couple devait s'envoler, par la suite aux Barbades pour regagner le Britania, sur lequel ils passeront leur lune de miel. (Téléphoto-PC)

LES ENTRECROISÉS

8 LETTRES CACHÉES — **PROBLÈME NO 39** — LES TISSUS

Lorsque tous les mots ci-dessous auront servi pour compléter la grille, il ne vous restera qu'un seul mot dont le nombre de lettres est indiqué dans cette page.

2
il
sa
se
si
ta

3
fil
ôta
ôte
rai
sus
tas
ton

uni

4
brut
drap
fait
gris
lier
long
luit
pâle
rase
soie
tord
velu

5
bleue
crêpe
filas
filée
filer
grain
piqué
rouge
satin
tissu
usait

6
alpaga

armure
coutil
envers
étendu
étoffe
feutre

7
brodais
calicot
épingle
essayer
étamine
fortrel
mesurer

organdi
percale

8
billeter
cretonne
flambure
lisières
popeline
rétrécir
taffetas
teindras
thibaude

9
rapatelle

La réponse du problème précédent: fatigue

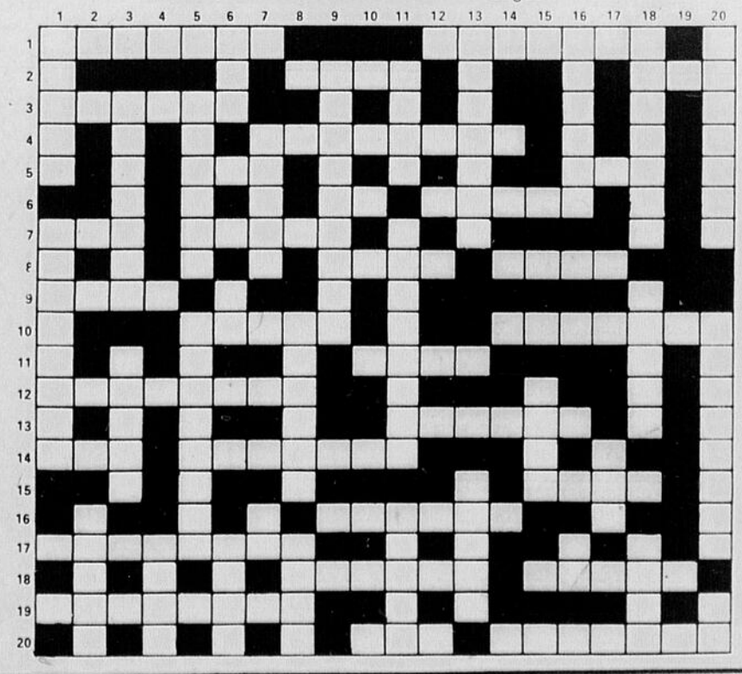

Devant 2,500 agents immobiliers

Nixon réaffirme qu'il ne démissionera pas

WASHINGTON – (Reuter) — Le président Nixon a réaffirmé qu'en dépit des pressions qui sont exercées sur lui, tant par ses critiques que par ses amis, à propos de l'affaire du Watergate, il n'avait aucunement l'intention de démissionner.

Prenant la parole au cours d'une réunion à laquelle assistaient environ 2,500 personnes, de l'association nationale des agents immobiliers, il a déclaré qu'il resterait à la Maison Blanche jusqu'à ce qu'il ait achevé ce que le public lui, avait demandé de faire en l'élisant président.

"Je ne m'en irai pas tant que ce travail n'aura pas été accompli, a-t-il affirmé.

Le président a déclaré que les erreurs commises pendant sa campagne électorale, probablement aussi le cambriolage et l'espionnage électronique au quartier-général démocrate du Watergate, avaient été le fait de collaborateurs trop zélés.

Il a affirmé qu'il n'aurait pas toléré ce qui s'est passé s'il en avait été averti. "Pour ce qui est du président des Etats-Unis, il n'a pas manqué à ses devoirs ni à son intégrité," a-t-il dit.

Le président a reçu du congrès des agents immobiliers un accueil enthousiaste. A son arrivée, comme à son départ, les 2,5000 congressistes se sont levés et ont fait à M. Nixon une longue ovation, ils ont également beaucoup applaudi pendant son discour, qu'il a prononcé devant un drapeau américain, dfait d'une miryade de lampes électriques bleues, blanches et rouges.

LE CONGRES

Quelques heures auparavant, le président Nixon s'était entretenu avec des membres républicains de la Chambre et du Sénat, à qui il a affirmé qu'il n'avait jamais enfreint la loi pendant sa campagne électorale de 1972.

Parlant par ailleurs des relations des Etats-Unis avec la Chine et l'URSS, le président Nixon a déclaré: "Nous devons trouver les moyens de vivre ensemble, sinon nous mourons ensemble".

Les perspectives sont bonnes au Proche-Orient, a-t-il dit, tout en exprimant le doute que les animosités qui existent dans la région depuis "des milliers d'années" puissent disparaître rapidement.

Mais, pour la première fois, après quatre guerres au Proche-Orient, a-t-il souligné, il y a espoir qu'il n'y aura pas seulement une trêve, et on peut prévoir que les Arabes et les Israéliens engageront des négociations en vue du règlement de leurs différends.

LE PETROLE

Sur le plan intérieur, le président Nixon a souligné la gravité de la crise de l'énergie. Il a annoncé qu'il signerait vendredi le projet de loi prévoyant la construction d'un pipeline pétrolièr à travers l'Alaska. Il a également invité le Congrès à prendre rapidement des mesures règlementaires mesures règlementant la production du gaz naturel.

M. Nixon a ensuite souligné que, même si les fournitures de pétrole du Proche-Orient aux Etats-Unis reprenaient bientôt, il y aurait un risque de pénurie de pétrole dans l'avenir.

C'est pourquoi, dit-il, les Etats-Unis doivent se fixer pour objectif de se suffire à eux-mêmes, en matière de ressources énergétiques, d'ici 1976, 200-ème anniversaire du Pays.

"Aucune grande nation ne doit dépendre d'un quelconque pays, ami ou ennemi, pour son énergie", a-t-il affirmé.

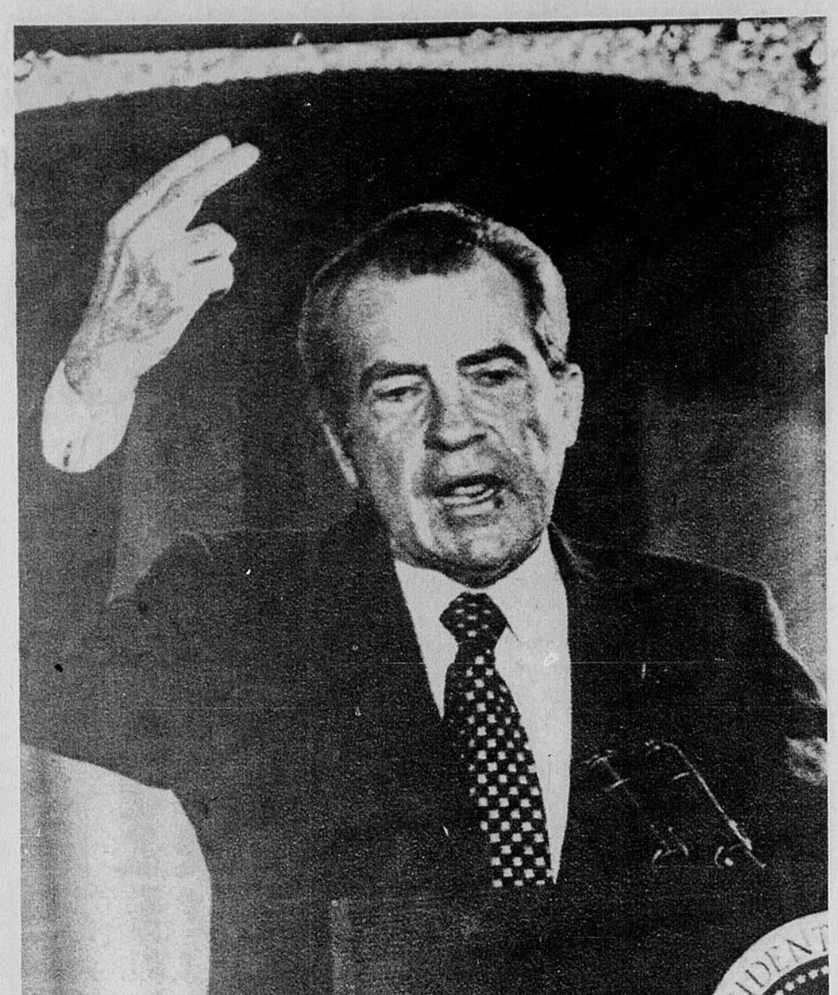

JE NE DEMISSIONNERAI PAS — Le président Richard Nixon, en s'adressant aux 2,500 membres de l'Association nationale des agents immobiliers a déclaré qu'il ne résignerait pas ses fonctions en raison de la crise du Watergate. (Téléphoto PC)

Le président Nixon ne prise guère la politique pétrolière du Canada

WASHINGTON — PC Le président Nixon a montré jeudi qu'il ne prisait guère la présente politique pétrolière du Canada et, alors même qu'il exprimait ses vues en la matière c'était dans un discours devant des hommes d'affaires, un haut fonctionnaire du secrétariat d'Etat des U.S.A. soutenait, devant des législateurs américains, que le Canada veut vraiment aider aux Américains à régler leurs problèmes en matière d'énergie.

Parlant à Washington devant des dirigeants de sociétés immobilières, le président Nixon a dit: "Nos amis canadiens peuvent être quelquefois pas mal durs à notre endroit quand ils se sentent dans une position de force. Mais je comprends ça. Et je ne m'en plains pas."

Le président a ajouté qu'il espère qu'en 1976 les Etats-Unis seront complètement indépendants en matière d'énergie et que, par voie de conséquence, ils ne dépendront plus alors, dans ce domaine, d'autres pays, y compris le Canada.

Pendant qu'il parlait ainsi, Julius Katz, un des sous-secrétaires d'état adjoints, affirmait devant la sous-commission des Affaires intergouvernementales de la Chambre des représentants que "dans les temps de crise", les Américains peuvent toujours compter sur les Canadiens. Il ajoutait que les autorités canadiennes avaient fait savoir très clairement au secrétariat d'Etat des Etats-Unis qu'elles feront tout ce qui est possible pour aider à tous ceux qui, aux Etats-Unis, dépendent du Canada en matière pétrolière.

Il a cependant voulu faire savoir, dans les termes suivants, que le Canada est un pays indépendant: "Nous oublions fréquemment, a-t-il dit, que le pétrole canadien n'est pas le nôtre et que l'industrie canadienne est gouvernée par Ottawa, non Washington."

L'ambassade du Canada à Washington a fait parvenir au secrétariat d'Etat une note dans laquelle le gouvernement canadien prie les autorités américaines de lui donner une liste des groupement américains auxquels le Canada pourrait envoyer, sur une base prioritaire, des produits pétroliers.

AUTRES NOUVELLES

Le sénateur Walder Mondale, démocrate du Minnesota, a proposé qu'une loi soit votée qui obligerait le président Nixon à entamer en toute urgence avec le Canada des négociations qui viseraient à mettre au point une politique pétrolière avantageuse et pour le Canada et pour les Etats-Unis.

Le Sénat a refusé d'acquiescer à une demande des démocrates qui voulaient forcer le président Nixon à ordonner la mise en vigueur du rationnement de l'essence à compter du 15 janvier.

Des conseillers du gouvernement américain estiment qu'il est presque certain que l'essence sera rationnée aux Etats-Unis l'an prochain.

L'ambassadeur canadien Malcel Cadieux a dit à Buffalo, New York, que les Canadiens ont le devoir de subvenir à leur propres besoins en matière pétrolière, mais qu'ils vendront aux Américains tout le pétrole qu'ils pourront leur vendre.

La pénurie d'essence a forcé la Défense aux Etats-Unis à réduire sa consommation d'essence, notamment par une réduction de l'usage des avions.

ANNONCES CLASSÉES 545-4480 545-4474

AUTOS À VENDRE

CHEVELLE MALIBU 1966, moteur 327, servo-direction, sièges baquets, hard-top, en bonne condition, prix à discuter. Tél.: 543-6989.
D-391

FORD FAIRLANE XL 1967, pour les pièces, très bonne mécanique, A1, laissée au prix de l'acheteur. Tél.: 548-8655.
F-387

CHEVELLE 1965, 6 cylindres, automatique, $500., en condition pour l'hiver, Tél.: 549-0790, téléphonez après 6 hres p.m.
D-297

FIAT 124 1971, Sport Coupé, Michelin ZX, radio AM-FM, 5 vitesses, cause: 2 voitures. Tel.: 548-8423
F-248

RENAULT 16, T.S. 1972, manuelle, toit ouvrant, vitree électriques, radio, finition tout en cuir, avec 4 pneus Michelin d'higer cloutés. Tels: 549-6359 ou 543-0921.
F-289

CAMIONS À VENDRE

CAMION CITERNE CHEVROLET 1966, capacite 1,700 gallons, 4 compartiments, mither, boyau avec starteur reconditionné à neuf. Tel.: 679-1408.
F-287

DIVERS À VENDRE

HOUSSES D'AUTO, sièges baquets, AUSSI: Ski-Doo 1971, Bombardier, AUSSI: Skifeel, Tel.: 678-2663.
F-367

MOTO-SKI 1971, aussi: "Polaris", à prix modique. Tél.: 549-6455.
F-390

SYSTEME de chauffage à air chaud, à vendre au complet, en très bon état. Tél.: 543-9271.
D-392

MAGNETOPHONE: 4 pistes, "Philips - EL", 3541. Tel.: 543-3767.
F-366

MAISONS À VENDRE

PORT-ALFRED: maison à revenus, directement du propriétaire, 5 logements, beau paysage, Centre-Ville. Tél.: 544-3524.
F-250

MAISON NEUVE à vendre, rue Des Sternes, Chicoutimi (près de Placé du Royaume), 3 chambres, abri d'auto, chauffage électrique, terrain 8,500 pi., construite en juillet 1973, cause: départ. Tél.: 549-8019.
F-402

MOTOS À VENDRE

HONDA 350, 1973, 1,800 milles, en très bonne condition. $900.00. Tél.: 543-6916.
F-393

À VENDRE OU À LOUER

RESTAURANT à vendre ou à louer présentement en opération, rue Elgin, Bagotville. Vente cause: double emploi. Tels: 544-5985 ou rés.: 544-4064.
F-352

À LOUER

STUDIO meublé, chauffé, éclairé, cuisine, tapis mur à mur. Une personne ou jeune couple. Tels: 549-7955 le jour et 549-5401 le soir. Prix spécial.
F-256

APPARTEMENTS À LOUER

APPARTEMENT à louer, chauffé, meublé, 2 1/2 pièces, situé rue Bégin, près de la Cathédrale. Libre immédiatement. Tel.: 549-4733.
F-401

APPARTEMENT: 1 1/2 pièce, neuf, meublé, chauffé, éclairé, libre immédiatement. Tels: 549-9400 ou 677-2332 ou 549-3338.
F-298

LOGEMENTS À LOUER

LOGEMENT: 6 pièces, situé rue Davis, Arvida, chauffé, entrées laveuse, sécheuse, libre immédiatement. Tels: 548-4092 ou 548-4037.
F-255

LOGEMENT: 4 1/ 2 pièces, entrées laveuse, sécheuse, meublé ou non meublé, chauffage électrique, 2032 Roussel, Chicoutimi-Nord, libre immédiatement. Tél.: 543-3113.
D-388

LOGEMENT: 4 pièces, chauffé et électricité, libre immédiatement. 252 Mgr. Martel, Chicoutimi-Nord. Tél.: 543-3062.
F-245

LOGEMENT: 4 1/2 pièces, neuf, chauffage, eau chaude fournie, tapis mur à mur, très beau site, $100. par mois avec bail, libre immédiatement, 1 mois de logement gratuit. Tél.: 543-7459.
F-281

LOGEMENT: 2 1/ 2 pièces, meublé, chauffé, eau chaude, tapis mur à mur, $115. par mois, situé proximité CEGEP, Jonquière. Tels.: 542-4731, 548-4427 ou 548-4476.
F-283

PORT-ALFRED: LOGEMENT: 4 1/2 pièces, meublé ou non meublé, chauffé, eau chaude fournie, entrées laveuse, sécheuse. Tél.: 544-3524.
F-249

LOGEMENT de 4 pièces, libre immédiatement, eau chaude fournie, situé à St-Isidore. S'adresser à 549-0123.
F-288

LOCAUX À LOUER

LOCAL COMMERCIAL: situé en face du Steinberg à Arvida, libre 1er novembre. Tels.: 548-4092 ou 548-4037.
F-254

DEMANDÉS

ON DEMANDE un set de chambre usagé, set de salon usagé, et 1 demi-lit, serviraient pour sous-sol. Tél.: 543-3113.
F-285

DIVERS

COURS de guitare, techniques de picking, populaire, classique, solfège, $5.00 par cours, Pierre Denault, Jonquière. Tél.: 547-9750
F-277

ATTENTION Jeunes collectionneurs, 100 timbres gratis. Sur réception 0.25 manutention. C. Samson 6294 Boul. Champlain, Montréal 204, Québec.
F-286

FEMMES DEMANDÉES

LES FETES sont à notre portée, vous auriez besoin d'un surplus d'argent, devenez représentantes pour la compagnie Régine de France. Tels: 549-6728 ou 542-2854 ou 662-5403 Alma.
F-227

SECRETAIRES sténo-dactylo, avec ou sans expérience. Fournir curriculum vitae à C.P. 218, Dept. 331, Chicoutimi.
F-279

AIDE-FAMILIALE demandée maison située derrière Centre d'Achats, Place Saguenay, bonne condition, travail à la semaine. Tél.: 549-4408.
F-389

HOMMES DEMANDÉS

REPRESENTANTS d'assurance de 22 à 50 ans, avec ou sans expérience, 9e année de scolarité et automobile. Tél.: 549-3935.
F-280

REPRESENTANT DEMANDE pour la vente de machines et ameublements de bureau. Territoire Chicoutimi. Téléphonez à 545-4218.
F-284

VENDEURS à temps plein, demandés immédiatement, salaire de base plus commission, travail sur la route, minimum garantie $250.00 par semaine pour un budget de vente raisonnable, emploi de 4 mois. Tél.: 549-8371.
F-394

TARIF D'ABONNEMENT

Le prix par porteur: 75 ¢ par semaine pour 6 éditions.
Le prix dans les dépôts: 15 ¢ la copie.
Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, ministère des Postes et port payé en numéraire.
Le prix par la poste: Région Saguenay-Lac St-Jean et Côte-Nord:
1 an:$40.00
6 mois:$23.00

Autres régions du Canada:
1 an:$50.00
6 mois:$30.00

Pays étrangers:
1 an:$60.00
6 mois:$35.00

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec.

POUR INSÉRER UNE
annonce classée
SIGNALEZ:
CHICOUTIMI
545-4480
ALMA
662-6629
NOS TELEPHONISTES SE FERONT UN PLAISIR DE VOUS AIDER

AVIS DIVERS

ASSOCIATION COOPERATIVE LAITIERE DU SAGUENAY-LAC ST-JEAN

APPEL D'OFFRES

USINE LAITIERE REGIONALE A CHAMBORD, CO. ROBERVAL

L'Association Coopérative Laitière ayant son siège social à la Chaine Coopérative du Saguenay à St-Bruno Co. Lac St-Jean, demande des soumissions pour son projet de construction d'une usine laitière régionale située à Chambord, Co. Roberval dans les spécialités suivantes:

— mécanique, plomberie, chauffage (sauf plomberie souterraine)
— système de nettoyage par le vide
— ventilation, climatisation
— réfrigération
— électricité
— intercom

Les plans et devis peuvent être obtenus sur dépôt d'un chèque visé de $100.00 fait au nom du Propriétaire aux endroits suivants:

LABRECQUE, VEZINA & ASSOCIES
Ingénieurs Conseils
3300 boul. Cavendish no 385
Montréal 261, P. Qué.
ou au bureau de:
ASSOCIATION COOPERATIVE LAITIERE DU SAGUENAY-LAC ST-JEAN
C.P. 100
St-Bruno, Lac St-Jean, P. Qué.
GOW 2L0

Egalement, copie des documents sera déposée pour consultation à l'Association des Constructeurs à:
— Montréal
— Québec
— Arvida

Le soumissionnaire devra fournir un cautionnement de soumission ou un chèque visé à l'ordre du Propriétaire au montant de 10% du montant total de la soumission.

Egalement, il fournira une lettre d'une compagnie d'assurances à l'effet que dans le cas où le soumissionnaire deviendrait l'adjudicataire, la compagnie garante émettrait au nom du soumissionnaire:

a) un cautionnement d'exécution d'une valeur égale à 50% du montant total de la soumission;

b) un cautionnement de paiement des matériaux et de la main-d'oeuvre d'une valeur égale à 50% du montant total de la soumission.

Les soumissionnaires devront déposer leur soumission au plus tard le 4 décembre 1973 à 5:00 hres p.m. à l'un ou l'autre des Bureaux des Soumissions Déposées du Québec suivants:

— Montréal
— Québec
— Arvida

L'adjudication sera faite par le Propriétaire, mais l'adjudicataire aura à signer un sous-contrat avec l'Entrepreneur général:

ROCH CONSTRUCTION LTEE
230, Nelson
Kénogami, P. Qué.

Le Propriétaire ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Alphonse Doré,
Secrétaire-gérant.

Au Kilomètre 101

Les fils barbelés ont été enlevés sur la route Le Caire-Suez

POINT DE CONTROLE 101, route Le Caire-Suez Reuter — Il était un peu plus de 10 heures, jeudi matin, lorsque les forces israéliennes ont retiré les fils de fer barbelés placés en travers de la route Le Caire-Suez, au Kilomètre 101.

Le drapeau bleu et blanc d'Israel, qui flottait à proximité, a été planté à une cinquantaine de mètres de là, au milieu de positions de mitrailleuses.

Le point de contrôle 101 comme le point de contrôle 110 à 11 milles de là a été remis aux Nations Unies.

Celles-ci contrôlent maintenant la circulation sur la Route que seuls peuvent emprunter les véhicules de l'ONU et les convois de secours non-militaires conduits par le personnel des Nations Unies, a précisé aux journalistes la commandant de la force d'urgence, le général Ensio Sillvasuo.

Deux de ces convois de secours à destination de Suez sont passés à 8 heures ce matin.

La circulation des autres véhicules le long la route demeure sujete à un accord des parties intéressées, a déclaré le général après avoir rencontré les chefs d'état-major adjoints israélien et égyptien, les généraux Aharon Yariv et Mohamed Gamazi.

Pour la deuxième fois en trois jours, les journalistes venus du Caire n'ont pu aller au-delà du Kilomètre 101 et poursuivre leur route vers Suez.

Les casques bleus finlandais, baionnette au canon, barraient cette fois-ci le passage. Les Israéliens devront donner leur accord pour que la route soit ouverte.

Le général Gamazi a également rencontré au Kilomètre 101 des délégués de la Croix-Rouge.

Il a annoncé que l'évacuation des blessés civils et militaires de Suez et de la III armée égyptienne commencerait demain.

Ils seront évacués par la route.

Echange de blessés entre Israël et l'Egypte

TEL AVIV Reuter — Vingt-six blessés israéliens ont inauguré, jeudi matin, la ligne aérienne Le Caire-Tel Aviv mise en service par la Croix-Rouge internationale pour assurer l'échange de prisonniers de guerre entre Israel et l'Egypte.

Une ligne qui fonctionne dans les deux sens, puisque presque au même moment, 44 blessés égyptiens arrivaient au Caire.

M. Moshe Dayan, ministre de la Défense, le général David Elazar, chef d'état-major, et Mme Nina Katzir, épouse du chef de l'Etat, s'étaient mêlés aux nombreux parents et amis venus à l'aéroport de Lod, dès l'aube, attendre le retour des blessés.

La plupart des prisonniers sont descendus du DC-6 de la Croix-Rouge sans avoir à être aidés, et ont pu se diriger vers les ambulances amenées sur la piste. Une dizaine de blessés ont été sortis de l'avion sur des civières.

Chaque homme a été accueilli par un bouquet de fleurs et des acclamations au moment où il sortait de l'avion.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

ANALYSTE PROGRAMMEUR

Bureau de Service en Informatique recherche un Analyste-Programmeur.

FONCTION:
— Prendre la responsabilité de l'Administration Bureau de Service
— Conseiller et aider les clients.
CANDIDAT:
— Jeune et dynamique
— Posséder formation et expérience reconnue en informatique
— Connaître langages suivants: (Fortancobol - Assembler)
— Possédant formation ou expérience en administration sera fortement avantagé.
SALAIRE:
— Selon formation et compétence
LIEU DE TRAVAIL:
— Chicoutimi
Faire parvenir curriculum vitae (avant 26 novembre) à:

Lemieux, Gauthier, Tremblay
Conseiller en Administration
110 est, rue Racine
Chicoutimi
Att: Julien Lemieux.

Israéliens et égyptiens semblent conjuguer leurs efforts pour surmonter les obstacles

Par AFP - L'horizon s'éclaircit progressivement au Proche-Orient. Les obstacles qui encombrent la voie qui mène du Kilomètre 101 du cessez-le-feu à la conférence générale de la paix sont encore nombreux, mais Egyptiens et Israéliens semblent maintenant conjuguer leurs efforts pour les surmonter dans les plus brefs délais.

La brusque amélioration de la situation politique et militaire entre les belligérants a commencé avec les premiers rapatriements dans la consolidation de cessez-le-feu.

Les pays arabes ont décidé de tenir une conférence au sommet à l'échelon des souverains et des chefs d'Etat le 26 novembre, à Alger. Celle-ci devrait en principe ouvrir la voie à une concertation internationale, qui pourrait s'ouvrir vers le 10 décembre à Genève.

LA RENCONTRE

Au cours de leur plus récente rencontre, délégués égyptiens et israéliens ont oublié les impératifs du protocole pour se détendre. la conversation a été ponctuée de grands éclats de rire, qui fusaient de la tente dressée par les Casques bleus de l'ONU.

Les journalistes ont même pu apercevoir le général Aharon Yariv et son collègue égyptien, le général Abdel Ghani el Gamassi, se serrer amicalement la main et boire à la même bouteille.

Tous les observateurs s'accordent à reconnaître que le général Yariv, qui mène la négociation du côté de Tel Aviv, pourrait prochainement connaître une ascension spectaculaire sur la scène politique et remplacer M. Abba Eban au poste de ministre des Affaires étrangères d'Israël.

INCIDENTS

Au moment où l'échange de prisonniers s'accélère, des incidents mineurs opposent les forces syriennes et israéliennes dans le secteur nord du front du Golan.

Toutefois, les corridors aériens sont apparemment à l'abri de tous accrochages.

Les avions de la Croix-Rouge internationale circulent entre l'aéroport de Lod et celui du Caire, transportant à leurs bords les prisonniers des deux parties.

FRANCE

A Tunis, M. Michel Jobert a eu un entretien d'une heure et demie avec MM. Mhamed Masmoudi, son collègue tunisien.

Le chef de la diplomatie française a fait part à son interlocuteur du point de vue de la France sur le Proche-Orient, qui est de voir se consolider la paix dans le cadre des décisions prises par le Conseil de sécurité.

M. Jobert a ajouté: "Malgré le matériel ultra-moderne qui a été utilisé au cours des hostilités, ce conflit est une guerre anachromique dont la perspective est courte et le ressort, vite détendu", faisant ainsi allusion a l'approvisionnement en armes des belligérants par les super-puissances.

Pour M. Jobert, "des peuples de plus en plus nombreux, en se rassemblant dans l'idée du respect, de l'égalité et de la solidarité parviendront, à une autre forme de détente qui, elle, pourra se faire dans l'enthousiasme".

De son côté, M. Massmoudi s'est déclaré d'accord pour que l'URSS et les Etats-Unis aident a retablir une paix sérieuse au Proche-Orient, mais a-t-il déclaré, "leurs bonnes intentions ont besoin de beaucoup d'apports. Aussi, nous croyons que la France, en tant que telle, ou en tant que représentante de l'esprit européen, serait la bienvenue dans toute action qu'elle pourrait entreprendre dans ce domaine".

RUSSIE

A Moscou, M. Alexis Kossyguine, chef du gouvernement soviétique, a déclaré, au cours d'un déjeuner offert en l'honneur d'une délégation gouvernementale guinéenne: "Il n'y aura pas de paix efficace au Proche-Orient tant que ne sera pas réglée la question principale du retrait des troupes israéliennes de tous les territoires occupés.

Dans ce but, M. Kossyguine a affirmé que son gouvernement était prêt à contribuer "par tous les moyens" à l'exécution de la résolution du Conseil de sécurité de l'ONU du 22 octobre dernier.

Le chef du gouvernement soviétique, cité par l'agence Tass, a enfin exprimé la "solidarité de l'Union soviétique à l'égard des résolutions de la quatrième conférence au sommet des pays non-alignés, à Alger, qui a souligné le droit immuable de tous les pays à disposer à part entière de leurs richesses nationales".

Livraison du pétrole au Japon

Le gouvernement japonais n'aurait pas obtenu satisfaction, semble-t-il

TOKYO (AFP) — Le gouvernement japonais, qui attendait du secrétaire d'Etat Henry Kissinger l'assurance que les compagnies américaines accroîtraient leurs livraisons de pétrole au Japon, n'a pas, semble-t-il, obtenu satisfaction.

Les Milieux informés interprètent ainsi la déclaration de M. Susumu Nikaido, premier secrétaire du cabinet, selon lequel un règlement de la crise du pétrole étant exclu dans l'immédiat, le Japon devra prendre des mesures d'urgence pour économiser le pétrole. Il a cependant ajouté qu'une compréhension mutuelle existe entre les Etats-Unis et le Japon sur le problème pétrolier.

Cette déclaration, estiment les observateurs, confirme l'impression que les sollicitations pressantes du premier ministre Kakuei Tankara et du ministre des Affaires étrangères Masayoshi Ohira ont laissé M. Henry Kissinger relativement insensible.

Selon des sources autorisées, les deux ministres avaient décidé mercredi, de mettre en question la vie politique et sociale du Japon et que la coopération des Etats-Unis, en ce moment critique, était nécessaire.

Qui plus est, comme le soulignait la presse japonaise, le gouvernement japonais avait attendu la visite du secrétaire d'Etat américain avant de mettre en oeuvre son programme de restrictions pour économiser l'énergie, programme qui sera adopté vendredi par le cabinet et soumis à la Diète le mois prochain.

PLUS D'ENNUIS QUE D'AVANTAGES

L'Opposition ne manquera pas de faire valoir une fois de plus que la fidélité du Japon à l'alliance avec les Etats-Unis et à la diplomatie américaine lui rapporte plus d'ennuis que d'avantages, et le prive de la sympathie des pays arabes sans lui apporter le soutien des Américains.

Brejnev envisage de se rendre au Vietnam

MOSCOU (AFP) - M. Léonide Brejnev, secrétaire-général du Parti communiste de l'URSS, envisage de se rendre au Nord-Vietnam au cours des prochains mois, après s'être rendu à Cuba, indique-t-on jeudi, dans les milieux diplomatiques de Moscou. La décision définitive déprendra de la situation internationale, et en particulier de la situation au Vietnam.

Cuba et le Nord-Vietnam sont les deux seuls pays communistes que M. Brejnev n'a encore jamais visités, en dehors de la Chine et de la Corée du Nord.

M. Brejnev a un programme international chargé pour les prochains mois. Outre sa visite à New Delhi, du 26 au 30 novembre, il a déjà été annoncé officiellement qu'il se rendrait en visite d'amitié à Cuba en décembre-janvier, et qu'il recevrait le président Pompidou au début de l'année prochaine.

LE PLUS JEUNE — Le plus jeune ceinture noire de karaté au Canada, Daryl Brooker de Toronto, âgé de 13 ans depuis le 9 novembre dernier, donne une démonstration sur l'art de se battre en compagnie de sa soeur, Debbie, laquelle est âgée de 18 ans. Ayant commencé dans cette discipline à l'âge de huit ans, Daryl a obtenu le degré le plus élevé au karaté alors qu'il avait 12 ans. (Téléphoto PC)

Occupation des étudiants, à Athènes

ATHENES Reuter — Des milliers d'étudiants occupent, depuis mercredi soir, l'Ecole polytechnique d'Athènes, et se répandent dans les rues avoisinantes en criant des slogans hostiles au gouvernement, perturbant ainsi gravement la circulation dans le centre de la ville.

Les étudiants réclament davantage de libertés politiques et académiques en Grèce, et collent sur les pare-brises des voitures, bloquées par leurs manifestations, des affichettes proclamant "A bas la junte", "Le fascisme ne passera pas", ou "Les Américains hors de Grèce".

La police, qui est arrivée en force sur les lieux, s'est jusqu'ici abstenue d'intervenir, mais serait décidée à s'opposer à toute tentative des étudiants pour organiser un cortège vers la place de la Constitution, où se trouvent les bureaux du premier ministre et du président. Il n'y a pas encore eu de prise de position officielle sur ces événements.

Quelque 3,000 étudiants sont actuellement barricadés dans l'Ecole polytechnique, depuis mercredi soir, et annoncent avoir formé un comité révolutionnaire pour diriger celle-ci.

La manifestation a pris naissance lors d'une réunion qui s'est tenue mercredi, avec l'approbation des autorités académiques, et qui avait pour but d'organiser la participation des étudiants à la gestion de l'école et à la composition des programmes d'études.

2ème TIRAGE LUNDI LE 3 DECEMBRE

PARTICIPEZ AU CONCOURS DE LANCEMENT

1e PRIX $1000. en argent

PLUS DE $6000. EN PRIX

une valeur de $2000. PAR MOIS

soit pour: OCTOBRE NOVEMBRE DECEMBRE

2e PRIX MOTONEIGE Chaparral Firebird 1973

3e PRIX

10 SACS DE VOYAGE

LE QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Règlement du concours

Tous les employés de "Le Progrès du Saguenay Ltée ne sont pas éligibles au présent concours.

Il suffit d'être un abonné régulier au "Quotidien du Saguenay-Lac-St-Jean.

Pour se mériter un des prix, le gagnant devra répondre à une question d'actualité.

REMPLISSEZ CE COUPON

NOM _____

ADRESSE _____

TEL.: _____

ADRESSEZ vos coupons à LE QUOTIDIEN 316, Labrecque – Chicoutimi

On est toujours gagnant en lisant LE QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Huit terroristes irlandais condamnés à la prison à vie

WINCHESTER, Angleterre Reuter — Huit terroristes irlandais, dirigés par une ex-religieuse de 22 ans, ont été condamnés à la prison à vie, jeudi, pour leur participation aux attentats à la bombe qui avaient fait près de 250 blessés à Londres, en mars dernier.

La sentence a été accueillie par de violents cris de protestations venant des tribunes du public. Le procès a duré 44 jours.

Les huit accusés ont été reconnus coupables d'avoir placé des voitures piégées à proximité du tribunal de l'Old Bailey et des ministères de Whitehall.

Les condamnés reçoivent en outre une peine de 20 ans pour "conspirations" visant à placer d'autres bombes, notamment celle qui avait été découverte devant Scotland Yard, et qui fut désamorcée à temps.

Au cours de leurs huit mois de détention, les huit accusés ont refusé de répondre à toute question, et ont plaidé non-coupable. Dans le tumulte qui a suivi le prononcé de la sentence, ils ont proclamé leur fidélité à l'armée républicaine irlandaise.

La police estime qu'il s'agit d'un commando de l'aile provisoire de l'IRA, qui est tenue pour responsable d'une grande partie des attentats à la bombe commis en Irlande du Nord contre la présence britannique dans la province.

Le typhon Sarah a fait 60 morts, à date

SAIGON (AFP) —Le dernier bilan des ravages causés par le typhon Sarah dans les provinces côtières du nord-est du Sud-Vietnam s'élève à 60 morts ou disparus et plus de 7,000 habitations détruites ou endommagées. Les récoltes de riz, qui devaient être moissonnées dans quelques jours, ont été détruites à 80 pour cent et 70 pour cent du cheptel a péri noyé, indique-t-on jeudi, de source officielle.

Les trois provinces les plus touchées par Sarah continuent d'autre part à être le théâtre de combats quotidiens entre gouvernementaux et communistes et où se trouvent des camps abritant des dizaines de milliers de réfugiés.

Le typhon a traversé ces provinces le 12 novembre, provoquant une montée des eaux de plus de deux mètres et emportant de nombreux ponts et des portions de routes. On précise toutefois que la circulation a été réouverte jeudi le long de la nationale un qui longe la côte jusqu'au 17ème parallèle.

HOTAGE LIBERE — Evelyn Jahn embrasse son père, Friedrich Jahn, un millionnaire bien connu d'Allemagne de l'Ouest et propriétaire de la chaîne de restaurant Wienerwald, après qu'elle fut relâchée par ses kidnappers, tôt mardi matin. Jahn a versé plus de trois millions de mark allemands représentant environ $1,154,000 pour la libération, en pleine rue de Munich, de sa fille qui avait été enlevée une trentaine d'heures auparavant.

(Téléphoto AP)

Interdiction de toute activité politique aux fonctionnaires

SANTIAGO DU CHILI (AFP) —Le conseil de cabinet de la junte militaire chilienne a décidé dans la nuit de mercredi à jeudi d'interdire toute activité politique aux fonctionnaires de l'administration publique.

A cet effet, tous les fonctionnaires chiliens devront s'engager, par une déclaration solennelle, à ne participer à aucun type d'activité politique.

Le gouvernement chilien estime en effet qu'un esprit authentique de discipline doit régner dans la fonction publique et il a prévu pour ce faire un système d'inspection imprévue dans les ministères et organismes d'Etat.

Important legue

ATHENES (AFP) —Un industriel grec, M. Aristovoulos Petzetakis a, avant de mourir, légué au personnel 20 p.c. des actions de son entreprise, soit 200 millions de drachmes quelque sept millions de dollars.

L'industriel, propriétaire d'une usine de production d'articles en matière plastique, précise dans son testament qu'il offre ces 300,000 actions d'une valeur de 650 drachmes chacune, à son personnel pour "sa contribution au développement de son entreprise et pour qu'il continue à la servir avec le même zèle.

Unité monétaire

STRASBOURG (Reuter) - Réunie à Strasbourg, la commission du Marché commun a décider d'édulcorer ses propositions, pour la seconde phase de l'union économique et monétaire.

Les Etats membres sont appelés à mettre en commun dix pour cent seulement de leurs réserves au premier janvier, contre 25 pour cent selon les propositions antérieures.

La décision de la commission fait suite à l'opposition exprimée, lors de la dernière réunion du conseil des ministres, notamment par l'Allemagne et les Pays-Bas.

Sears

SPECIAUX du SAMEDI

PAS DE COMMANDES POSTALES OU TELEPHONIQUES S.V.P. QUANTITEE LIMITEE.
JUSQU'A EPUISEMENT DE LA MARCHANDISE.

SPECIAUX TOUTE LA JOURNEE

CHANDAILS pour garçons
Chandails 100% coton à col roulé Couleurs: blanc, beige, brun, marine et vin. Gr: 8 à 18. Rég.: 3.99 SPECIAL: 2.66
Sears - Vêtements pour garçons (Rayon 40)

JEANS
Lot de jeans en denim. Avec ou sans élastique à la taille. Gr: 7 à 18. SPECIAL: Rég.: 4.99 à 6.99 3.99
Sears - Vêtements pour garçons (Rayon 40)

SERVIETTES HYGIENIQUES
Serviettes hygiéniques Fluffs. Boite de 48. Régulier ou super. Rég.: 1.99 SPECIAL: 1.29
Sears - Cosmétiques (Rayon 8)

EPIL-VITE
Bandes épilatoires à la cire froide. Affinent le poil et le raréfie. Contient 8 bandes doubles. Rég.: 3.95 SPECIAL: 2.49
Sears - Cosmétiques (Rayon 8)

SAC SPORT pour hommes
Sac pour hommes. Couleurs. brun et noir. Rég.: $13. SPECIAL: 9.98
Sears - Baggages et valises (Rayon 14)

SERVICE A FONDUE Quantité: 12
Comprend: 8 cartes d'invitation avec enveloppes. 1 carte de bienvenue pour la porte ou la table, 12 serviettes napperons pour fondue, 1 livret de recette et 8 fourchettes à fondue en acier inoxydable. Rég.: 3.99 SPECIAL: 1.99
Sears - Cadeaux (Rayon 21)

COMBUSTIBLE A FONDUE
Combustible à fondue, quantité de 250. Rég.: .79 SPECIAL: .49
Sears - Cadeaux (Rayon 21)

PORTE-ORDURE
Porte-ordure de métal offert dans le rouge ou le vert. Rég.: .99 SPECIAL: .69
Sears - Articles ménagers (Rayon 11)

PERCOLATEUR
Capacité de 9 tasses, 3 teintes, jaune, rouge et vert. Rég.: 4.49 SPECIAL: 3.29
Sears - Articles ménagers (Rayon 11)

BOITE A PAIN
Avec une tablette, fabriqué d'acier de haute qualité. Couleurs: jaune, avocat ou flamme. Rég.: 12.49 SPECIAL: 6.99
Sears - Articles ménagers (Rayon 11)

POUBELLE
Poubelle de polyéthylène, grandeur: 13" x 12" x 18" de haut. Rég.: 3.49 SPECIAL: 2.19
Sears - Articles ménagers (Rayon 11)

CHOCOLATS ASSORTIS
Chocolat à la livre, à la crème et au caramel. Rég.: 1.49 SPECIAL: .79 LA LB.
Sears - Confiserie (Rayon 87c)

BOUILLOIRE "Kenmore"
Bouilloire Kenmore 2 pintes. Arrêt et remise en marche automatique. Rég.: 13.98 SPECIAL: 9.99
Sears - Appareils électriques (Rayon 34)

BATTEUR KENMORE
Batteur Kenmore 3 vitesses. Fouet éjectable en acier chromé, couleur: blanc. Rég.: 1198 SPECIAL: 8.99
Sears - Appareils électriques (Rayon 34)

CADRE DE TRAVAIL Phentex
Venez voir notre démonstration en magasin sur cadre de travail "Phentex". Rég.: 4.98 SPECIAL: 3.98
Articles de couture (Rayon 25)

Participez à notre Concours cumulatif
Tirage tous les jeudis, vendredis soirs et samedis après-midi.

SPECIAL D'UNE HEURE
9h. à 10h. A.M.

JACKET
SPECIAL: 19.95
Magnifique jacket lainage de melton. Bleu et col rouge en mouton. Toutes grandeurs.
Sears - Boutique Action (Rayon 48)

HUILE DE BAIN
Valeur: 1.98 SPECIAL: .50
Huile de bain dans des contenants de forme animale et carton de liqueur. Jusqu'à liquidation.
Sears - Cosmétiques (Rayon 8)

PATE A DENT
Rég.: 4/1.39 SPECIAL: 4/.99
Pâte à dent "Listerine" en paquet de 4 tubes.
Sears - Cosmétiques (Rayon 8)

SPECIAUX TOUTE LA JOURNEE

POINÇON "PHENTEX"
Poinçon pour utiliser sur canevas phentex. Rég.: 4.99 SPECIAL: 3.99
Sears - Articles de couture (Rayon 25)

"PHENTEX" 6 BRINS
Phentex de 6 brins. Venez profiter de notre démonstration en magasin. Rég.: .77 SPECIAL: .59
Sears - Articles de couture (Rayon 25)

JERSEY D'ARNEL
Jersey 100% Arnel. Motifs à pois, à carreaux et assortis. Très léger pour confection de blouse, palazzo, etc. Couleurs assorties. SPECIAL: Rég.: 2.49 à 2.99 1.77
Sears - Tissus à la verge (Rayon 36)

COUVRE-LIT "MARBELLA"
Exclusivité Sears, Inspiration espagnole. Joli damassé 100% rayonne. Double et simple, couleurs: melon/or et noir/rouge. Rég.: 24.98 SPECIAL: 16.99
Sears - Decoration intérieure (Rayon 24)

VERRE OU SAVONNIER
Joli et décoratif pour votre salle de bain. Rég.: 1.99 SPECIAL: 1.49
Sears - Literie (Rayon 96)

APPLIQUES DE BAIGNOIRE
Jolis motifs d'appliqué pour baignoire. Rég.: 1.98 SPECIAL: 1.49
Sears - Literie (Rayon 96)

YO-YO
Choix variés de couleurs. Rég.: .99 SPECIAL: .69
Sears - Jouets (Rayon 49)

TABLEAU MAGIQUE
Imprimez, écrivez, dessinez Tournez les boutons pour former de lettres ou dessins. Cadre d'aluminium et craie de plastique non-toxiques. Rég.: 3.98 SPECIAL: 2.99
Sears - Jouets (Rayon 49)

EVIER EN ACIER INOXYDABLE
Evier simple, économique. Cuvette de 18" x 16". Rég.: 15.49 SPECIAL: 12.49
Sears - Plomberie et chauffage (Rayon 42)

DEGIVREUR DE VITRE
Dégivreur de vitre arrière. Rég.: 22.98 SPECIAL: 17.99
Sears - Centre de l'Auto (Rayon 28)

SPECIAUX TOUTE LA JOURNEE

CHAUFFE-BATTERIE
Gardez votre batterie à la chaleur cet hiver. Rég.: 6.79 SPECIAL: 5.49
Sears - Centre de l'Auto (Rayon 28)

ENSEMBLE TOURNEVIS
Ensemble de 4 tournevis "Cratsman". Boîte cadeau. Rég.: 4.98 SPECIAL: 3.99
Sears - Quincaillerie (Rayon 9)

ARMOIRE A RANGEMENT
Armoires de rangement à 15 tiroirs. Rég.: 4.49 SPECIAL: 3.29
Sears - Quincaillerie (Rayon 9)

BALAI ELECTRIQUE
Balai électrique avec cordon de 20 pieds. Filtreur permanent. Très léger. Rég.: 32.98 SPECIAL: 24.98
Sears - Aspirateur (Rayon 20)

GUERIDON
"Guéridon" dessus en marbre importé d'Italie Piètement à 3 pieds fini noyer. Dimensions: 15" diam. x 23¼" de haut. Rég.: 14.98 SPECIAL: 9.99
Sears - Meubles (Rayon 1)

BOTTES LONGUES pour dames
Bottes de toilette pour dames, en véritable cuir, doublure jersey de nylon. Envers mousse. Semelles en polyuréthane. Noir et brun. 6 à 10 points. Valeur: 37.98 SPECIAL: 23.99
Sears - Souliers pour dames (Rayon 54)

SOULIERS SPORT
Souliers sport pour hommes, en cuir de qualité. Semelles plateforme. Teintes de brun - 2 tons de brun et noir. Pointures 6 à 10½. Rég.: 19.99 SPECIAL: 12.99
Sears - Souliers pour hommes (Rayon 67)

VESTE DE SKI pour fillettes
En ciré de nylon avec fermeture éclair à l'avant et aux poches. Couleurs: bleu-pâle, marine, vert et rouge. Gr: 8 à 14 fillettes. Rég.: $27. SPECIAL: 17.00
Sears - Vetements pour fillettes (Rayon 77)

Groupe de ROBES DE NUIT
Groupe de robes de nuit courtes et longues, pyjamas et baby doll. Arnel nylon brossé et flanelette. Gr: P.M.G. et TG. Val.: 3.99 à $15. SPECIAL: 2.99
Sears - Lingerie pour dames (Rayon 38)

CHEMISES DE TOILETTE
Chemises 65% polyester, 35% coton. Perma-Prest lavable et séchable à la machine. Assortiment de couleurs et grandeurs. QUANTITE 200 SPECIAL: 3.88
Sears - Accessoires pour hommes (Rayon 33)

VESTE genre "Canadienne"
Veste à motif quadrillé, 60% laine - 35% viscose et 5% autres fibres. Doublée en peluche bouclé de "BORG" 50% polyester acrylique. Rég.: 39.98 SPECIAL: 29.99

GILETS pour hommes
Gilets sport ou de toilette avec collet et 4 boutons. Portable en toute occasion. Lavable et séchable à la machine. 100% Acrylique. Val.: 4.99 à 6.99 SPECIAL: 3.29
Sears - Accessoires pour hommes (Rayon 33)

PANTALONS
Pantalons 65% Polyester et 35% laine, légèrement quadrillés. Coupe amincie. Couleurs: bleu-vert et brun. Gr. 30 à 42. Rég.: 22.98 SPECIAL: 15.99
Sears - Vêt. sport pour hommes (Rayon 41)

HABITS DE NEIGE pour bébés
Choix d'enveloppe ou 2 pièces. Modèles garçon ou fille. Gr: 18-24-30 mois. Rég.: 14.98 à 22.98 SPECIAL: 9.99
Sears - Vêtements pour enfants (Rayon 29)

MANTEAUX pour garçons
Fabrication simili-cuir, collet imitation de fourrure. Tan ou brun. Gr: 4 à 6X. Rég.: 29.99 SPECIAL: 21.99
Sears - Vêtements pour enfants (Rayon 29)

Sears — SIMPSONS-SEARS LIMITED

1234 56789
MME MENAGERE MODERNE
100 RUE PRINCIPALE
VOTRE VILLE

Satisfaction ou Remboursement

Simpsons-Sears Ltd.